

83^E ÉDITION

PARIS
NICE

DU 9 AU 16
MARS 2025

LA
COURSE.
AU SOLEIL



LIVRE DE ROUTE

UCI  WORLD
TOUR

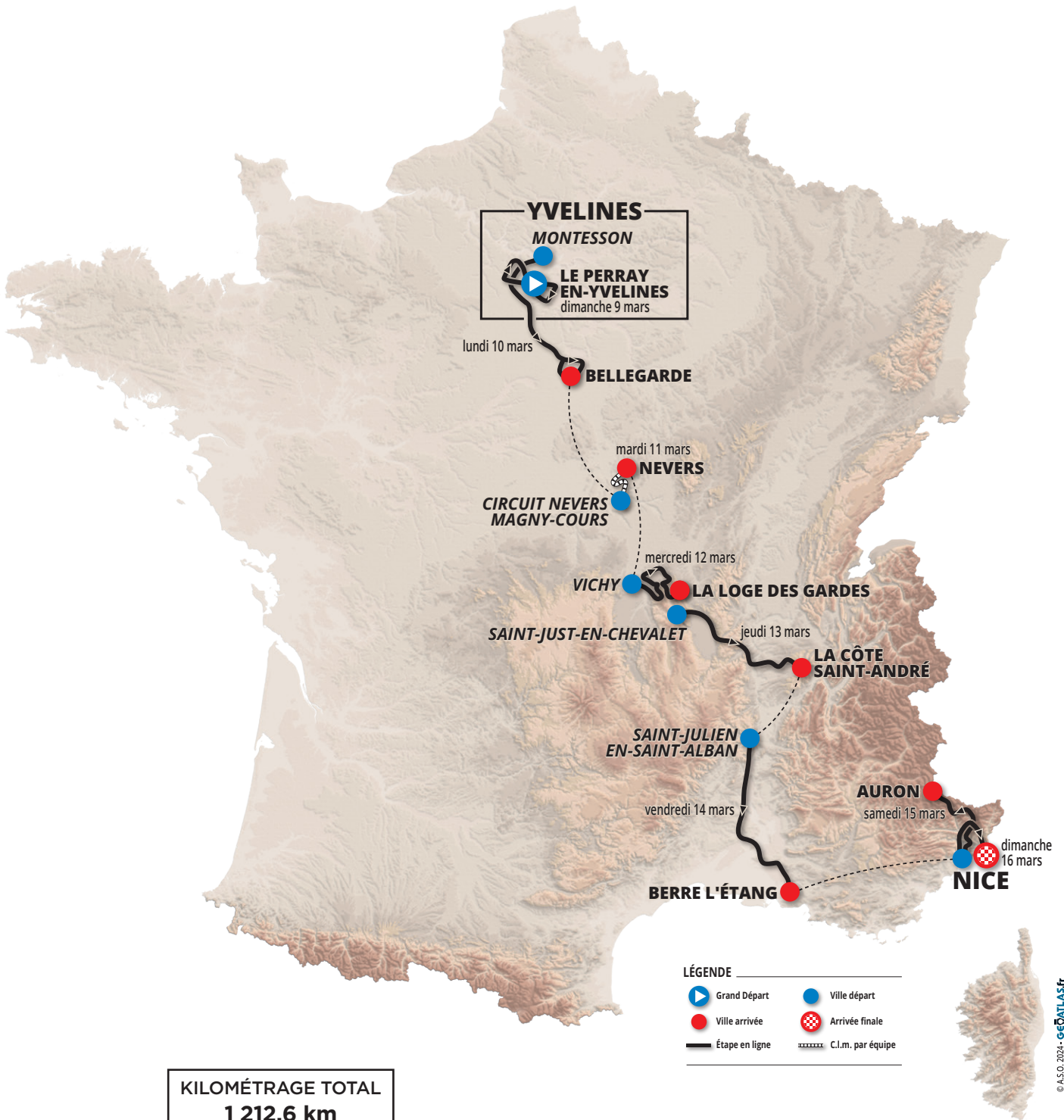


SOMMAIRE

PARCOURS OFFICIEL	2
ÉTAPES ET PICTOGRAMMES	3
OFFICIELS	4
ÉQUIPES ET ENJEUX	5
MÉDIATISATION DE L'ÉPREUVE	6
GRAND DÉPART ET PERMANENCE	7
ÉTAPE 1	8 À 13
ÉTAPE 2	14 À 19
ÉTAPE 3	20 À 25
ÉTAPE 4	26 À 31
ÉTAPE 5	32 À 37
ÉTAPE 6	38 À 43
ÉTAPE 7	44 À 49
ÉTAPE 8	50 À 55
RÈGLEMENT PARTICULIER	56 ET 57
PARTENAIRES	58 À 61
HÔPITAUX	62
STATIONS-SERVICE	63
CLASSEMENT 2024 ET PALMARÈS	64



PARCOURS OFFICIEL



ÉTAPES ET PICTOGRAMMES

ÉTAPES

ÉTAPE 1

DIMANCHE 9 MARS • 156,1 KM

- ▶ Le Perray-en-Yvelines | 78
- 📍 Le Perray-en-Yvelines | 78

ÉTAPE 2

LUNDI 10 MARS • 183,9 KM

- ▶ Montesson | 78
- 📍 Bellegarde | 45

ÉTAPE 3

MARDI 11 MARS • 28,4 KM

- ▶ Circuit Nevers Magny-Cours | 58
- 📍 Nevers | 58

ÉTAPE 4

MERCREDI 12 MARS • 163,4 KM

- ▶ Vichy | 03
- 📍 La Loge des Gardes | 03

ÉTAPE 5

JEUDI 13 MARS • 203,3 KM

- ▶ Saint-Just-en-Chevalet | 42
- 📍 La Côte-Saint-André | 38

ÉTAPE 6

VENDREDI 14 MARS • 209,8 KM

- ▶ Saint-Julien-en-Saint-Alban | 07
- 📍 Berre l'Étang | 13

ÉTAPE 7

SAMEDI 15 MARS • 147,8 KM

- ▶ Nice | 06
- 📍 Auron | 06

ÉTAPE 8

DIMANCHE 16 MARS • 119,9 KM

- ▶ Nice | 06
- 📍 Nice | 06

PICTOGRAMMES

- | | | | |
|-----------------------------|--|--|--------------------|
| PPO Point de passage obligé | Point de chronométrage intermédiaire | P Parking équipes | Accueil invités |
| Départ fictif | 1 Col ou côte de 1 ^{re} catégorie | P Parking véhicules "avant" officiels / presse | VIP Espace invités |
| Km 0 Départ réel | 2 Col ou côte de 2 ^e catégorie | P Parking véhicules "arrière" officiels / presse | i Permanence |
| Zone de collecte | 3 Col ou côte de 3 ^e catégorie | P Parking invités | Centre de presse |
| Ravitaillement | Sprint zone | P Parking hors course | ZT Zone technique |
| S Sprint-bonifications | Dernier kilomètre | | Station-service |
| Podium signature | Arrivée | | |



A.S.O. 2024 © B. Ceusters

DIRECTION

Directeur du cyclisme : Christian Prudhomme

COMPÉTITIONS

Directeurs de Paris-Nice : François Lemarchand,
Yannick Talabardon

Directeur de l'épreuve : Thierry Gouvenou

Assistance direction : Gilles Maignan

Régulateurs : Jean-Marc Marino, Franck Perque

Permanence sportive : Marie-Noëlle Féron

Speakers : Marc Chavet, Damien Martin

Responsable sécurité : Thierry Gouvenou
Tél. : +33 (0)6 74 95 99 66

COMMISSARIAT GÉNÉRAL

Départ : Morgan Bourdelle

Parcours : Aurélien Janssens

Arrivée : Arthur Thévenot

COLLÈGE DES COMMISSAIRES

Président du jury :

Vicente Tortajada Villarroja (UCI, Esp)

Membres du jury :

Sven Calus (UCI, Bel), Rodolphe Cramete (UCI, Esp),

Laurent Genetelli (UCI, Bel), Philippe Lambert (UCI, Fra)

Juge à l'arrivée : Sandrine Dufour (FFC)

Commissaires à moto :

Julien Gloaguen (FFC), Anthony Marcoux (FFC),

Daniel Mezzetta (FFC)

Chronométreurs :

Cécile Cardi (FFC), Olivier Dufour (FFC)

SERVICE MÉDICAL

Alain Chansou, André Chaumont, Franc Mengelle,
Aubin Vergnes, Killian Yao

AMBASSADEUR

Thomas Voeckler

RELATIONS COLLECTIVITÉS

Maxime Lasserre

HOSPITALITÉS, RELATIONS PUBLIQUES

Élise Bardaine

ANIMATIONS

Cédric Marsault

MÉDIAS

Relations presse : Christophe Morel, Mélanie Vallage

Coordination TV : Océane Delaplace, Lucie Jacquinet

Digital : Clément Duriez

Rédacteur site internet : Louis Doucet

COMMERCIAL ET PARTENARIATS

Olivier Furon, Quentin Jankowski

LOGISTIQUE

Martial de Joussineau, David Foulon, Juliette Hicher,

Sabrina Le Dantec, Charline Petit


Parc automobile : Franck Meneghini

Hébergement : Marlène Cherbonnier



ÉQUIPES ET ENJEUX

ÉQUIPES

	ALPECIN DECEUNINCK 		ARKEA B&B HOTELS 		BAHRAIN VICTORIOUS 		CAJA RURAL SEGUROS RGA 
	COFIDIS 		DECATHLON AG2R LA MONDIALE TEAM 		EF EDUCATION EASYPOST 		GROUPAMA-FDJ 
	INEOS GRENADIERS 		INTERMARCHÉ WANTY 		LIDL-TREK 		MOVISTAR TEAM 
	RED BULL BORA HANSGROHE 		SOUDAL QUICK-STEP 		TEAM JAYCO ALULA 		TEAM PICNIC POSTNL 
	TEAM VISMA LEASE A BIKE 		TOTALENERGIES 		TUDOR PRO CYCLING TEAM 		UAE TEAM EMIRATES-XRG 
			UNO-X MOBILITY 		XDS ASTANA TEAM 		

ENJEUX




Maillot jaune et blanc

parrainé par **LCL**
Classement général individuel au temps
2024 • **Matteo Jorgenson** 



Maillot blanc à pois rouges

parrainé par **E.LECLERC**
Classement du meilleur grimpeur
2024 • **Remco Evenepoel** 



Maillot vert

parrainé par **ŠKODA**
Classement par points
2024 • **Remco Evenepoel** 



Maillot blanc

parrainé par **le Département des HAUTS-DE-SEINE**
Classement du meilleur jeune
2024 • **Matteo Jorgenson** 

Victoire d'étape,
parrainée par **DOMITYS**



Prix de la combativité,
parrainé par **CENTURY 21**



Classement par équipes
parrainé par **BASIC-FIT**
2024 • **UAE Team Emirates** 



MÉDIATISATION DE L'ÉPREUVE

SUIVEZ LA COURSE EN DIRECT SUR **france•3** ET **EUROSPORT**
DÈS DIMANCHE 9 MARS 2025.

SUIVEZ LA COURSE À LA TÉLÉVISION

*en 2024 / Source : Médiamétrie



- Course diffusée dans **190 pays**
- **24 diffuseurs** dont 21 en direct



- **12,3 %** de part d'audience*
Près d'1 million de téléspectateurs*
(audience moyenne)
- Près de **9 millions** de téléspectateurs*
sur l'ensemble de la course
(reach au seuil d'une minute)
- **1,8 million** de téléspectateurs*
Pics d'audience pour les 2 dernières étapes

FRANCE

(📺) Direct

France 3

Dimanche 9 mars :
13h35-15h30
Du lundi 10 au vendredi 14 mars :
14h30-16h40
Samedi 15 mars : 13h35-15h20
Dimanche 16 mars : 15h-17h20

Eurosport 2

Dimanche 9 mars : 14h00-15h30
Du lundi 10 au vendredi 14 mars :
15h45-16h45
Samedi 15 mars : 13h25-15h15
Dimanche 16 mars : 15h45-17h25

EUROPE

(📺) Direct

Eurosport

Autres chaînes

Belgique : RTBF, VRT
Danemark : DKTV2
Espagne : Teledporte
Italie : Rai Sport
Luxembourg : RTL
Norvège : TV2
Pays-Bas : NOS (week-ends)
Pays Basque : ETB
Russie : OKKO
Suisse : SRG SSR (week-ends)

Résumés quotidiens

Pays-Bas : NOS (en semaine)
Royaume Uni : ITV4

MONDE

(📺) Direct

Afrique subsaharienne : SuperSport
Amérique latine : ESPN International
Asie du Sud-Est : Eurosport
Australie : SBS

Canada : FloBikes
Chine : Zhibo TV
Japon : J Sports
Moyen-Orient et Afrique du Nord :
Abu Dhabi Sports
Nouvelle-Zélande : Sky Sports
USA : NBC Sports/Peacock

Résumés quotidiens

Amérique latine : Global Cycling
Network (clips digitaux)
Monde :
Lanterne Rouge (clips digitaux)

Programme final

Amérique latine : DirecTV

NEWS MONDE

Agences news

AFPTV, Eurovision, SNTV

Chaînes news monde

France 24
(en français, anglais et arabe)

SUIVEZ LA COURSE SUR LES PLATEFORMES DIGITALES

(📺) Live vidéo

france•tv | EUROSPORT | max

(📱) Réseaux sociaux



@ParisNice #ParisNice

(🌐) Site internet

DÉPÊCHES, RÉSULTATS,
CLASSEMENTS EN DIRECT MINUTE PAR MINUTE
paris-nice.fr



Une communauté de **225 000 fans**
toutes plateformes confondues*

*en date du 14 février 2025

GRAND DÉPART YVELINES

Les Yvelines, une « petite France » aux portes de Paris

Constitué de 259 communes, le département des Yvelines est reconnu pour la richesse et la diversité de son patrimoine naturel, avec de nombreux espaces verts, forêts et cours d'eau.

Il est également célèbre pour ses attraits culturels, touristiques et historiques, notamment le château de Versailles, joyau le plus notable du territoire, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, mais aussi d'autres sites remarquables comme les châteaux de Rambouillet, de Breteuil ou de la Madeleine.

En outre, les Yvelines se distinguent par leur attractivité économique, dans des secteurs tels que l'automobile, l'aéronautique, la santé, la recherche et l'innovation.

Le département des Yvelines possède un cadre de vie exceptionnel où le sport joue un rôle prépondérant. Avec plus de 400 000 licenciés, le monde sportif contribue au rayonnement et à l'animation du territoire. Le cyclisme y tient une place de choix, avec la tenue de grands événements. À commencer par Paris-Nice, issu d'un partenariat fidèle depuis plus de 15 ans avec A.S.O., via l'accueil des deux premières étapes de cette célèbre Course au soleil mais également le départ de la dernière étape du Tour de France chaque été.

Pour la 83^e édition de Paris-Nice, Le Perray-en-Yvelines et Montesson accueilleront le Grand Départ (première étape) et le départ de la deuxième.



Paris-Nice 2024



Paris-Nice 2024

Terre de vélo

Fier de son label d'excellence « Terre de Vélo », le Département des Yvelines participe activement au développement des mobilités douces et mène une politique durable pour favoriser l'intermodalité, étendre son réseau cyclable ou encourager la pratique du vélo pour tous. Les Yvelines sont une terre naturelle de « slow tourisme » avec trois des principales véloroutes d'Europe : l'Avenue Verte London Paris® reliant les deux capitales, la Véloscénie entre Paris et le Mont Saint-Michel et La Seine à Vélo entre Paris et Le Havre - Deauville.

Collectivité hôte des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, 3^e territoire d'accueil avec 5 sites olympiques, le Département des Yvelines entend transformer cet événement mondial en héritage pour les Yvelinois et poursuivre ainsi son action au travers d'une politique sportive visant à permettre l'accès au sport et au para-sport pour tous, partout sur le territoire.

yvelines.fr
yvelines-infos.fr
destination-yvelines.fr



Yvelines
Le Département

PERMANENCE

PERMANENCE D'ACCUEIL

Samedi 8 mars

de 14h00 à 18h00

Salle des sports

1, rue des Lauriers

78610 Le Perray-en-Yvelines

Réunion des directeurs sportifs : 16h00

Réunion sécurité UCI pilotes échelon course : 17h00

Réunion TV : 17h45

PERMANENCES

Permanence sportive : + 33 (0)6 07 30 22 47

Permanence médicale : + 33 (0)6 80 43 06 06

Accueil presse : + 33 (0)6 40 16 67 67

Numéros valables durant toute l'épreuve

LE PERRY-EN-YVELINES (78)

Le Perray-en-Yvelines est une commune de près de 7 000 habitants, située dans le département des Yvelines, en région Île-de-France. Elle se trouve à environ 47 kilomètres au sud-ouest de Paris. Nichée à la lisière de la majestueuse forêt de Rambouillet et en plein cœur du Parc national de la Haute Vallée de Chevreuse, cette petite ville de caractère offre un cadre de vie paisible et verdoyant, idéal pour les amoureux de la nature et du calme.

Le territoire communal est caractérisé par la présence de plusieurs étangs, dont l'étang du Perray et l'étang de Saint-Hubert, qui offrent des opportunités de promenades et de découverte de la biodiversité locale. Ces plans d'eau font partie de la chaîne des étangs et rigoles d'Yvelines, voulue par Louis XIV pour alimenter en eau les bassins du château de Versailles et classée Réserve naturelle nationale depuis avril 2021.

Son patrimoine architectural, marqué par des maisons anciennes et des édifices historiques, témoigne de son riche passé. Parmi les lieux incontournables, on trouve l'église Saint-Éloi, un édifice du XIXe siècle qui domine le centre-ville. Autre monument emblématique de la ville : la Croix Saint-Jacques, qui fait partie du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, en forme d'obélisque et conservée ainsi par Louis XV.

Un tissu associatif particulièrement dense

Le Perray-en-Yvelines séduit par son atmosphère conviviale et son dynamisme. Tout au long de l'année, des événements culturels et festifs animent la ville tout en renforçant le lien social. Parmi ces événements, on peut citer le Perray Game Show en février, le Salon des Arts en mars, la chasse aux œufs en avril, la fête de la nature en mai, la fête de la Saint-Éloi en juin, le feu d'artifice du 14 juillet, les marchés nocturnes aux beaux jours, la soirée Halloween en octobre ou encore le village de Noël les deux premiers week-ends de décembre.

Avec ses nombreux équipements et la richesse de son tissu associatif (la ville compte près de 60 associations dont une vingtaine sportives), Le Perray dispose d'une très longue tradition sportive. La preuve : un Purotin sur deux est adhérent d'au moins une association de la ville. Les équipes d'athlètes locaux font la renommée du Perray dans des championnats départementaux et régionaux, aussi bien en sports collectifs qu'en arts martiaux ou encore en tir sportif. Cet esprit a atteint au Perray son apogée à l'occasion des Jeux olympiques de Paris 2024 ; pendant quatre ans, grâce à la labellisation Terre de jeux 2024, la municipalité a pu faire vivre les valeurs olympiques du sport auprès des petits et des grands.

Grâce à son environnement boisé et ses étangs, Le Perray attire de nombreux sportifs et notamment des cyclistes et des vététistes. La commune possède d'ailleurs une association de passionnés de vélo très active, les Randonneurs. La Ville va bientôt inaugurer très prochainement son pumtrack pour tous les habitants férus de vélo, de skate, de trottinette, de rollers ou autres engins à roulettes.

leperray.fr
yvelines.fr



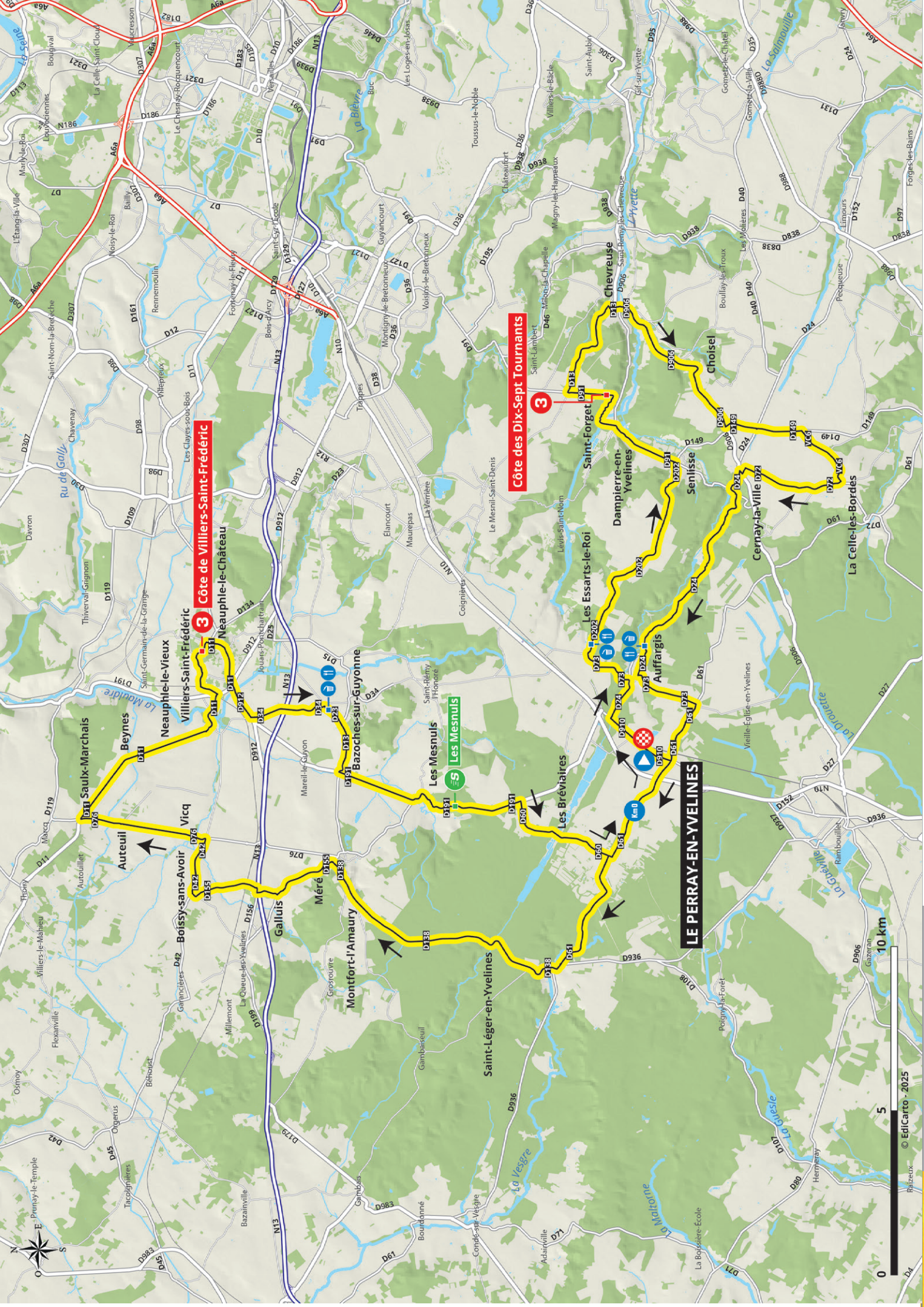
Yvelines
Le Département



Mairie, Le Perray-en-Yvelines



Vue générale, Le Perray-en-Yvelines



Côte de Dix-Sept Tournants

3 Côte de Villiers-Saint-Frédéric

5 Les Mesnuils

LE PERRYAY-EN-YVELINES

ACCÈS ET DÉPART

Rassemblement de départ : D910, rue de Paris
 Signature : 10h20 à 11h30
 Appel : 11h35

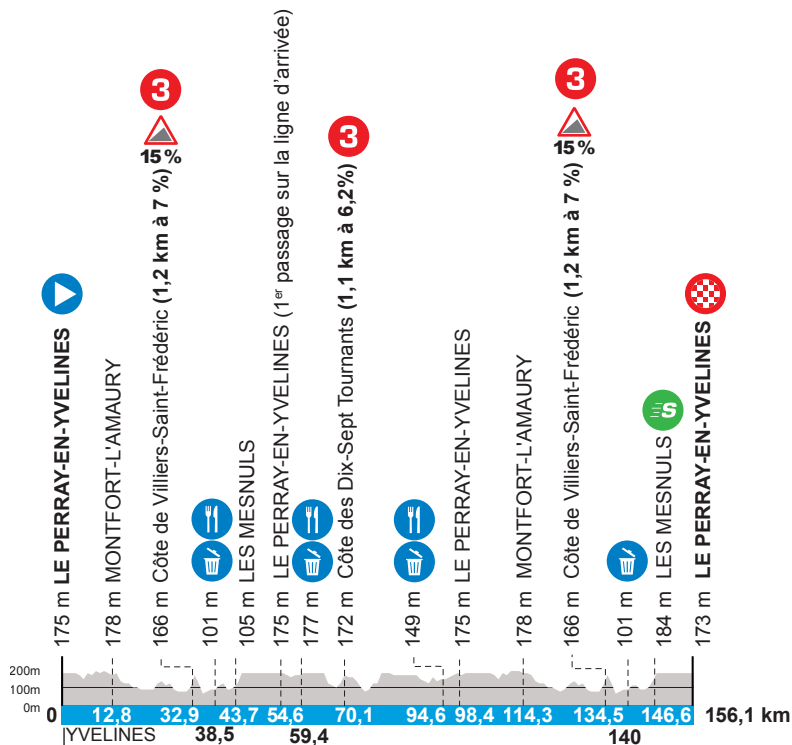
Départ fictif : 11h40 par la rue de Paris, rue de Chartres, D910, D61
 Départ réel : 11h45, sur la D61, soit à 2,6 km du lieu de rassemblement



KILOMÈTRES		ÉTAPE 1				HORAIRES		
À PARCOURIR	PARCOURUS					45 KM/H	43 KM/H	41 KM/H
YVELINES (78)								
		D910	LE PERRAY-EN-YVELINES (D910-D61)	Départ fictif		11:40	11:40	11:40
156.1	0	D61	LE PERRAY-EN-YVELINES	Départ réel		11:45	11:45	11:45
154.6	1.5		LES BRÉVIAIRES			11:47	11:47	11:47
153.5	2.6		Le Matz - Plusieurs élargissements			11:48	11:49	11:49
150.7	5.4		SAINT-LÉGER-EN-YVELINES (D61-D936-D138) - Rétrécissement			11:52	11:52	11:53
143.3	12.8	D138	MONTFORT-L'AMAURY (D138-D155)			12:02	12:03	12:04
141.6	14.5	D155	MÉRÉ			12:04	12:05	12:06
140.2	15.9		GALLUIS (D155-VC-D156-VC) - Nombreux aménagements			12:06	12:07	12:08
137.1	19	VC	BOISSY-SANS-AVOIR (VC-D42)			12:10	12:11	12:13
134.9	21.2	D42	VICQ (D42-D76)			12:13	12:14	12:16
132.5	23.6	D76	AUTEUIL-LE-ROI			12:16	12:18	12:19
131.1	25		Carrefour D76-D11			12:18	12:20	12:21
130.2	25.9	D11	SAULX-MARCHAIS			12:20	12:21	12:23
129.6	26.5		La Petite Mare (BEYNES)			12:20	12:22	12:24
129.1	27		Ferme de l'Orme (BEYNES)			12:21	12:23	12:24
126.4	29.7		NEAUPHLE-LE-VIEUX			12:25	12:26	12:28
125.6	30.5		VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC (D11-VC-D11)			12:26	12:28	12:30
123.2	32.9	VC	Côte de Villiers-Saint-Frédéric			12:29	12:31	12:33
122.5	33.6	D11	NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU - Terre-pleins centraux en descente			12:30	12:32	12:34
121.9	34.2		VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC (D11-D912)			12:31	12:33	12:35
119.9	36.2	D912	Carrefour D912-D34			12:33	12:35	12:38
117.6	38.5	D34	LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE (D34-D23)			12:36	12:39	12:41
117.6	38.5	D23	Zone de collecte n°1			12:36	12:39	12:41
117.1	39		BAZOCHES-SUR-GUYONNE (D23-D13)			12:37	12:39	12:42
115.7	40.4	D13	Cheval Mort (MAREIL-LE-GUYON) (D13-D191)			12:39	12:41	12:44
112.4	43.7	D191	Début du secteur pavé LES MESNULS (300 m)			12:43	12:46	12:49
109.3	46.8		Carrefour D191-D60			12:47	12:50	12:53
108.6	47.5	D60	Les Petites Yvelines			12:48	12:51	12:54
106.4	49.7		LES BRÉVIAIRES (D60-D61)			12:51	12:54	12:58
103.9	52.2	D61	LE PERRAY-EN-YVELINES (D61-D910)			12:55	12:58	13:01
101.5	54.6	D910	LE PERRAY-EN-YVELINES (1 ^{er} passage sur la ligne d'arrivée)			12:58	13:01	13:05
99.9	56.2		Carrefour D910-D24			13:00	13:03	13:07
98.8	57.3	D24	AUFFARGIS (D24-D73)			13:01	13:05	13:09
97.4	58.7	D73	LES ESSARTS-LE-ROI (D73-D202)			13:03	13:07	13:11
96.7	59.4	D202	Zone de collecte n°2			13:04	13:08	13:12
89.8	66.3		SENLISSE (D202-D91)			13:13	13:17	13:22
89.1	67	D91	DAMPIERRE-EN-YVELINES			13:14	13:18	13:23
86	70.1		Côte des Dix-Sept Tournants			13:18	13:23	13:28
84.9	71.2		Carrefour D91-D13			13:20	13:24	13:29
84.2	71.9	D13	Trotigny			13:21	13:25	13:30
82.5	73.6		CHEVREUSE (D13-D906)			13:23	13:28	13:33
77	79.1	D906	Bel-Air (CHOISEL)			13:30	13:35	13:41
75.8	80.3		Carrefour D906-D149			13:32	13:37	13:42
73.5	82.6	D149	Carrefour D149-VC6			13:35	13:40	13:46
71.4	84.7	VC6	Les Bordes (LA CELLE-LES-BORDES) (VC6-D72)			13:38	13:43	13:49
68.4	87.7	D72	CERNAY-LA-VILLE (D72-D906-D24)			13:42	13:47	13:53
67.1	89	D24	Carrefour D24-D91-D24			13:44	13:49	13:55
61.5	94.6		Zone de collecte n°3			13:51	13:57	14:03
61.1	95		AUFFARGIS			13:52	13:57	14:04
58.3	97.8	D73	Carrefour D73-D61			13:55	14:01	14:08
57.7	98.4	D61	LE PERRAY-EN-YVELINES - Plusieurs rétrécissements			13:56	14:02	14:09
53.1	103		LES BRÉVIAIRES			14:02	14:09	14:16
52	104.1		Le Matz - Plusieurs rétrécissements			14:04	14:10	14:17
49.2	106.9		SAINT-LÉGER-EN-YVELINES (D61-D936-D138) - Rétrécissement			14:07	14:14	14:21
41.8	114.3	D138	MONTFORT-L'AMAURY (D138-D155)			14:17	14:24	14:32
40	116.1	D155	MÉRÉ			14:20	14:27	14:35
38.7	117.4		GALLUIS (D155-VC-D156-VC) - Nombreux aménagements			14:21	14:29	14:37
35.6	120.5	VC	BOISSY-SANS-AVOIR (VC-D42)			14:26	14:33	14:41
33.4	122.7	D42	VICQ (D42-D76)			14:29	14:36	14:45
31	125.1	D76	AUTEUIL-LE-ROI			14:32	14:39	14:48
29.6	126.5		Carrefour D76-D11			14:34	14:41	14:50
28.6	127.5	D11	SAULX-MARCHAIS			14:35	14:43	14:51
28.1	128		La Petite Mare (BEYNES)			14:36	14:44	14:52
27.6	128.5		Ferme de l'Orme (BEYNES)			14:36	14:44	14:53
24.9	131.2		NEAUPHLE-LE-VIEUX			14:40	14:48	14:57
24.1	132		VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC (D11-VC-D11)			14:41	14:49	14:58
21.6	134.5	VC	Côte de Villiers-Saint-Frédéric			14:44	14:53	15:02
21	135.1	D11	NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU - Terre-pleins centraux en descente			14:45	14:53	15:03
20.4	135.7		VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC (D11-D912)			14:46	14:54	15:04
18.4	137.7	D912	Carrefour D912-D34			14:49	14:57	15:06
16.1	140	D34	LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE (D34-D23)			14:52	15:00	15:10
16.1	140	D23	Zone de collecte n°4			14:52	15:00	15:10
15.5	140.6		BAZOCHES-SUR-GUYONNE (D23-D13)			14:52	15:01	15:11
14.2	141.9	D13	Cheval Mort (MAREIL-LE-GUYON) (D13-D191)			14:54	15:03	15:13
10.9	145.2	D191	Début du secteur pavé LES MESNULS (300 m)			14:59	15:08	15:17
9.5	146.6		LES MESNULS			15:00	15:09	15:19
7.7	148.4		Carrefour D191-D60			15:03	15:12	15:22
7	149.1	D60	Les Petites Yvelines			15:04	15:13	15:23
4.8	151.3		LES BRÉVIAIRES (D60-D61)			15:07	15:16	15:26
2.4	153.7	D61	LE PERRAY-EN-YVELINES (D61-D910)			15:10	15:19	15:30
0	156.1	D910	LE PERRAY-EN-YVELINES			15:13	15:23	15:33

PROFILS

1 400 M D+

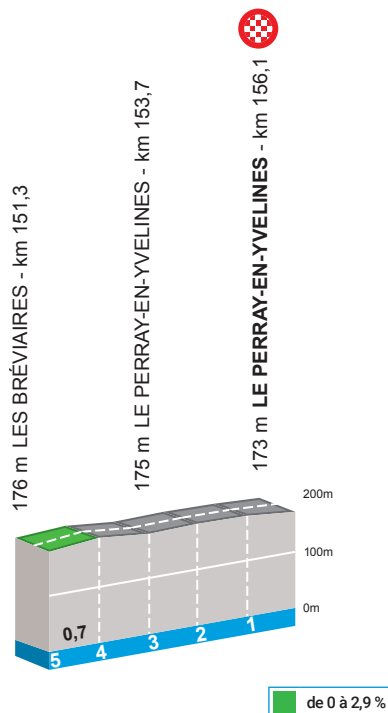


- Départ
- Côte de 3^e catégorie
- Pente maximale sur 100 m
- Sprint
- Zone de collecte
- Ravitaillement
- Arrivée

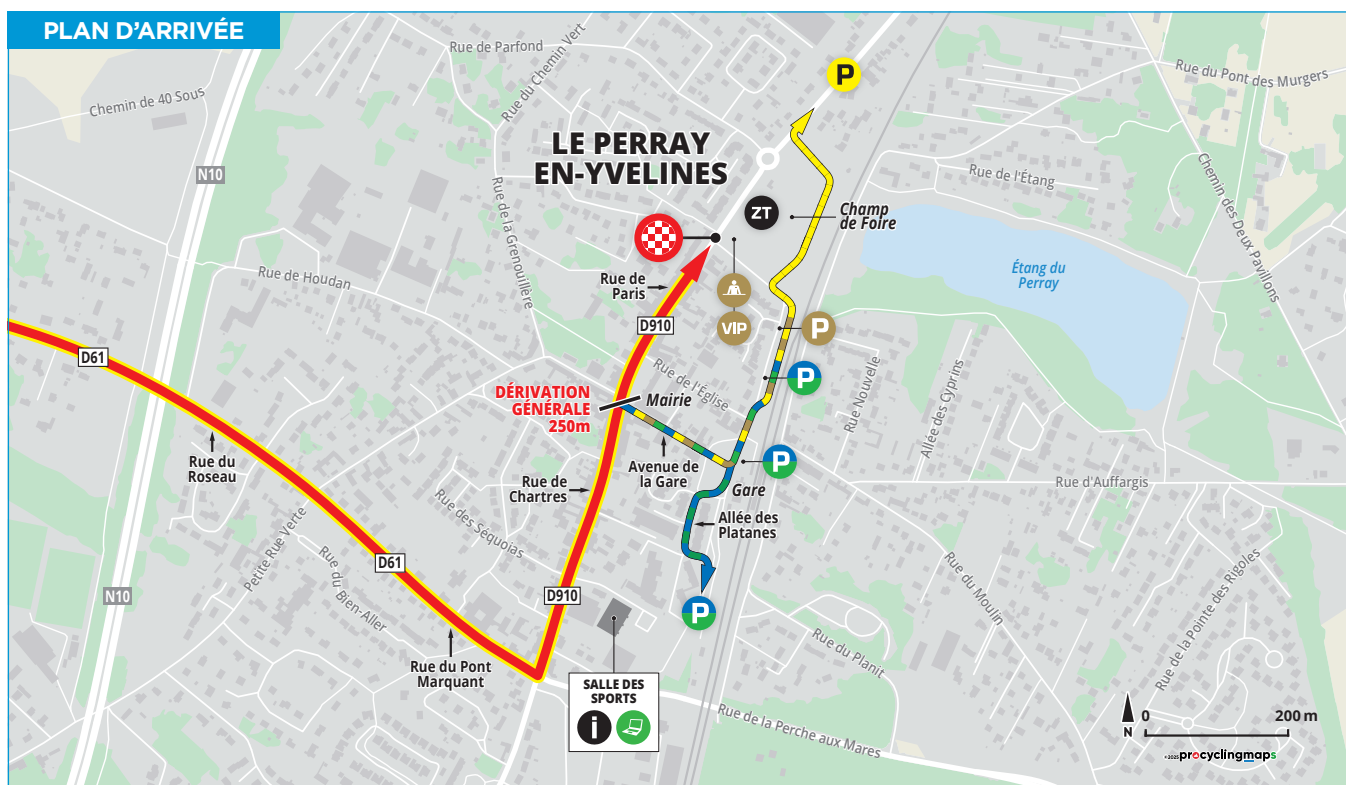
A.S.O. 2024 © B. Coustiers



PROFIL DES DERNIERS KM



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : sur la D910, rue de Paris, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 700 mètres
Largeur : 6,5 mètres

Permanence / centre de presse : Salle des sports - Rue des Lauriers
Distance de l'arrivée : 550 mètres

▶ MONTESSON (78)

Montesson, commune des Yvelines, compte près de 15 000 habitants.

Dans un méandre de la Seine, son territoire s'étend sur une plaine de 400 hectares à seulement 15 km de Paris, de laquelle on aperçoit le quartier de La Défense et la Tour Eiffel... Zone agricole protégée, elle génère une production de qualité, notamment la salade, ses maraîchers fournissant 5 % de la production nationale et 40 % de celle d'Île de France !

Montesson, « Marianne d'Or du développement durable », a toujours été en pointe dans les domaines de la préservation de l'environnement et de la biodiversité, s'appuyant sur de nombreuses réalisations comme un arboretum et l'implantation d'une forêt de type Miyawaki. Montesson, riche de sa terre, est également une ville d'eau avec ses bords de Seine, et d'air avec son passé aéronautique.

Le Roumain Traian Vuia y conçut en effet le premier appareil au monde à voler sans être catapulté et le testa avec succès en 1906 sur la plaine de Montesson. Plusieurs personnalités sont nées ou ont vécu à Montesson, comme Perrette Dufour, nourrice de Louis XIV, le boxeur Marcel Cerdan et la famille Sardou, Fernand, Jackie et Michel. Quant à la tradition du pâté à la Carmen, elle donne lieu à une grande fête annuelle au cours de laquelle est élue « Miss Montesson », qui représente la ville dans diverses manifestations.

montesson.fr
yvelines.fr



Yvelines
Le Département



La plaine maraîchère de Montesson

◻ BELLEGARDE (45)

Située à seulement 1h30 au sud de Paris, la commune de Bellegarde possède le charme des vieilles pierres, la beauté d'un fleurissement remarquable mais également le dynamisme d'un tissu économique et associatif qui anime cette petite commune rurale.

Bellegarde possède 4 atouts majeurs :

- La culture des rosiers, savoir-faire transmis de génération en génération depuis plus de 100 ans.
- Un château du XVIII^e siècle.
- Le calme de la campagne avec tous les services de proximité nécessaires.
- Sa situation entre Orléans et Montargis.

La ville compte plus de 30 associations, dont 14 sportives, soit près de 1 000 sportifs amateurs licenciés pour moins de 2 000 habitants !

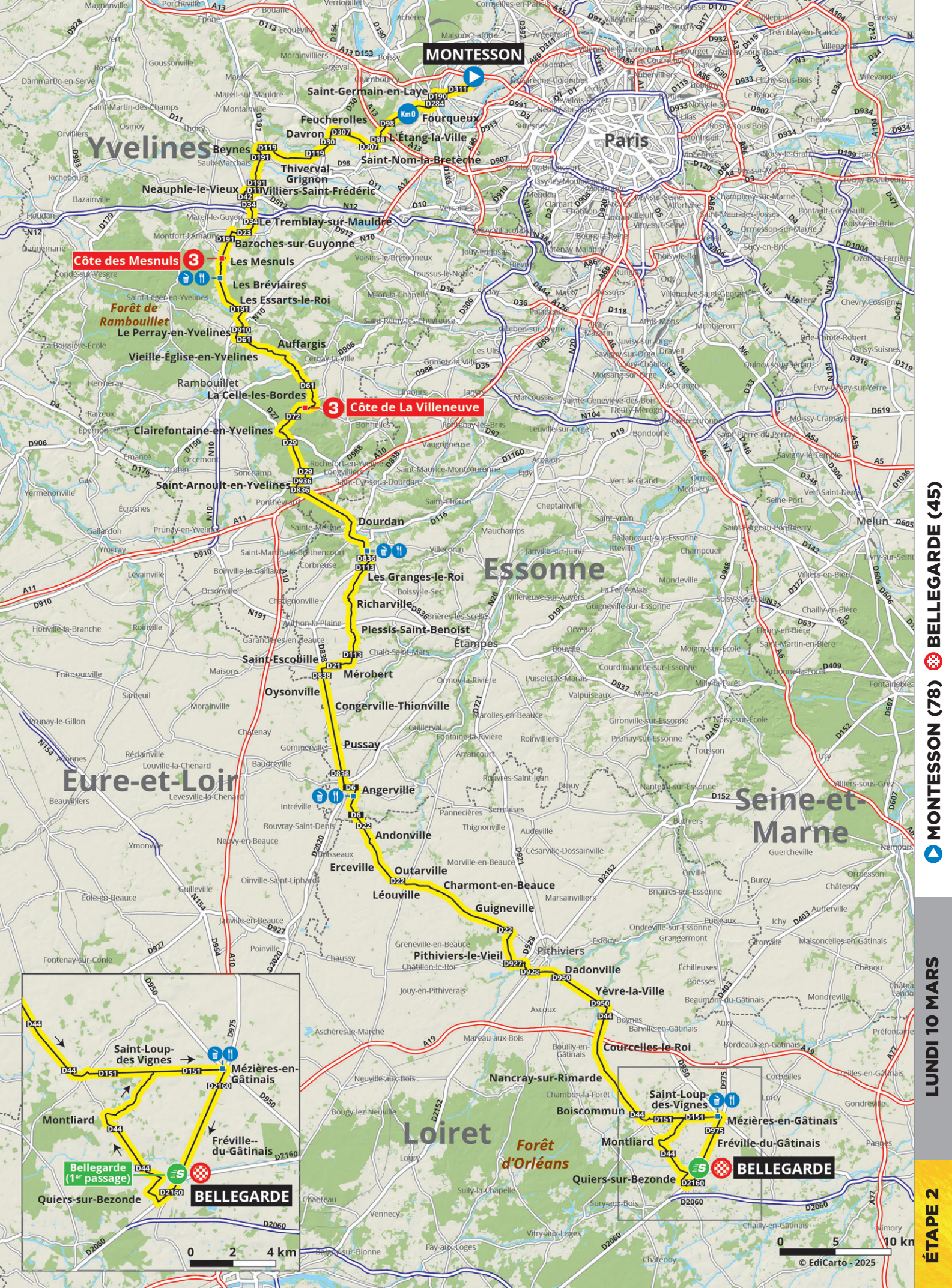
L'étape de Paris-Nice à Bellegarde peut être importante pour le classement général avec sa longue ligne droite avant l'arrivée (6 km), propice aux bordures. Le tracé du parcours de cette étape permet de mettre en avant le patrimoine architectural de la ville avec deux passages sur la ligne. La commune est fière d'accueillir une compétition sportive professionnelle de cette envergure. « C'est une chance ! » se réjouit le premier adjoint au maire, M. Philippe Desnoues.

Et cette année est l'année du cyclisme à Bellegarde, puisque la commune accueillera également une étape du Tour du Loiret en mai.

bellegarde.fr



Château de Bellegarde



Côte des Mesnuls 3

3 Côte de La Villeneuve

Eure-et-Loir

Loiret

Seine-et-Marne

MONTESSON

Paris

Yvelines

Essonne

BELLEGARDE

0 2 4 km

0 5 10 km

© Edicarto - 2025

MONTESSON (78) BELLEGARDE (45)

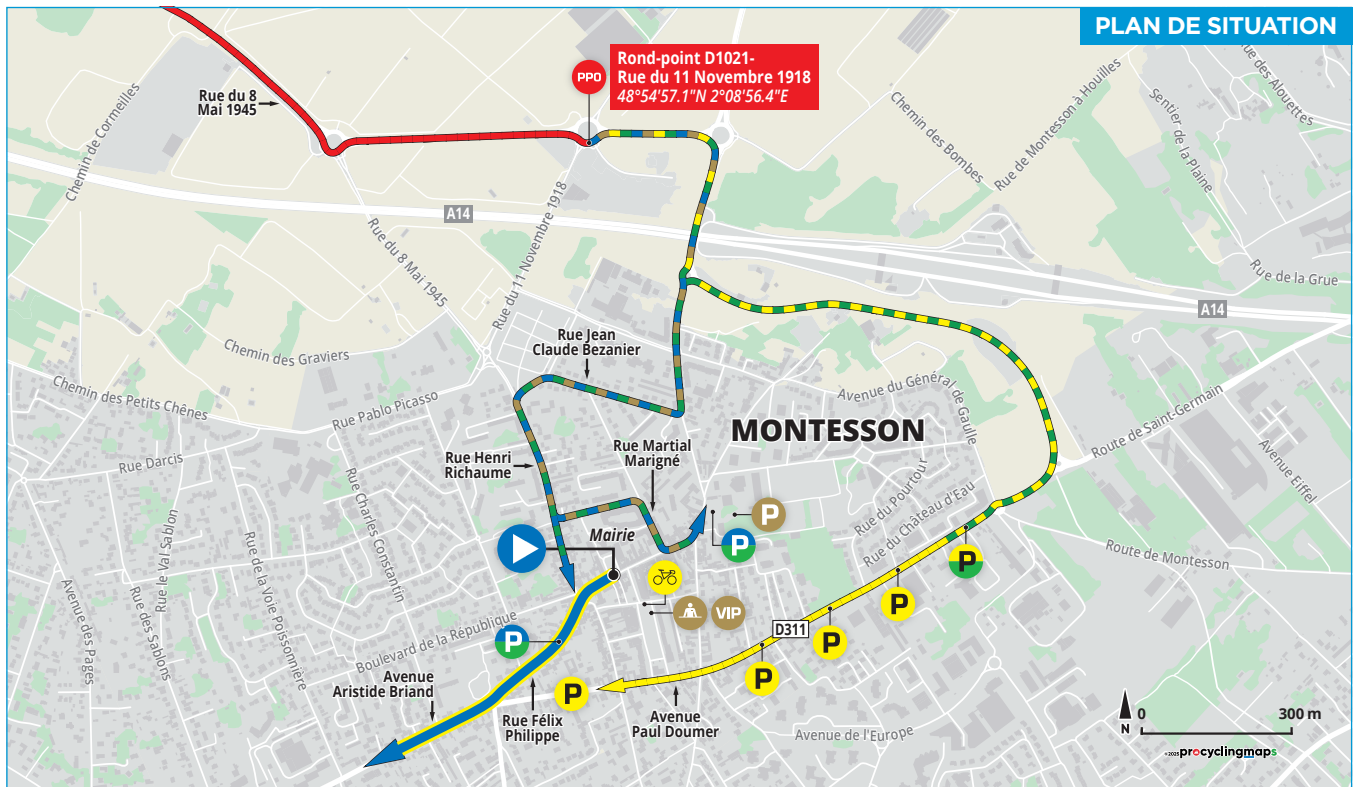
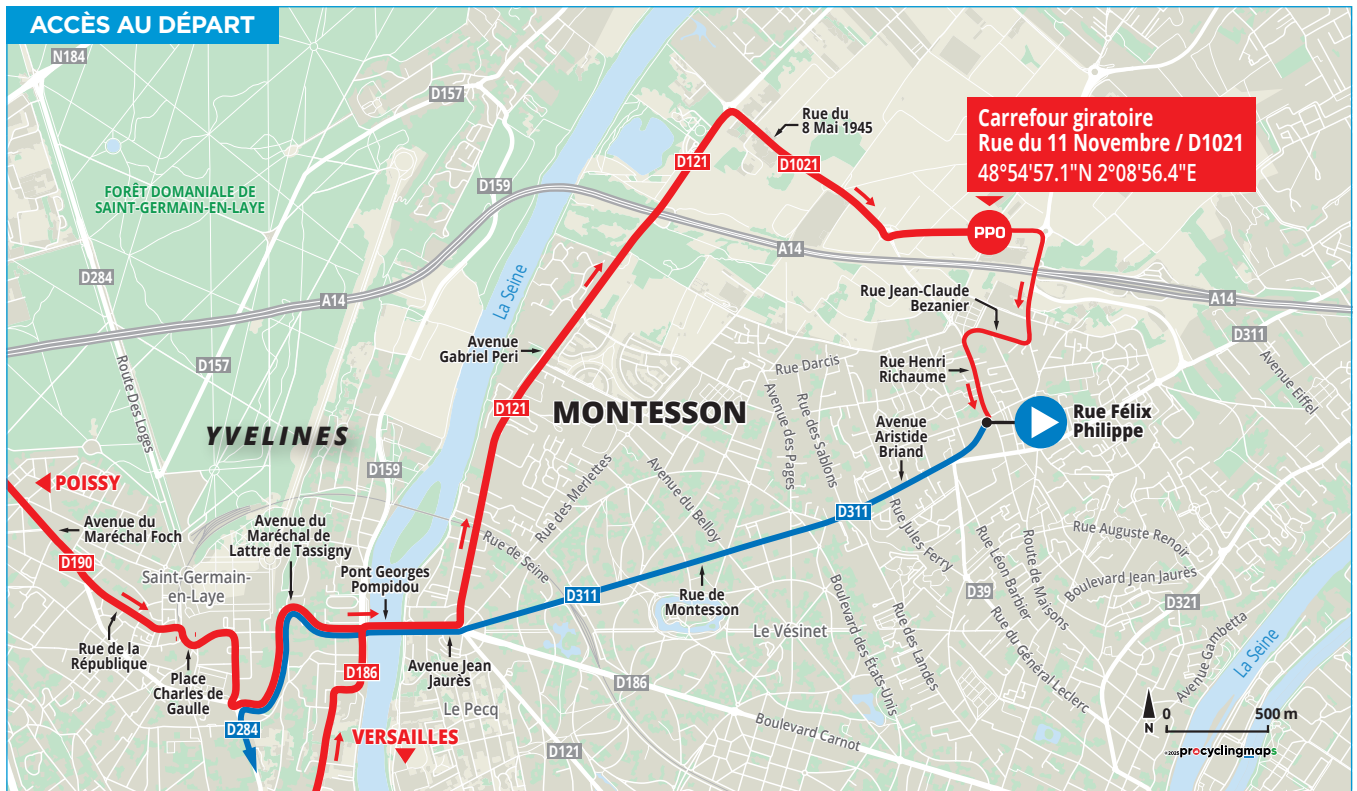
LUNDI 10 MARS

ÉTAPE 2

ACCÈS ET DÉPART

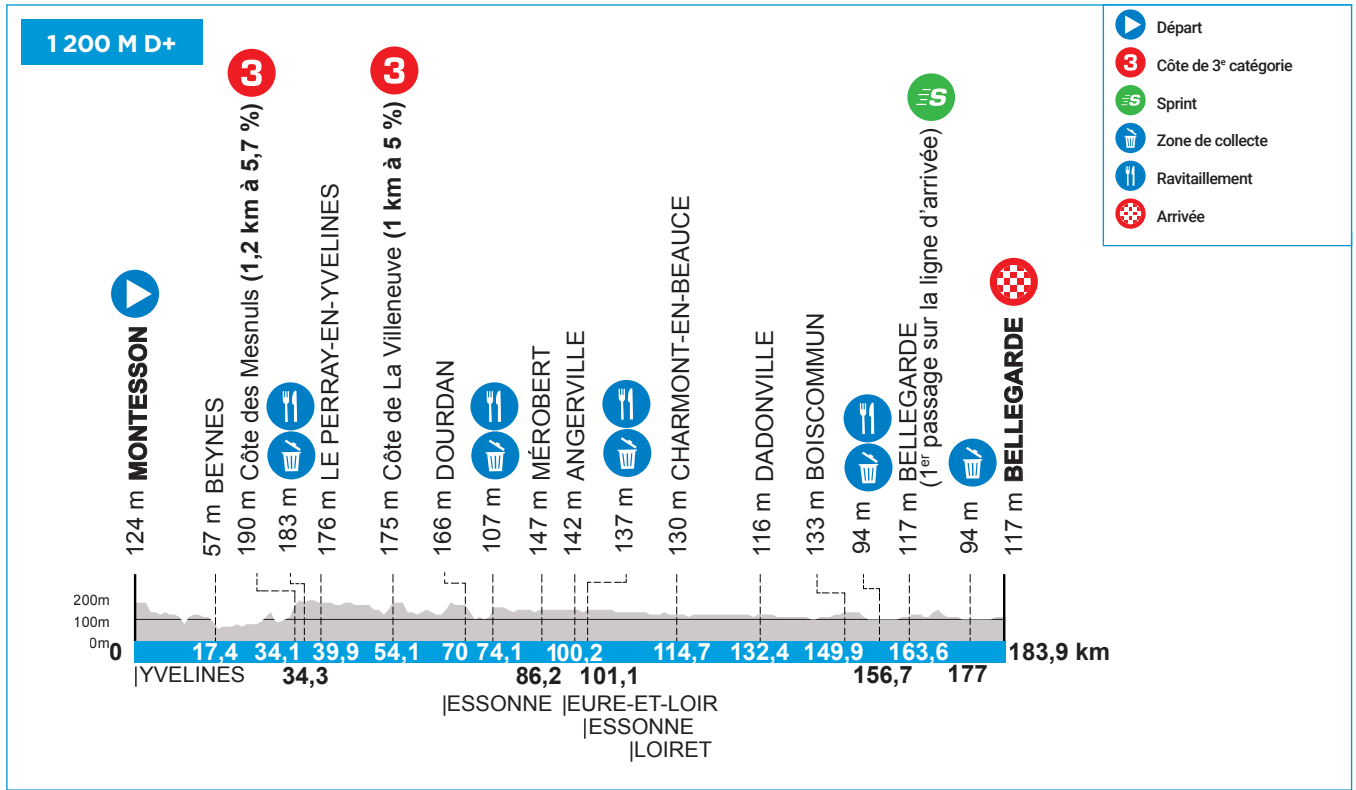
Rassemblement de départ : place Démange
 Signature : 10h50 à 11h50
 Appel : 11h55

Départ fictif : 12h00 par place Paul Démange, rue du président René Coty, rue du Général Leclerc, rue Félix Philippe, D311, D186, pont du Pecq-sur-Seine, D186, D284, D161, rue du Pontel, D98
 Départ réel : 12h20 sur la D98, soit à 8 km du lieu de rassemblement



KILOMÈTRES		ÉTAPE 2				HORAIRES		
À PARCOURIR	PARCOURUS					46 KM/H	44 KM/H	42 KM/H
YVELINES (78)								
		VC	MONTESSON (VC-D311)	Départ fictif ▶	12:00	12:00	12:00	
		D311	CHATOU					
			LE VÉSINET (D311-D186)					
		D186	LE PECQ (D186-D190)					
		D190	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (D190-D284-D161-D98)					
		D98	MAREIL-MARLY					
			FOURQUEUX					
183.9	0		MONTESSON	Départ réel	12:20	12:20	12:20	
180.4	3.5		SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE (D98-D307)		12:24	12:25	12:25	
175.3	8.6	D307	FEUCHEROLLES (D307-D307 C6-D30)		12:31	12:32	12:32	
172.9	11	D30	Carrefour D30-D119		12:34	12:35	12:36	
169.1	14.8	D119	THIVERVAL-GRIGNON		12:39	12:40	12:41	
166.5	17.4		BEYNES (D119-D191) - Terre-pleins centraux		12:43	12:44	12:45	
161.7	22.2	D191	VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC (D191-D11)		12:49	12:50	12:52	
160.5	23.4	D11	NEAUPHLE-LE-VIEUX (D11-D42-D34)		12:50	12:52	12:53	
156.3	27.6	D34	LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE (D34-D23)		12:56	12:58	12:59	
155.8	28.1	D23	BAZOUCHES-SUR-GUYONNE (D23-D13)		12:57	12:58	13:00	
154.4	29.5	D13	Le Cheval Mort (D13-D191)		12:58	13:00	13:02	
151.1	32.8	D191	Début du secteur pavé LES MESNULS (300 m)		13:03	13:05	13:07	
149.8	34.1		Côte des Mesnuls		13:04	13:06	13:09	
149.6	34.3		Zone de collecte n°1		13:05	13:07	13:09	
145.7	38.2		Saint-Hubert (LES ESSARTS-LE-ROI) (D191-D991)		13:10	13:12	13:15	
144	39.9	D991	LE PERRAY-EN-YVELINES (D991-D910-D61) - Rétrécissements		13:12	13:14	13:17	
137.2	46.7	D61	Saint-Benoît (AUFFARGIS)		13:21	13:24	13:27	
135	48.9		Carrefour D61-D906-D61		13:24	13:27	13:30	
131.5	52.4		LA CELLE-LES-BORDES (D61-D72)		13:28	13:31	13:35	
129.8	54.1	D72	Côte de La Villeneuve		13:30	13:34	13:37	
127.2	56.7		CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES (D72-D27-D29) - Rétrécissements		13:34	13:37	13:41	
122.2	61.7	D29	SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES (D29-D1988-D988-D936) Rétrécissements en descente		13:40	13:44	13:48	
ESSONNE (91)								
113.9	70	D836	DOURDAN (D836-D116-D836)		13:51	13:55	14:00	
109.8	74.1		Zone de collecte n°2		13:57	14:01	14:06	
108.9	75		LES GRANGES-LE-ROI (D836-VC-D113)		13:58	14:02	14:07	
104.6	79.3	D113	RICHARVILLE		14:03	14:08	14:13	
101	82.9		PLESSIS-SAINT-BENOIST		14:08	14:13	14:18	
97.7	86.2		MÉROBERT (D113-D21)		14:12	14:18	14:23	
94.8	89.1	D21	Carrefour D21-D838		14:16	14:21	14:27	
EURE-ET-LOIR (28)								
ESSONNE (91)								
88	95.9	D838	PUSSAY		14:25	14:31	14:37	
83.7	100.2		ANGERVILLE (D838-D6)		14:31	14:37	14:43	
82.8	101.1	D6	Zone de collecte n°3		14:32	14:38	14:44	
80.2	103.7		Villeneuve		14:35	14:41	14:48	
LOIRET (45)								
78.8	105.1	D22	Puiselet		14:37	14:43	14:50	
77.4	106.5		ANDONVILLE		14:39	14:45	14:52	
72.9	111		Allainville-En-Beauce (OUTARVILLE)		14:45	14:51	14:58	
69.2	114.7		CHARMONT-EN-BEAUCE		14:50	14:56	15:04	
67.8	116.1		Armeville		14:51	14:58	15:06	
62.8	121.1		GUIGNEVILLE		14:58	15:05	15:13	
60	123.9		Carrefour D22-VC4		15:02	15:09	15:17	
60	123.9	VC4	Passage à niveau : train touristique - virage à droite		15:02	15:09	15:17	
59.2	124.7		Ormes		15:03	15:10	15:18	
56.7	127.2		PITHIVIERS-LE-VIEIL (VC4-D927-D928)		15:06	15:13	15:22	
51.5	132.4	D928	DADONVILLE (D928-D950)		15:13	15:21	15:29	
46.5	137.4	D950	Petit Reigneville (YÈVRE-LA-VILLE) (D950-D44)		15:19	15:27	15:36	
42.4	141.5	D44	COURCELLES-LE-ROI		15:24	15:33	15:42	
40.2	143.7		La Nerville		15:27	15:36	15:45	
38.7	145.2		NANCRAÏ-SUR-RIMARDE - Terre-plein central		15:29	15:38	15:47	
34	149.9		BOISCOMMUN (D44-D9-D151)		15:36	15:44	15:54	
30.8	153.1	D151	SAINT-LOUP-DES-VIGNES		15:40	15:49	15:59	
30	153.9		Entrée du circuit final		15:41	15:50	16:00	
27.2	156.7		Zone de collecte n°4		15:44	15:54	16:04	
26.5	157.4		Pavé de Mézières (MÉZIÈRES-EN-GÂTINAIS) (D151-D975)		15:45	15:55	16:05	
21.2	162.7	D975	QUIERS-SUR-BÉZONDE (D975-D2160)		15:52	16:02	16:12	
20.3	163.6	D2160	BELLEGARDE (1^{er} passage sur la ligne d'arrivée)		15:53	16:03	16:14	
19.6	164.3		QUIERS-SUR-BÉZONDE (D2160-VC-D44)		15:54	16:04	16:15	
13.4	170.5	D44	MONTLIARD (D44-VC) - Route étroite sur 4 km		16:02	16:12	16:23	
9.7	174.2		Carrefour VC-D151		16:07	16:17	16:29	
6.9	177	D151	Zone de collecte n°5		16:11	16:21	16:33	
6.2	177.7		Pavé de Mézières (MÉZIÈRES-EN-GÂTINAIS) (D151-D975)		16:12	16:22	16:34	
0.9	183	D975	QUIERS-SUR-BÉZONDE (D975-D2160)		16:19	16:30	16:41	
0	183.9	D2160	BELLEGARDE		16:20	16:31	16:43	

PROFILS

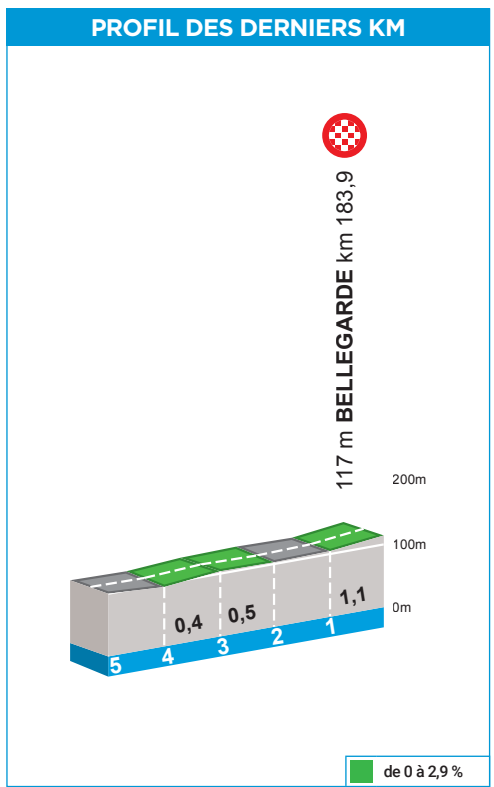


MONTESSON (78) BELLEGARDE (45)

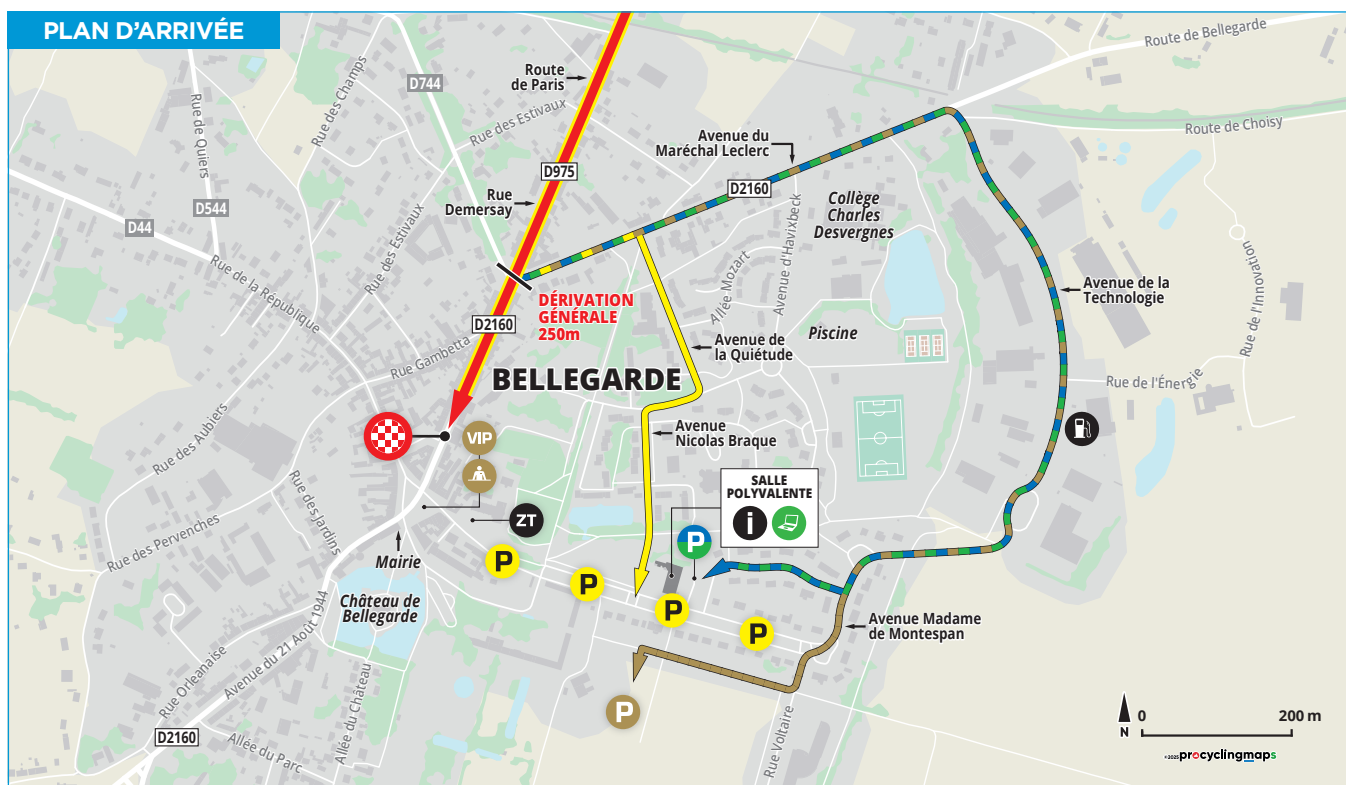
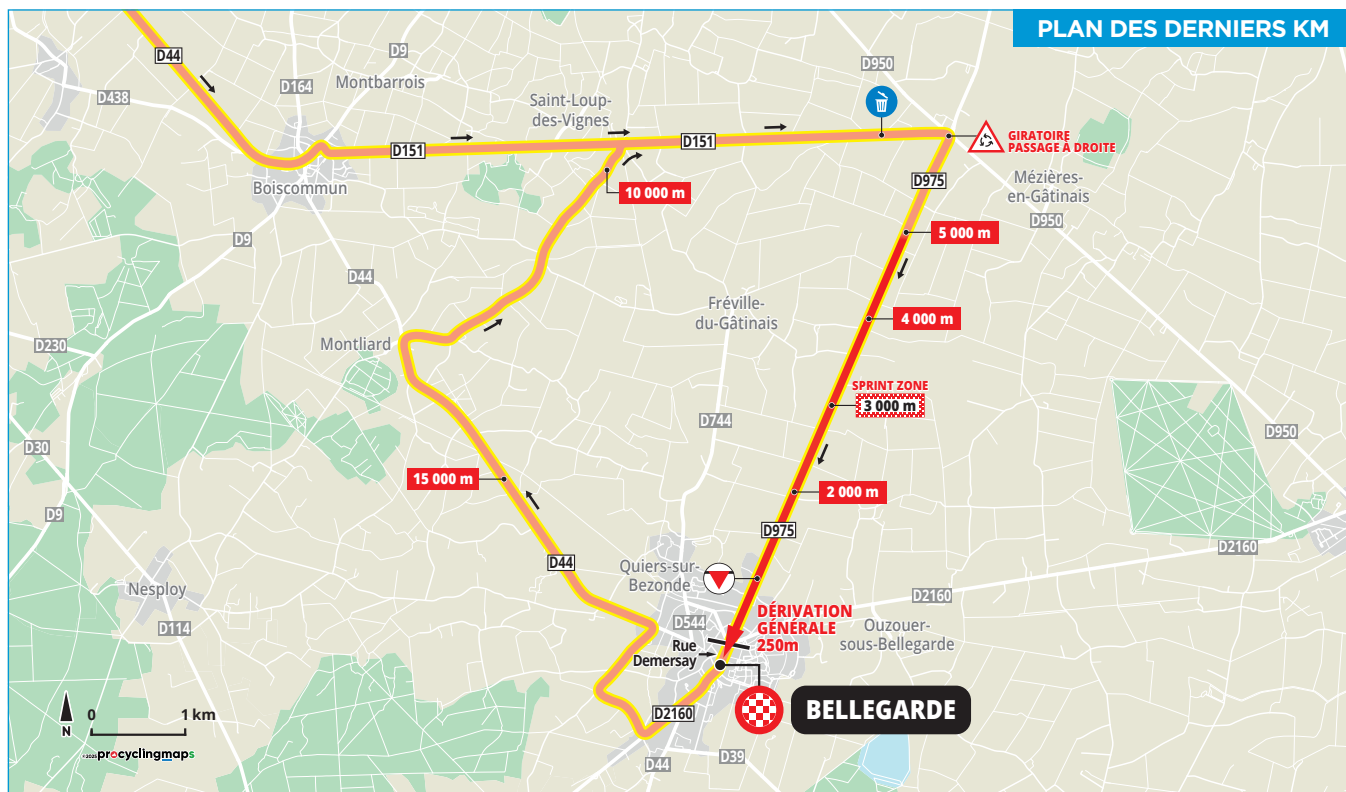
LUNDI 10 MARS

ÉTAPE 2

A.S.O. 2024 © B. Coustiers



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : sur la D2160, rue Demersay, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 6 km à vue
Largeur : 6,5 mètres

Permanence / centre de presse : Salle polyvalente - Avenue Madame de Montespan
Distance de l'arrivée : 450 mètres

**CIRCUIT NEVERS
MAGNY-COURS (58)**

Le Circuit de Nevers Magny-Cours, laboratoire de la mobilité de demain, situé au cœur de la Bourgogne-Franche-Comté, est une référence dans le monde des sports mécaniques. Propriété du Conseil départemental de la Nièvre depuis 1986, ce lieu emblématique incarne l'histoire et l'innovation.

Créé en 1959 par Jean Bernigaud, alors maire de Magny-Cours et propriétaire du terrain, le circuit a connu de nombreuses évolutions avant son inauguration officielle en 1961. Pendant 18 années, de 1991 à 2008, il a accueilli le prestigieux Grand Prix de France de Formule 1. Aujourd'hui encore, il reste un haut lieu des sports mécaniques, accueillant des compétitions internationales telles que le WorldSBK et le GT World Challenge.

Avec ses infrastructures modernes et son tracé exigeant de 4,411 km comprenant 18 virages, le circuit est une destination emblématique pour les pilotes professionnels et amateurs. Chaque année, il attire des milliers de passionnés venus vivre des expériences uniques lors de compétitions et journées de roulage.

Mais le Circuit ne se limite pas à la compétition. Acteur économique et touristique majeur, il multiplie les initiatives sociales et environnementales, témoignant d'un engagement fort en faveur d'un avenir durable. Idéalement situé, à seulement deux heures de Paris et trois heures de Lyon, ce lieu d'exception promet des émotions fortes et des souvenirs inoubliables à tous ses visiteurs.

circuitmagnycours.com
nievre.fr



Circuit de Nevers Magny-Cours

NEVERS (58)



Préfecture de la Nièvre, Ville d'art et d'histoire, Nevers, 35 000 habitants, émerveille par la richesse de son patrimoine. Fortifiée dès 1194, elle voit l'édification, en 1467, de ce que certains considèrent comme le «premier château de la Loire». Devenue ducal, la cité neversoise fonde en partie son développement sur la faïence lorsqu'elle est acquise par Mazarin au milieu du XVII^e siècle.

Profondément meurtrie à la Libération, comme en témoigne le film d'Alain Resnais « Hiroshima mon amour », Nevers a su restaurer son charme d'antan. Le Palais ducal reste le témoin du prestigieux passé de la ville, tandis que la cathédrale Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte, aux vitraux contemporains, se dresse majestueusement sur la butte historique, face à la Loire. Sans oublier Bernadette Soubirous, qui a fini sa vie à Nevers et repose depuis sa béatification en 1925 dans une châsse de verre et de bronze au couvent Saint-Gildard.

Depuis plus de dix ans, Nevers se modernise, restaure son patrimoine, se tourne vers son fleuve et redevient attractive, loin du stress des métropoles. Avec les 13 autres communes de son agglomération, elle représente un territoire d'opportunités à deux heures de Paris, où l'immobilier est accessible. Sa richesse environnementale, sa diversité culturelle, son dynamisme sportif, ses filières d'enseignement supérieur font de cette ville médiane une terre d'innovation qui allie la campagne à la ville.

nevers.fr
agglo-nevers.net



Pont de Loire, Nevers

C.L.M. PAR ÉQUIPE
CIRCUIT NEVERS MAGNY-COURS (58) NEVERS (58)

MARDI 11 MARS

ÉTAPE 3



© EdiCarto - 2025

ACCÈS ET DÉPART

Rassemblement de départ : grille de départ du circuit de Nevers Magny-Cours

Rampe de lancement : grille de départ du circuit de Nevers Magny-Cours

Les équipes doivent se présenter 15 minutes avant leur heure de départ.

Départ de 4' en 4'

Horaire calculé à 50 km/h pour 22 équipes

C.L.M. PAR ÉQUIPE

CIRCUIT NEVERS MAGNY-COURS (58)

NEVERS (58)

NIÈVRE

MAGNY-COURS

MARDI 11 MARS

ÉTAPE 3



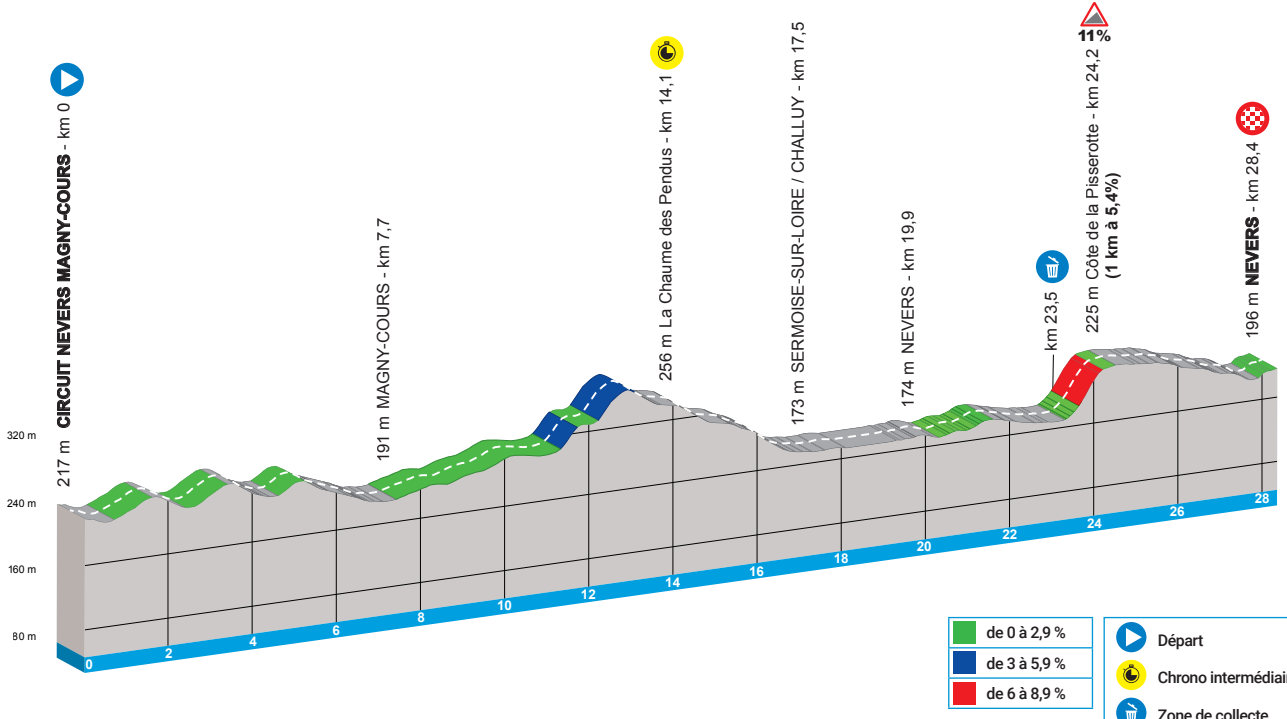
KILOMÈTRES		ÉTAPE 3			HORAIRE	
À PARCOURIR	PARCOURUS				PREMIÈRE ÉQUIPE	DERNIÈRE ÉQUIPE
NIÈVRE (58)						
28.4	0		CIRCUIT NEVERS MAGNY-COURS	Départ réel ▶	14:30	15:54
24.1	4.3		Sortie du circuit (piste) - Rétrécissement	⚠	14:35	15:59
23.2	5.2		Carrefour circuit Nevers Magny Cours-D58 - Rétrécissement au péage	⚠	14:36	16:00
21	7.4	D58	Carrefour D58-D907 - Passage sur une file	⚠	14:39	16:03
20.7	7.7	D907	MAGNY-COURS		14:39	16:03
14.3	14.1		La Chaume des Pendus	⬇	14:47	16:11
12.4	16		Plagny		14:49	16:13
10.9	17.5		SERMOISE-SUR-LOIRE / CHALLUY		14:51	16:15
8.5	19.9		NEVERS		14:54	16:18
7.9	20.5		Carrefour D907-D907 Bis		14:55	16:19
7.6	20.8	D907 Bis	Carrefour D907 Bis-D504 - Nombreux ralentisseurs	⚠	14:55	16:19
5.1	23.3	D504	Carrefour D504-VC		14:58	16:22
4.9	23.5	VC	Zone de collecte	🚰	14:58	16:22
4.2	24.2		Côte de la Pisserotte		14:59	16:23
2.2	26.2		Carrefour VC-D131		15:01	16:25
0.7	27.7	D131	Carrefour D131-VC		15:03	16:27
0	28.4	VC	NEVERS	🚰	15:04	16:28

A.S.O. 2024 © B. Ceuisters



PROFILS

250 M D+



- de 0 à 2,9 %
- de 3 à 5,9 %
- de 6 à 8,9 %
- ▶ Départ
- ⌚ Chrono intermédiaire
- 🗑️ Zone de collecte
- ⊞ Arrivée



A.S.O. 2024 © B. Coustiers

C.L.M. PAR ÉQUIPE

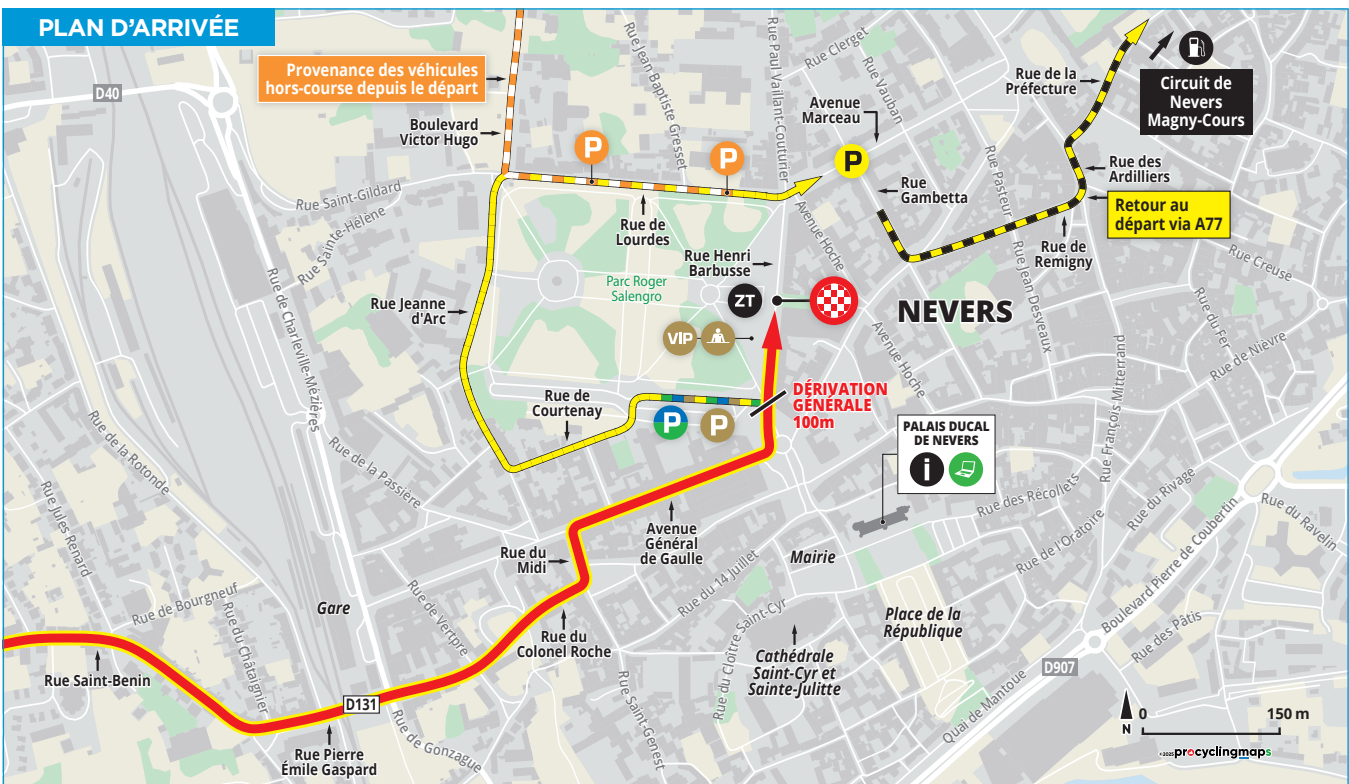
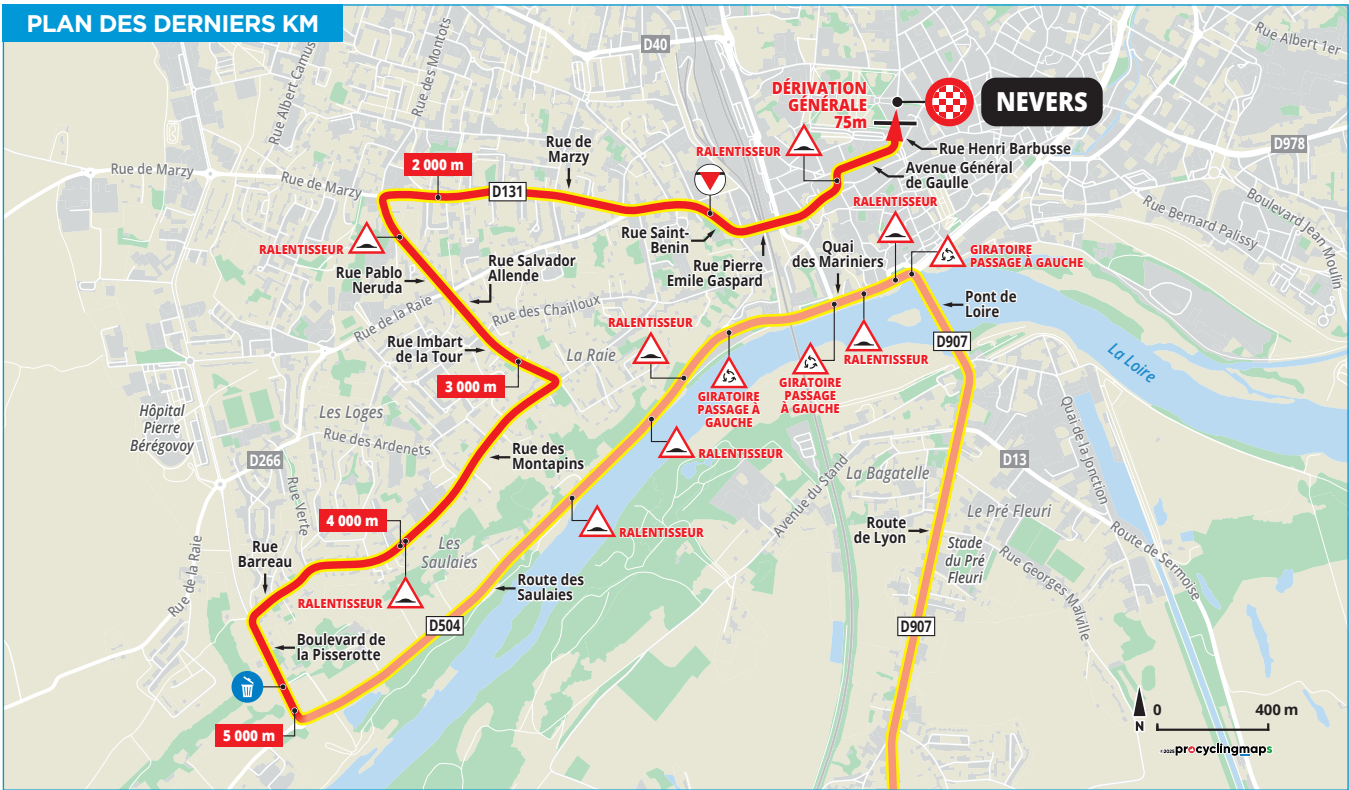
NEVERS (58)

CIRCUIT NEVERS MAGNY-COURS (58)

MARDI 11 MARS

ÉTAPE 3

DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : sur la VC, rue Henri Barbusse, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 100 m
Largeur : 6,5 mètres

Permanence / centre de presse : Palais Ducal - Salle Fernand Chalandre - 1, place de l'Hôtel de Ville
Distance de l'arrivée : 300 mètres

VICHY (03)

Vichy est inscrite depuis 2021 sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, reconnaissance de 2 000 ans d'histoire autour de l'eau. La cité thermale et les dix autres villes sélectionnées parmi les centaines que compte l'Europe conservent des sources, des établissements, lieux de promenades, opéras, théâtres, pavillons de musique, gares, parcs, cafés, golfs et hippodromes témoignant de cette valeur exceptionnelle.

Historiquement sportive, Vichy s'affirme aujourd'hui comme le spot national de l'excellence. Grâce à ses équipements de haute qualité et son savoir-faire en matière d'accueil, développés depuis plus d'un siècle, Vichy continue de briller.

En 2024, c'est toute l'agglomération qui a vibré au rythme des Jeux olympiques et paralympiques. 244 athlètes et para-athlètes ont choisi la région pour leur préparation aux Jeux de Paris. Ils ont ensuite remporté 51 médailles, dont 19 en or. Le 21 juin, près de 20 000 personnes ont assisté aux cinq étapes du relais de la Flamme olympique et le 26 août, 3 000 spectateurs se sont rassemblés pour le passage de la Flamme paralympique. Moments inoubliables qui ont renforcé l'engagement de Vichy dans l'aventure olympique et paralympique.

En accueillant cette étape stratégique de Paris-Nice, l'Allier confirme son rôle d'acteur incontournable du sport. Ce territoire authentique et innovant promet une expérience mémorable à tous les spectateurs et coureurs qui le traverseront.

vichy-communaute.fr
allier.fr



Vue générale, Vichy

LA LOGE DES GARDES (03)

La Loge des Gardes, point culminant de la Montagne bourbonnaise, est placée au cœur de la France, dans le département de l'Allier. Un département qui séduit par son patrimoine riche, ses paysages variés et son attachement aux traditions. Véritable carrefour entre le Massif central et les plaines verdoyantes, l'Allier offre sites naturels préservés, villes historiques et villages de caractère. La Loge des Gardes, station familiale de ski en hiver, se transforme en parc de loisirs dédié à la glisse en été, offrant une multitude d'activités : parcours d'accrobranche, randonnées pédestres et bien plus encore.

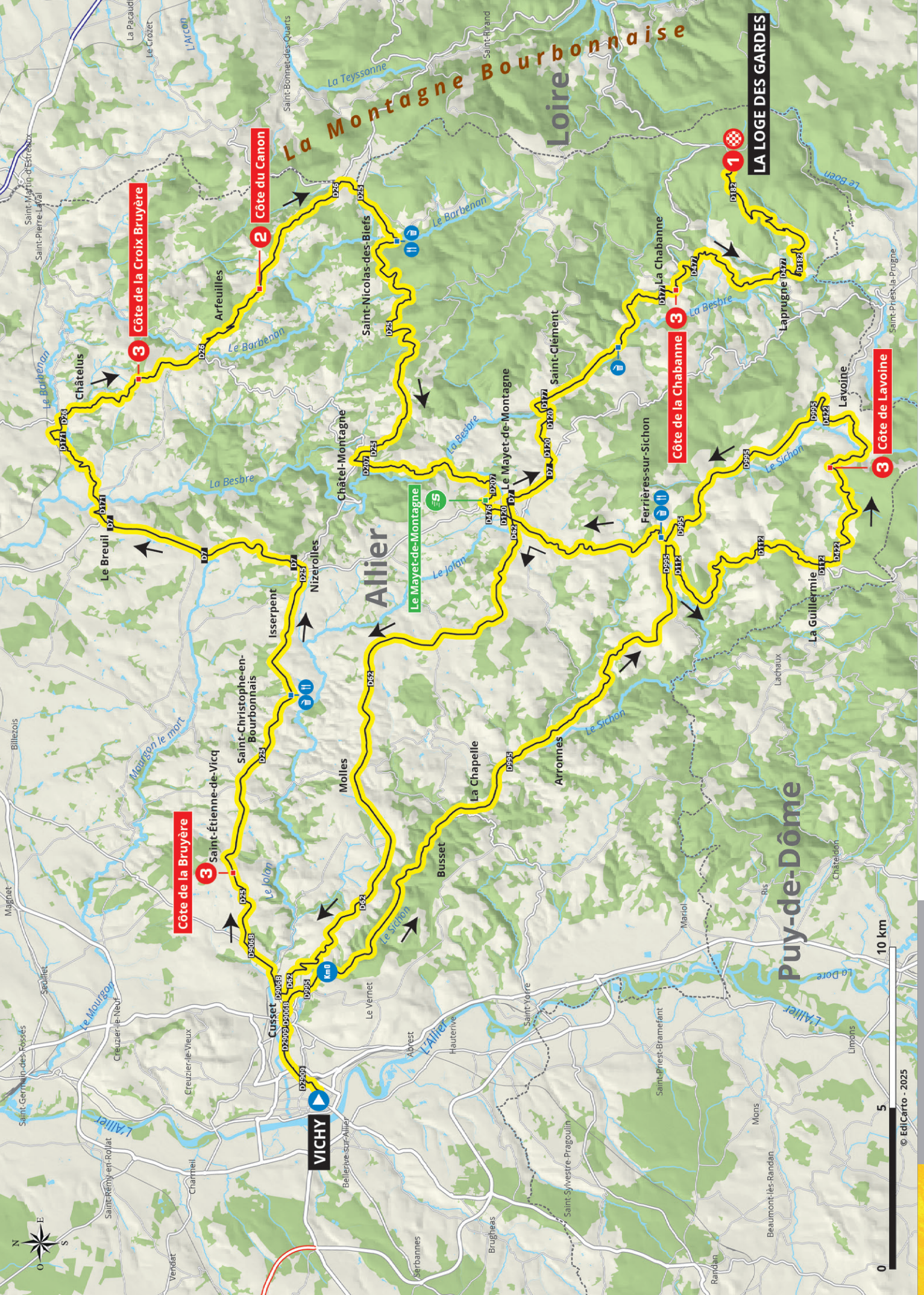
La Montagne bourbonnaise est un véritable paradis pour les amateurs de VTT. Avec ses 20 parcours balisés s'étendant sur 520 km, elle a rejoint en 2022 « Destination Grand Air », le plus grand espace de VTT de France labellisé FFC. Les vététistes de tous horizons trouvent ici un terrain de jeu immense et varié, entre forêts verdoyantes et panoramas époustoufflants. Ses paysages enchanteurs et sa nature préservée sont le cadre idéal pour des escapades en plein air. Ce terrain exceptionnel constitué de rivières sinueuses et sommets majestueux propose un terrain de jeu qu'apprécient les amoureux de la nature et les aventuriers.

La Loge des Gardes, c'est la promesse d'évasion et de découverte à seulement quelques kilomètres de Vichy. N'attendez plus pour vivre des expériences uniques dans ce cadre incomparable !

logedesgardes.com
vichy-communaute.fr
allier.fr



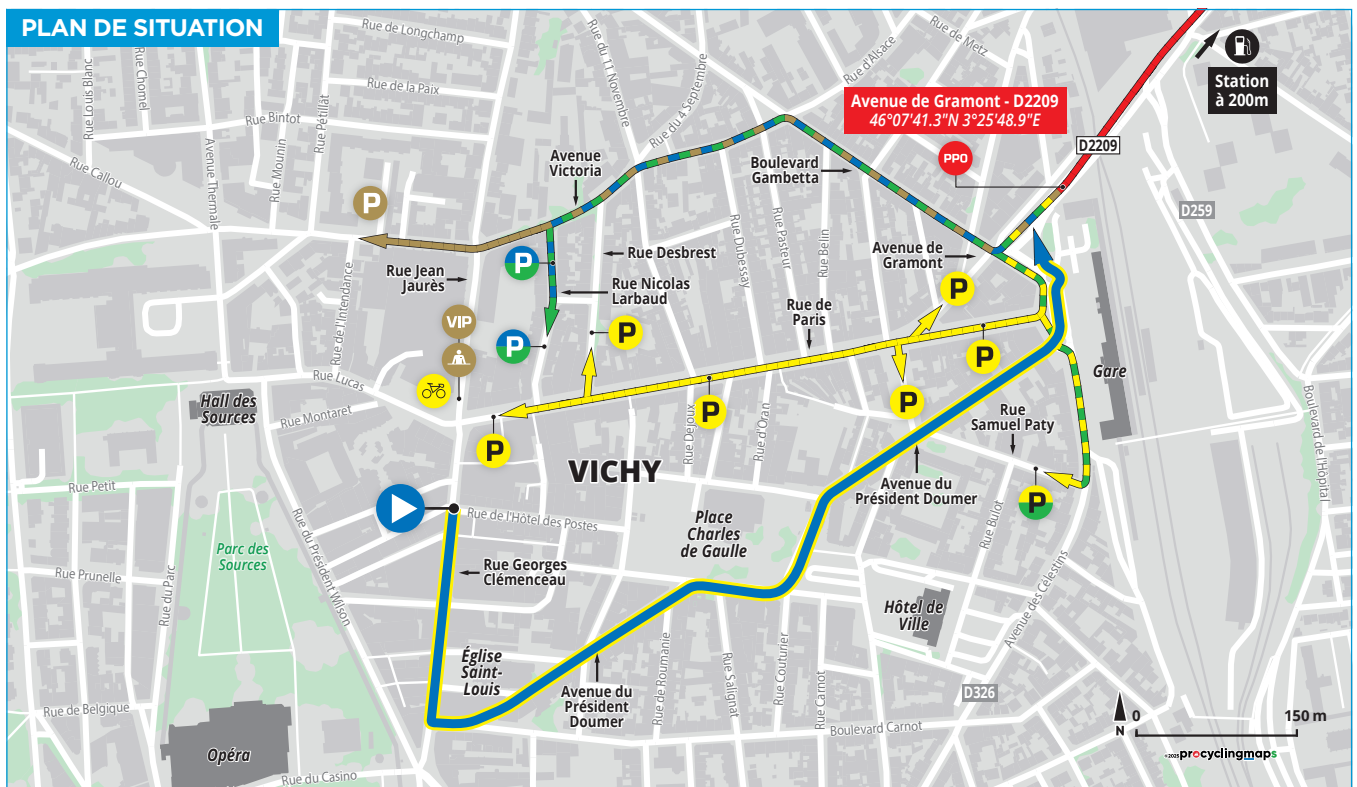
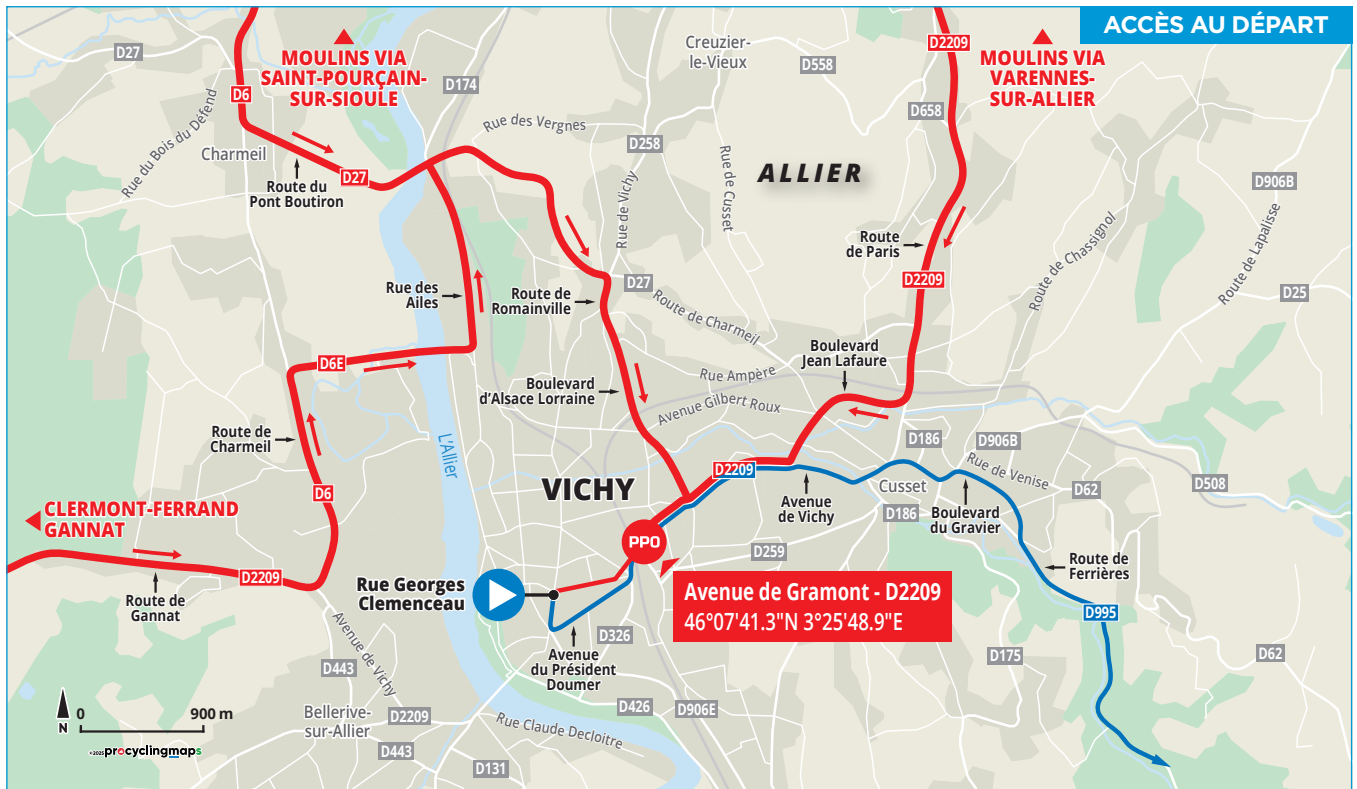
La Loge des Gardes



ACCÈS ET DÉPART

Rassemblement de départ : rue Georges Clemenceau
 Signature : 11h05 à 12h05
 Appel : 12h10

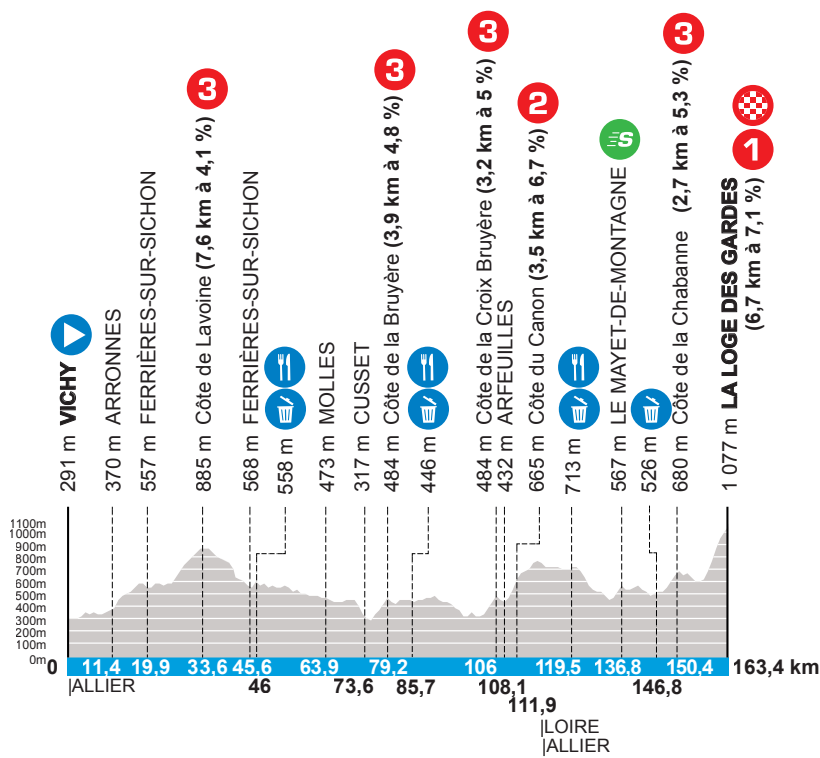
Départ fictif : 12h15 par rue Georges Clemenceau, avenue du président Doumer, place Charles de Gaulle, place de la Gare, avenue de Gramont, avenue de Vichy, CUSSET, D906 B, boulevard du Gravier, route de Ferrières (D995)
 Départ réel : 12h30 sur la D995, soit à 5,8 km du lieu de rassemblement



KILOMÈTRES		ÉTAPE 4			HORAIRES		
À PARCOURIR	PARCOURUS				43 KM/H	41 KM/H	39 KM/H
ALLIER (03)							
		VC	VICHY (VC-D326-D2209)	Départ fictif ▶	12:15	12:15	12:15
		D2209	CUSSET (D2209-D906 B-VC-D995)				
163.4	0	D995	VICHY	Départ réel	12:30	12:30	12:30
162.8	0.6		Les Grivats		12:31	12:31	12:31
155	8.4		Les Eaux Blanches (LA CHAPELLE)		12:42	12:42	12:43
152	11.4		ARRONNES		12:46	12:47	12:47
145.9	17.5		Cheval Rigon		12:54	12:56	12:57
143.5	19.9		FERRIÈRES-SUR-SICHON (D995-D122) - Rétrécissement		12:58	12:59	13:00
134.9	28.5	D122	LA GUILLERMIE (D122-D422)		13:10	13:12	13:14
129.8	33.6	D422	Côte de Lavoine		13:17	13:19	13:22
126.6	36.8		LAVOINE		13:21	13:24	13:27
125.4	38		Carrefour D422-D995		13:23	13:26	13:28
117.8	45.6	D995	FERRIÈRES-SUR-SICHON (D995-D49)		13:34	13:37	13:40
117.4	46	D49	Zone de collecte n°1		13:34	13:37	13:41
111.1	52.3		LE MAYET-DE-MONTAGNE (D49-D62)		13:43	13:46	13:50
105.5	57.9	D62	Le Pouthier (LA CHAPELLE)		13:51	13:55	13:59
99.5	63.9		MOLLES		13:59	14:03	14:08
89.8	73.6		CUSSET (D62-D906 B) - Terre-pleins centraux en descente		14:13	14:18	14:23
88.4	75	D906 B	Passage à niveau : hors service		14:15	14:20	14:25
86.7	76.7		Carrefour D906 B-D25		14:17	14:22	14:28
84.2	79.2	D25	Côte de la Bruyère		14:21	14:26	14:32
81.2	82.2		La Bruyère (SAINT-CHRISTOPHE)		14:25	14:30	14:36
77.7	85.7		Zone de collecte n°2		14:30	14:35	14:42
74.1	89.3		Grand Chemin (ISSERPENT)		14:34	14:41	14:47
73.2	90.2		La Croix Rouge (NIZEROLLES) (D25-D7)		14:36	14:42	14:49
66.6	96.8	D7	LE BREUIL (D7-D171) - Route étroite sur 6 km		14:45	14:52	14:59
61.7	101.7	D171	La Gare d'Arfeuilles		14:52	14:59	15:06
60.8	102.6		Carrefour D171-D26		14:53	15:00	15:08
57.4	106	D26	Côte de la Croix Bruyère		14:58	15:05	15:13
55.3	108.1		ARFEUILLES		15:01	15:08	15:16
51.5	111.9		Côte du Canon (665 m)		15:06	15:14	15:22
LOIRE (42)							
46.8	116.6		Les Biefs (SAINT-BONNET-DES-QUARTS)		15:13	15:21	15:29
ALLIER (03)							
45.9	117.5		Carrefour D26-D25		15:14	15:22	15:31
43.9	119.5	D25	Zone de collecte n°3		15:17	15:25	15:34
35.7	127.7		Charguéraud		15:28	15:37	15:46
33.2	130.2		CHÂTEL-MONTAGNE (D25-D207) - Rétrécissement + virage serré en descente		15:32	15:40	15:50
26.6	136.8	D207	LE MAYET-DE-MONTAGNE (D207-D476-D176-D62-D7)		15:41	15:50	16:00
22.5	140.9	D7	Batet (D7-D120) - Descente rapide et sinueuse sur 2 km		15:47	15:56	16:07
20.3	143.1	D120	SAINT-CLÉMENT		15:50	15:59	16:10
19.4	144		Carrefour D120-D177		15:51	16:01	16:12
16.6	146.8	D177	Zone de collecte n°4		15:55	16:05	16:16
13	150.4		Côte de la Chabanne (D177-D477)		16:00	16:10	16:21
6.7	156.7	D477	Moulin Gitenay (LAPRUGNE) (D477-D182)		16:09	16:19	16:31
0	163.4	D182	LA LOGE DES GARDES (1 077 m)		16:18	16:29	16:41

PROFILS

3 100 M D+



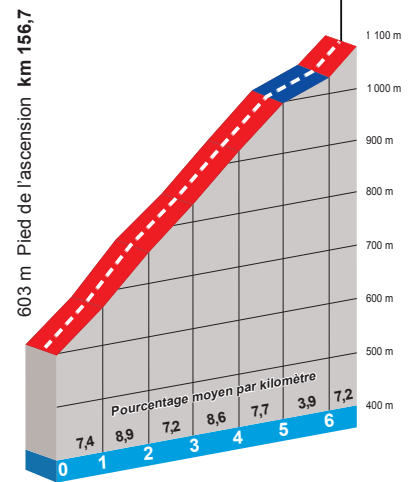
- Départ
- Côte de 1^{re} catégorie
- Côte de 2^e catégorie
- Côte de 3^e catégorie
- Sprint
- Zone de collecte
- Ravitaillement
- Arrivée

A.S.O. 2024 © B. Coustiers



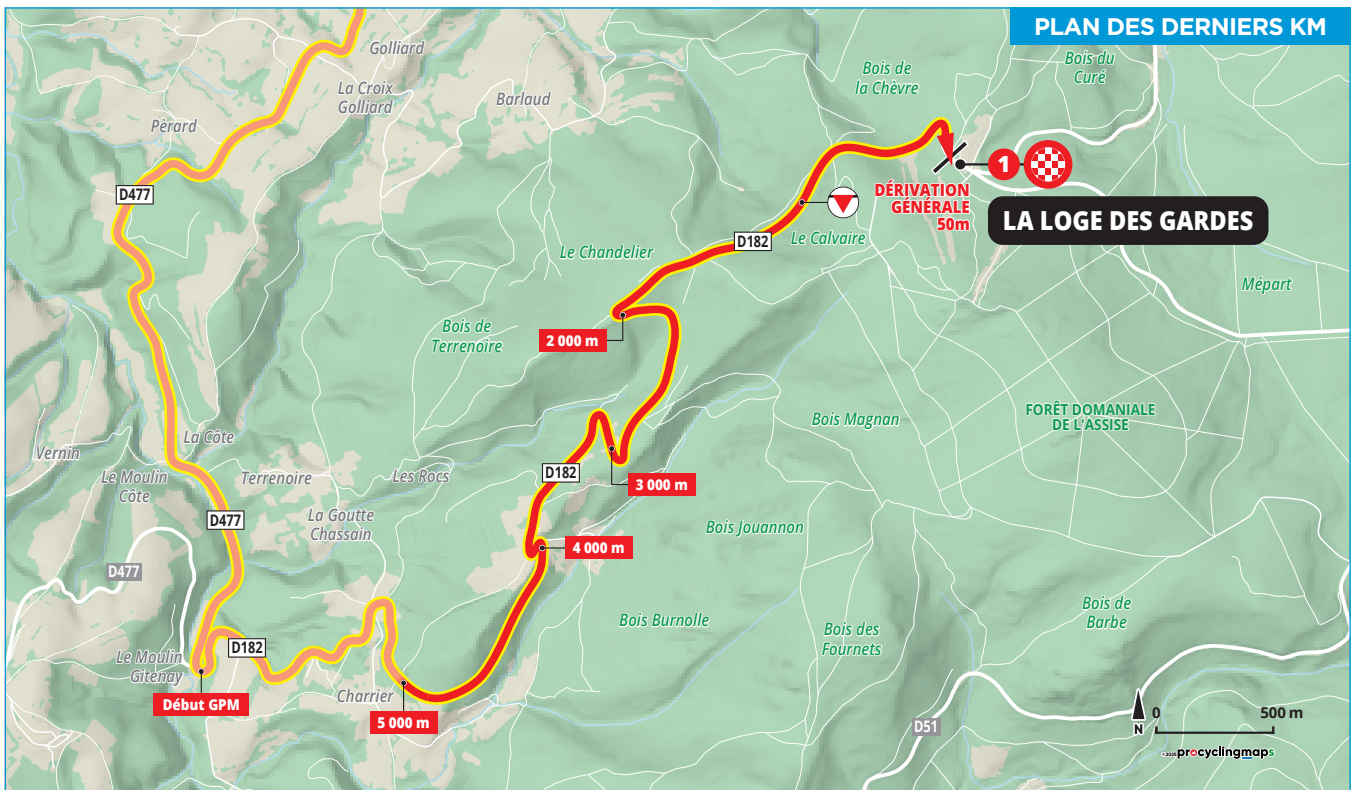
PROFIL DES DERNIERS KM

LA LOGE DES GARDES
1 077 m
km 163,4
(6,7 km à 7,1 %)



- de 3 à 5,9 %
- de 6 à 8,9 %

DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : sur la D182, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 50 mètres
Largeur : 6 mètres

Permanence / centre de presse : Salle ORSAC & Hôtel La Belle Verte - 03250 Laprugne
Distance de l'arrivée : 75 m

▶ SAINT-JUST EN-CHEVALET (42)

Nichée au cœur du Pays d'Urfé, dans les monts de la Madeleine et à la lisière du massif des Bois Noirs, la commune de Saint-Just-en-Chevalet s'étend sur 3 000 hectares, son altitude variant de 600 à 950 mètres. Elle offre une variété de paysages exceptionnels, entre rivières, vallées et montagnes, propices à de belles randonnées cyclistes et pédestres.

Classée « Station verte » et labellisée « Village Sport - Nature », Saint-Just-en-Chevalet attire particulièrement les amateurs de nature et de sport. Le VTT Club des Bois Noirs met à disposition le plus grand circuit de France, qui s'étend sur plusieurs villages au long de ses différents parcours balisés parmi 1 475 km de pistes.

Le patrimoine historique de la commune, notamment dans le quartier du château, mérite également d'être mis en avant. Côté loisirs, le complexe sportif et touristique de Saint-Just-en-Chevalet propose une large gamme d'activités : piscine municipale, camping, mini-golf, snack, terrain multi-sports, terrains de tennis, terrains de football, piste d'athlétisme et divers espaces de détente.

À un peu plus d'une heure de Lyon via l'A89, à 45 minutes de Saint-Étienne et Clermont-Ferrand par l'A72, à 40 minutes de Vichy et à 30 minutes de Thiers et Roanne, la commune allie dynamisme et sérénité dans un cadre naturel unique.

Nous serons enchantés de vous accueillir dans notre commune pour arpenter nos magnifiques routes cyclistes.

st-just-en-chevalet.com



Loire
LE DÉPARTEMENT



Saint-Just-en-Chevalet

⊞ LA CÔTE SAINT-ANDRÉ (38)

Blottie au cœur de l'Isère, La Côte-Saint-André se prépare à accueillir une étape mémorable de Paris-Nice. Cette charmante commune, riche en histoire et en culture, offrira aux coureurs et spectateurs un cadre exceptionnel entre plaines verdoyantes et collines vallonnées.

Connue comme le berceau du célèbre compositeur Hector Berlioz, La Côte-Saint-André séduit par son patrimoine remarquable. Les visiteurs pourront découvrir la maison natale de Berlioz, devenue musée, ainsi que les ruelles pittoresques du centre ancien où trône l'imposante halle médiévale. Ces trésors font de cette étape une parfaite combinaison entre sport et découverte.

Sur le plan sportif, La Côte-Saint-André promet des défis passionnants pour le peloton. L'étape, marquée par des montées exigeantes et des descentes techniques, testera la résistance et la stratégie des coureurs. Avec une montée au point culminant de la commune, vers la chapelle Notre-Dame de Sciez, l'excitation sera à son comble pour le public.

Cette journée sera également une fête pour les spectateurs, qui pourront profiter d'animations locales, de produits du terroir et d'une ambiance conviviale.

Paris-Nice appréciera ainsi l'esprit authentique et l'accueil chaleureux de la Côte-Saint-André. Une étape à ne pas manquer pour les amateurs de cyclisme et de belles découvertes.

lacotesaintandre.fr
bievre-isere.com
isere.fr

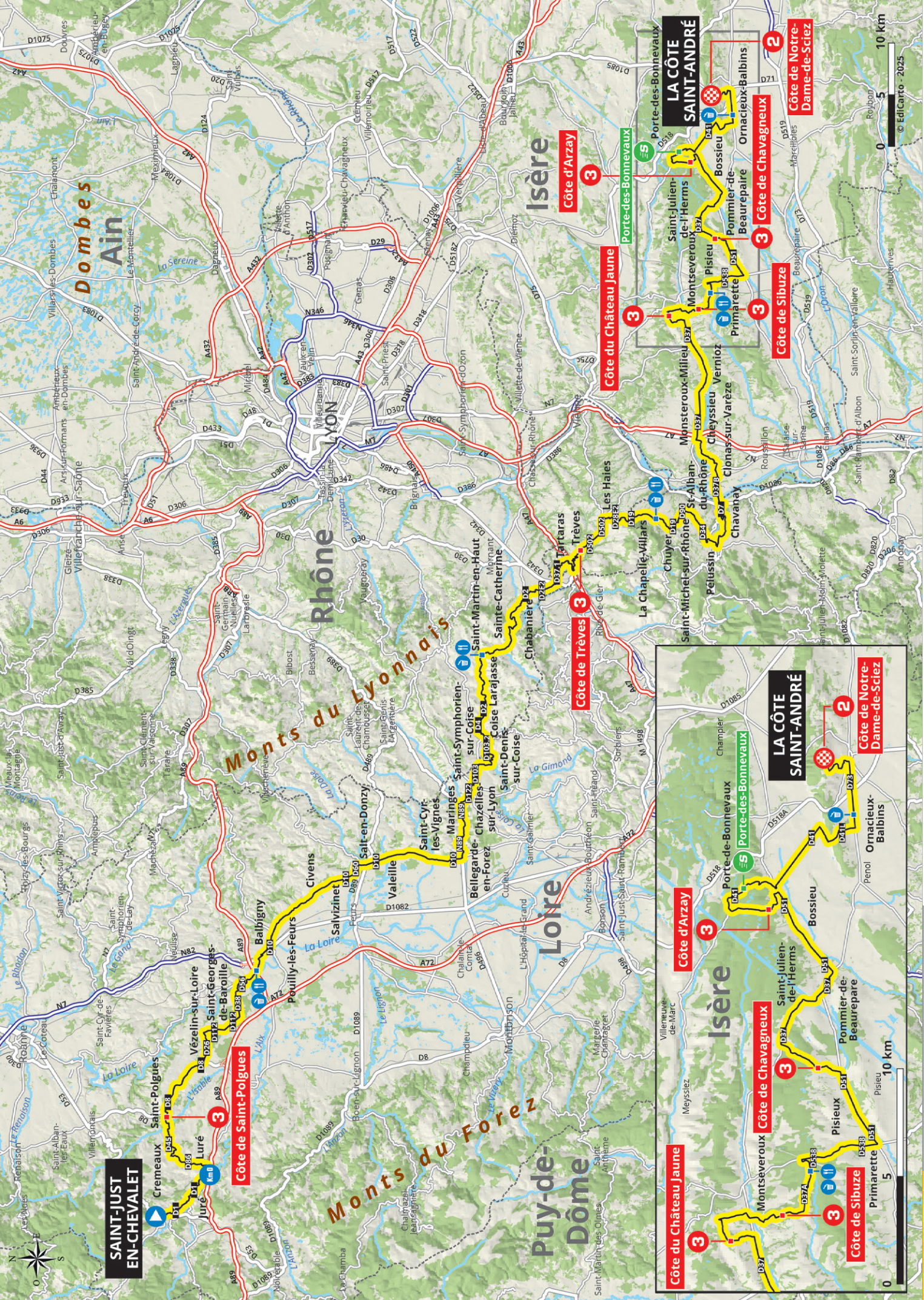
LA CÔTE
SAINT-ANDRÉ

Bièvreisère
COMMUNAUTÉ

isère
LE DÉPARTEMENT



La chapelle Notre-Dame-de-Sciez, La Côte-Saint-André



SAINT-JUST-EN-CHEVALET

Côte de Saint-Polgues

Côte du Château Jaune

Côte de Chavagnay

Côte de Sibuze

Côte de Trèves

Côte du Château Jaune

Côte d'Arzay

LA CÔTE SAINT-ANDRÉ

Côte de Notre-Dame-de-Sciez

LA CÔTE SAINT-ANDRÉ

Côte de Notre-Dame-de-Sciez

ÉTAPE 5

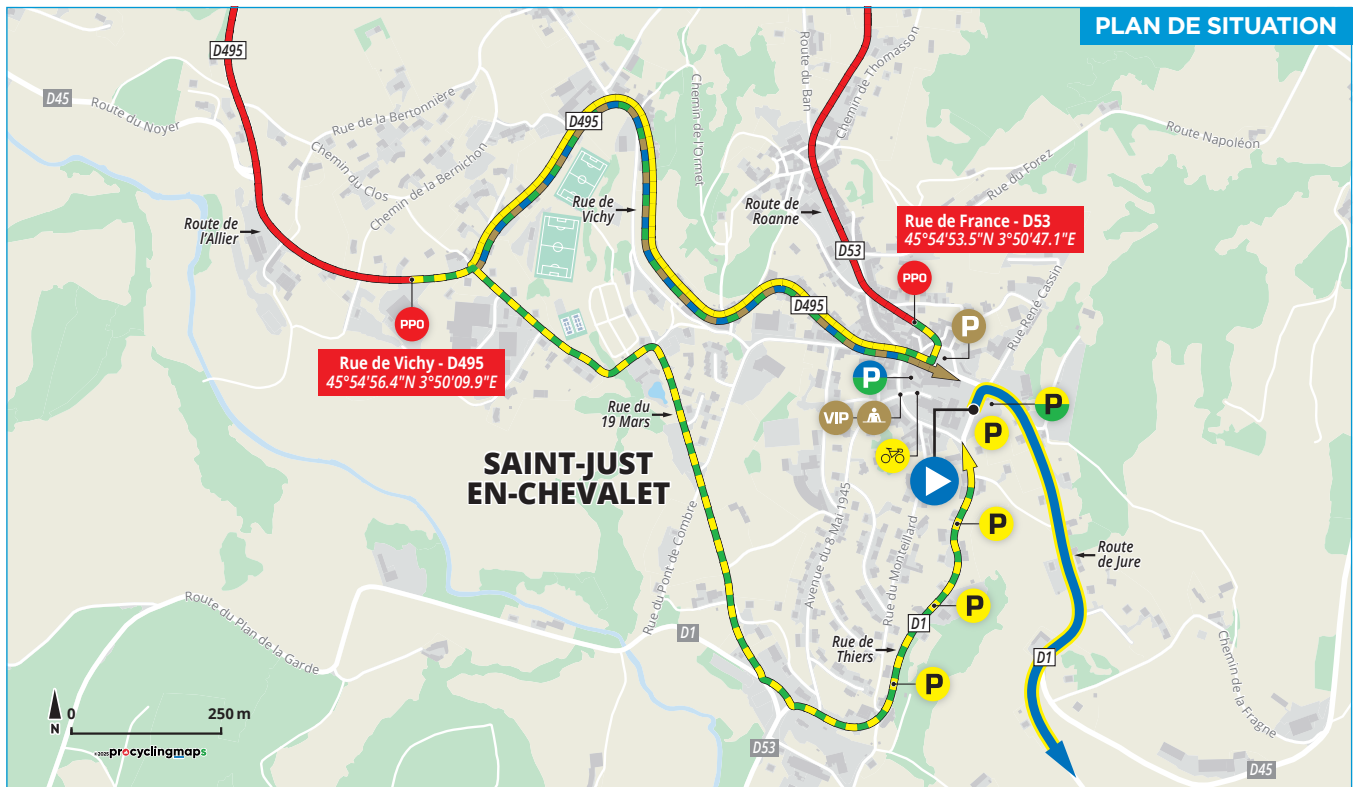
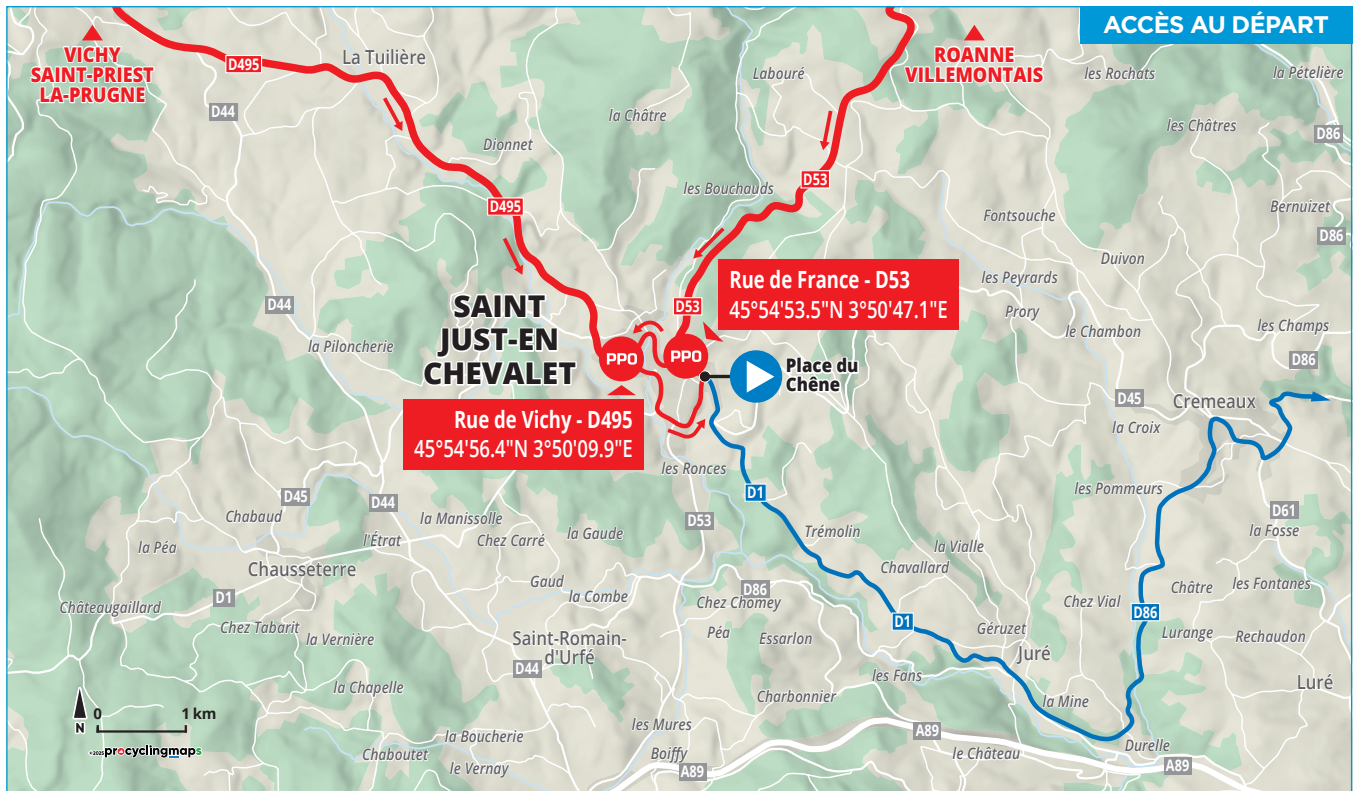
JEUDI 13 MARS

SAINT-JUST-EN-CHEVALET (42) LA CÔTE-SAINTE-ANDRÉ (38)

ACCÈS ET DÉPART

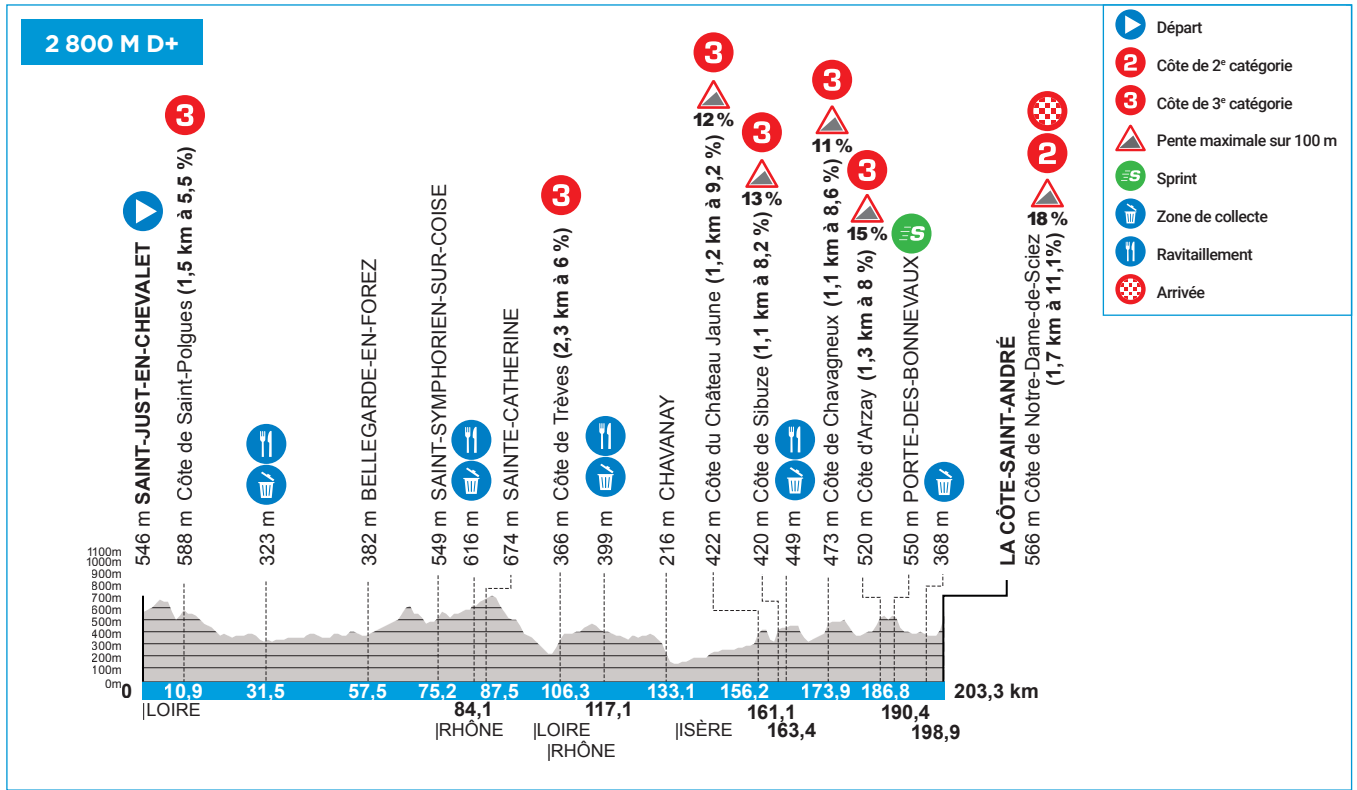
Rassemblement de départ : place de l'Église
 Signature : 10h15 à 11h15
 Appel : 11h20

Départ fictif : 11h25 par rue de Thiers, D1, route de Jure, D86
 Départ réel : 11h40 sur la D86, soit à 6,7 km du lieu de rassemblement



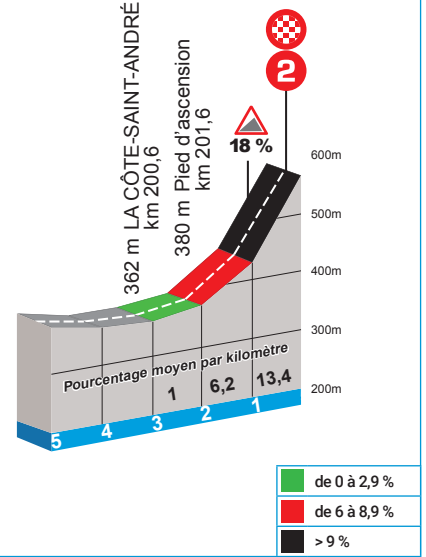
KILOMÈTRES		ÉTAPE 5				HORAIRES		
À PARCOURIR	PARCOURUS					44 KM/H	42 KM/H	40 KM/H
LOIRE (42)								
		D53	SAINT-JUST-EN-CHEVALET (D53-D1)	Départ fictif		11:25	11:25	11:25
		D1	JURÉ					
			Carrefour D1-D86					
203.3	0	D86	SAINT-JUST-EN-CHEVALET	Départ réel		11:40	11:40	11:40
198.5	4.8		CREMEAUX (D86-D61-VC-D45)			11:46	11:47	11:47
192.7	10.6	D45	SAINT-POLGUES			11:54	11:55	11:56
192.4	10.9		Côte de Saint-Polgues			11:55	11:55	11:56
191.5	11.8		Carrefour D45-D8			11:56	11:57	11:58
185.3	18	D8	Carrefour D8-D26			12:04	12:06	12:07
182	21.3	D26	Au Poirier (VÉZELIN-SUR-LOIRE) (D26-D112)			12:09	12:10	12:12
177.8	25.5	D112	Carrefour D112-D38			12:15	12:16	12:18
175.5	27.8	D38	SAINT-GEORGES-DE-BAROILLE (D38-VC)			12:18	12:20	12:22
173.1	30.2	VC	Carrefour VC-D56.2 - Pont étroit			12:21	12:23	12:25
172.9	30.4	D56.2	Carrefour D56.2-D56			12:21	12:23	12:26
171.8	31.5	D56	Zone de collecte n°1			12:23	12:25	12:27
170	33.3		BALBIGNY (D56-D1082-VC-D1-D10)			12:25	12:28	12:30
164.6	38.7	D10	POUILLY-LÈS-FEURS			12:33	12:35	12:38
161.5	41.8		CIVENS			12:37	12:40	12:43
158.8	44.5		SALVIZINET			12:41	12:43	12:47
156.5	46.8		Carrefour D10-D60			12:44	12:47	12:50
155.7	47.6	D60	SALT-EN-DONZY (D60-D10)			12:45	12:48	12:51
152	51.3	D10	VALEILLE			12:50	12:53	12:57
148.7	54.6		SAINT-CYR-LES-VIGNES			12:54	12:58	13:02
145.8	57.5		BELLEGARDE-EN-FOREZ (D10-D1089)			12:58	13:02	13:06
139.9	63.4	D1089	La Rate (MARINGES) (D1089-D12.2)			13:06	13:10	13:15
137.4	65.9	D12.2	CHAZELLES-SUR-LYON (D12.2-D11-VC-D103) - Km 69 descente rapide et sinueuse sur 2 km			13:10	13:14	13:19
131.5	71.8	D103	SAINT-DENIS-SUR-COISE (D103-D103.2)			13:18	13:22	13:28
129.3	74	D103.2	Carrefour D103.2-D4			13:21	13:26	13:31
RHÔNE (69)								
128.1	75.2	D4	SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE (D4-D2)			13:22	13:27	13:33
119.2	84.1	D2	Zone de collecte n°2			13:35	13:40	13:46
115.8	87.5		SAINTE-CATHERINE			13:39	13:45	13:51
113.7	89.6		RIVERIE - Terre-plein central en descente			13:42	13:48	13:54
111	92.3		Saint-Didier-sous-Riverie (CHABANIÈRE) - Terre-plein central en descente			13:46	13:52	13:58
108.5	94.8		Saint-Maurice-sur-Dargoire (CHABANIÈRE) (D2-D2 E2) - Terre-pleins centraux en descente			13:49	13:55	14:02
104.9	98.4	D2 E2	La Roussillière (CHABANIÈRE) (D2 E2-VC)			13:54	14:00	14:07
LOIRE (42)								
102.6	100.7	VC	TARTARAS (VC-D37.1)			13:57	14:04	14:11
101	102.3	D37.1	Carrefour D37.1-D488			13:59	14:06	14:13
RHÔNE (69)								
100.6	102.7	D488	Carrefour D488-D502			14:00	14:07	14:14
98	105.3	D502	TREVES			14:03	14:10	14:18
97	106.3		Côte de Trèves			14:05	14:12	14:19
92.6	110.7		Carrefour D502-D28 E2			14:11	14:18	14:26
89	114.3	D28 E2	La Clochetière (LA CHAPELLE-VILLARS) (D28 E2-D19)			14:16	14:23	14:31
LOIRE (42)								
86.2	117.1	D19	Zone de collecte n°3			14:20	14:27	14:36
83.4	119.9		Métrieux (CHUYER) (D19-D90)			14:23	14:31	14:40
80.7	122.6	D90	Carrefour D90-D34			14:27	14:35	14:44
77.5	125.8	D34	PÉLUSSIN (D34-D79)			14:31	14:40	14:49
73.3	130	D79	Carrefour D79-VC - Descente rapide et sinueuse sur 4 km			14:37	14:46	14:55
70.2	133.1	VC	CHAVANAY (VC-D1086-D7)			14:41	14:50	15:00
ISÈRE (38)								
66.6	136.7	D37 B	Saint-Pierre (SAINT-ALBAN-DU-RHÔNE)			14:46	14:55	15:05
66.4	136.9		Passage à niveau n°103			14:47	14:56	15:05
64.8	138.5		CLONAS-SUR-VARÈZE - Rétrécissement			14:49	14:58	15:08
62.2	141.1		AUBERIVES-SUR-VARÈZE (D37 B-N7-D37)			14:52	15:02	15:12
60.2	143.1	D37	CHEYSSIEU			14:55	15:04	15:15
56.3	147		VERNIOZ			15:00	15:10	15:20
54.6	148.7		Saint-Alban-De-Varèze			15:03	15:12	15:23
51.3	152		Le Gontard (MONSTEROUX-MILIEU) - Rétrécissements			15:07	15:17	15:28
48.3	155		Carrefour D37-VC			15:11	15:21	15:32
47.1	156.2	VC	Côte du Château Jaune			15:13	15:23	15:34
44.1	159.2		Carrefour VC-D37 A - Rétrécissements en descente			15:17	15:27	15:39
43.3	160	D37 A	Carrefour D37 A-VC			15:18	15:28	15:40
42.2	161.1	VC	Côte de Sibuze			15:20	15:30	15:42
41.4	161.9		Carrefour VC-D37 A			15:21	15:31	15:43
41.2	162.1	D37 A	Bois du Clos (MONTSEVEROUX)			15:21	15:32	15:43
39.9	163.4		Zone de collecte n°4			15:23	15:33	15:45
38.2	165.1		Carrefour D37 A-D538			15:25	15:36	15:48
36.3	167	D538	PRIMARETTE (D538-D51)			15:28	15:38	15:50
30.5	172.8	D51	Carrefour D51-VC			15:36	15:47	15:59
29.4	173.9	VC	Côte de Chavagneux			15:37	15:48	16:01
27.2	176.1		Carrefour VC-D37			15:40	15:52	16:04
26.1	177.2	D37	La Cage (SAINT-JULIEN-DE-L'HERMS)			15:42	15:53	16:06
22.5	180.8		Sur Chardon (POMMIER-DE-BEAUREPAIRE) (D37-D51) - Terre-plein central en descente			15:46	15:58	16:11
20.1	183.2	D51	BOSSIEU			15:50	16:02	16:15
17.8	185.5		Carrefour D51-D51 J			15:53	16:05	16:18
17.2	186.1	D51 J	Arzay (D51 J-VC) - Route étroite sur 3 km			15:54	16:06	16:19
16.5	186.8	VC	Côte d'Arzay			15:55	16:07	16:20
14.4	188.9		Carrefour VC-D41 - Virage serré en descente			15:57	16:10	16:23
12.9	190.4	D41	PORTE-DES-BONNEVAUX			16:00	16:12	16:25
7.3	196		ORNACIEUX-BALBINS (D41-VC-D41 L-D73)			16:07	16:20	16:34
4.4	198.9	D73	Zone de collecte n°5			16:11	16:24	16:38
2.7	200.6		LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ (D73-VC)			16:13	16:27	16:41
0	203.3		LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ - Côte de Notre-Dame-de-Sciez (566 m)			16:17	16:30	16:45

PROFILS

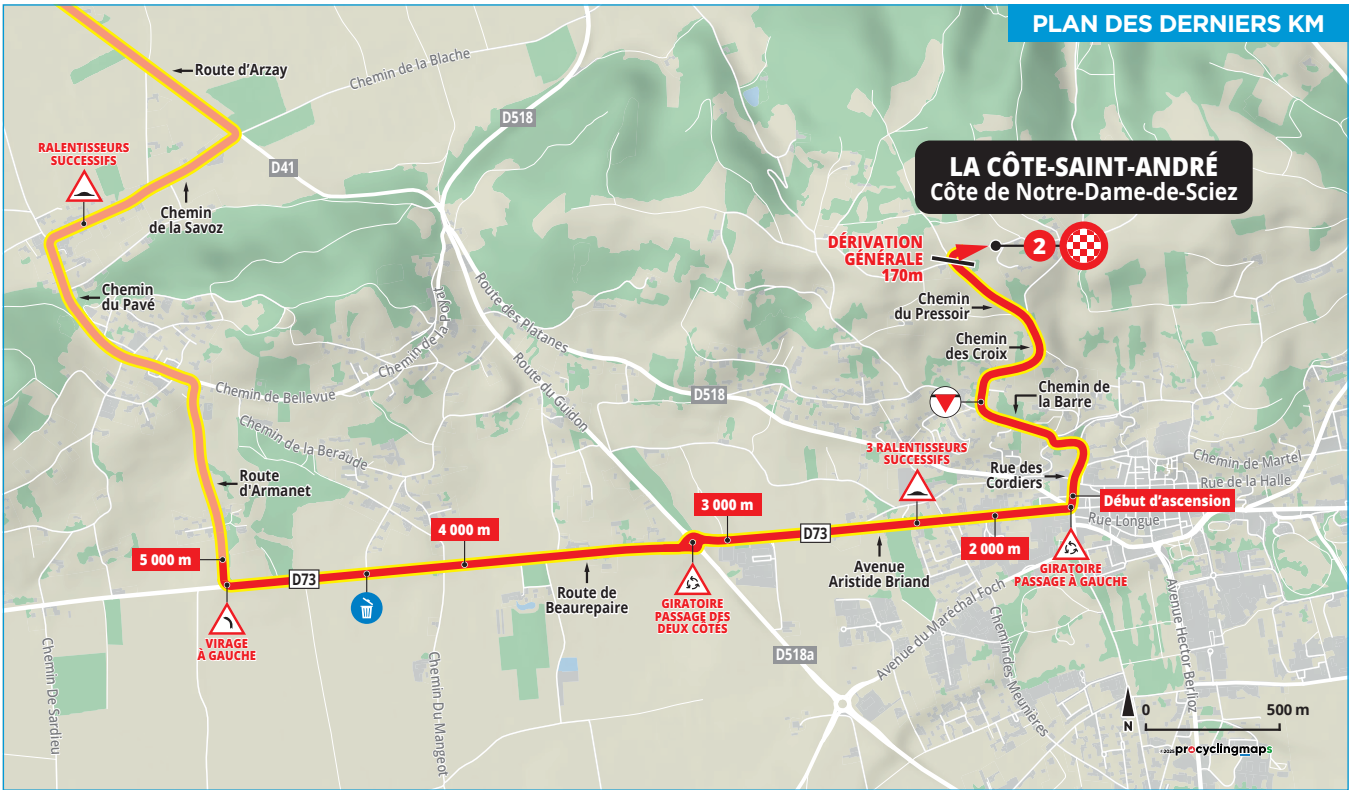


PROFIL DES DERNIERS KM

LA CÔTE-SAINTE-ANDRÉ
 Côte de Notre-Dame-de-Sciez
 566 m
 km 203,3
 (1,7 km à 11,1%)



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : chemin de Cuchère, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 100 mètres à vue
Largeur : 3,5 mètres

Permanence / centre de presse : château Louis XI - Salle Aile Nord
Distance de l'arrivée : 2 km

▶ SAINT-JULIEN EN-SAINT-ALBAN (07)

Située à proximité immédiate de l'A7, au cœur de la vallée de l'Ouvèze, la commune de Saint-Julien-en-Saint-Alban offre une situation géographique privilégiée.

Véritable acteur du Centre Ardèche, notre village se fait remarquer par ses nombreuses manifestations tout au long de l'année et son tissu associatif extrêmement dense. Magnifique terre de vélo, la commune s'est récemment dotée d'un nouveau terrain de VTT trial sur lequel s'entraîne notre Julbansainois Nathan Charra, médaillé mondial des derniers Championnats du monde de VTT trial.

Se rendre sur notre commune, c'est aussi pouvoir arpenter nos sentiers dans les vignes, découvrir notre magnifique chapelle romane classée Site clunisien.

Le tissu commercial est particulièrement développé sur le village, notamment depuis 2024 et l'inauguration de la zone « Cœur d'Ouvèze » regroupant de nombreux commerces (boucherie, restaurant, primeur...), des professionnels de santé (médecins généralistes, dentiste, kinésithérapeutes...) et de l'habitat. Un projet lauréat du concours national 2023 de la Chambre de métiers et de l'artisanat dans la catégorie « Ma ville mon artisan ».

De nombreuses animations vous seront proposées le 14 mars (concerts, démonstration de VTT trial, jeux concours...) afin que vous puissiez passer une agréable journée sur notre belle commune. Nous vous y attendons nombreux !

saint-julien-en-saint-alban.fr
privas-centre-ardeche.fr
ardeche.fr



Saint-Julien-en-Saint-Alban

⊞ BERRE L'ÉTANG (13)

Berre l'Étang s'étend sur 43,6 km². La commune est bordée par l'étang de Berre et traversée par la rivière Arc qui ont fortement conditionné son histoire, son développement et son paysage. Très accessible, elle est proche de l'autoroute, de grandes agglomérations comme Aix-en-Provence, Salon-de-Provence et Marseille, de l'aéroport international Marseille Provence et d'une gare TGV. Ville industrielle et agricole, elle vit une mutation que la municipalité veut transformer en opportunité pour le bien-être de ses quelque 14 000 habitants.

Berre jouit d'un tissu économique de près de 600 entreprises et plus de 5 000 emplois, répartis entre un grand site pétrochimique, un parc d'activités, plusieurs zones économiques secondaires et près de 150 commerçants et artisans au savoir-faire reconnu.

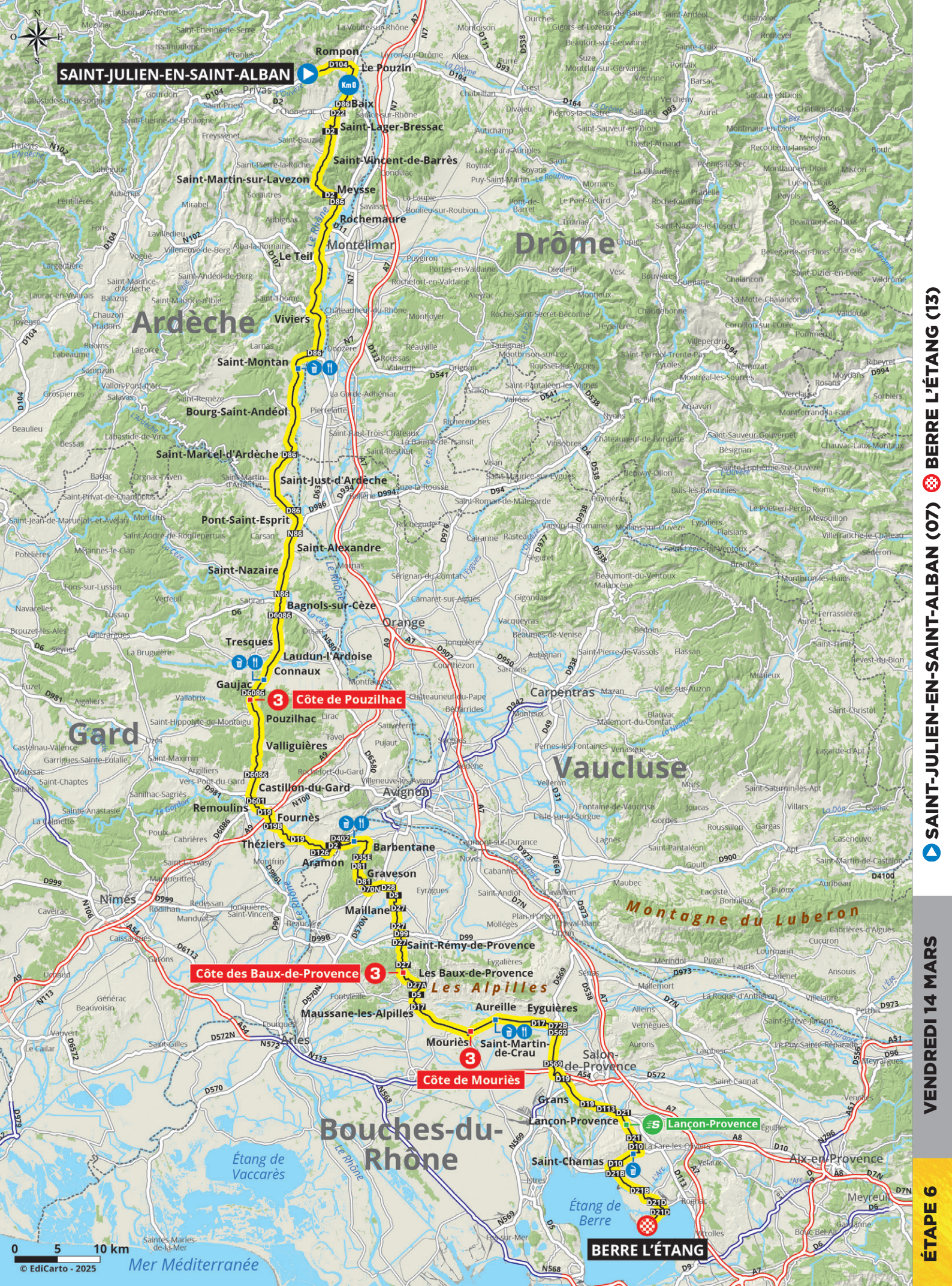
Berre regroupe également une centaine d'exploitations agricoles (42 % des exploitations de la plaine agricole de la Basse Vallée de l'Arc). Terre d'excellence au microclimat exceptionnel, la commune a su parfaitement préserver son foncier agricole. Le contexte climatique permet ainsi aux agriculteurs d'envisager des cultures précoces, en particulier sur le maraîchage.

Destination aux multiples atouts, elle offre les avantages de la modernité et garde le charme d'une cité provençale attachée à ses traditions, aux Berroises et aux Berrois.

berreletang.fr



Berre l'Étang



SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN

Rompon

Le Pouzin

Baix

Saint-Lager-Bressac

Saint-Vincent-de-Barres

Meysse

Rochemaure

Montelimar

Le Teil

Viviers

Saint-Montan

Bourg-Saint-Andéol

Saint-Marcel-d'Ardèche

Saint-Just-d'Ardèche

Pont-Saint-Esprit

Saint-Alexandre

Saint-Nazaire

Bagnols-sur-Cèze

Orange

Tresques

Laudun-l'Ardoise

Connaux

Gaujac

Pouzilhac

Valliguières

Castillon-du-Gard

Avignon

Remoulins

Fournès

Thézières

Aramon

Barbantane

Graveson

Maillane

Saint-Rémy-de-Provence

Les Baux-de-Provence

Les Alpilles

Maussane-les-Alpilles

Aurville

Eyguières

Mouriès

Saint-Martin-de-Crau

Salon-de-Provence

Grans

Lançon-Provence

Saint-Chamas

Étang de Berre

BERRE L'ÉTANG

Drôme

Ardèche

Gard

Vaucluse

Bouches-du-Rhône

Montagne du Luberon

Côte de Pouzilhac

Côte des Baux-de-Provence

Côte de Mouriès

Lançon-Provence

BERRE L'ÉTANG

0 5 10 km
© Edicarto - 2025 Mer Méditerranée

SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN (07) BERRE L'ÉTANG (13)

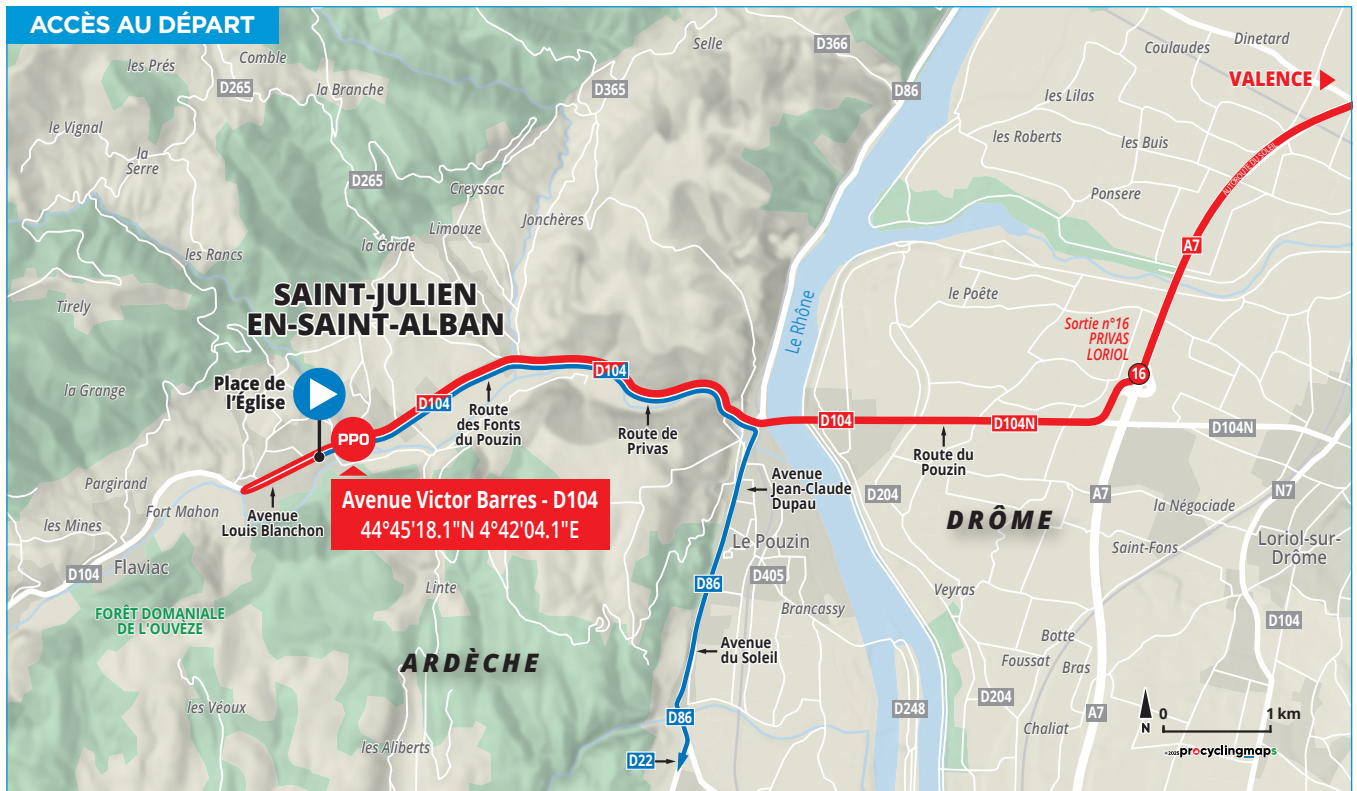
VENDREDI 14 MARS

ÉTAPE 6

ACCÈS ET DÉPART

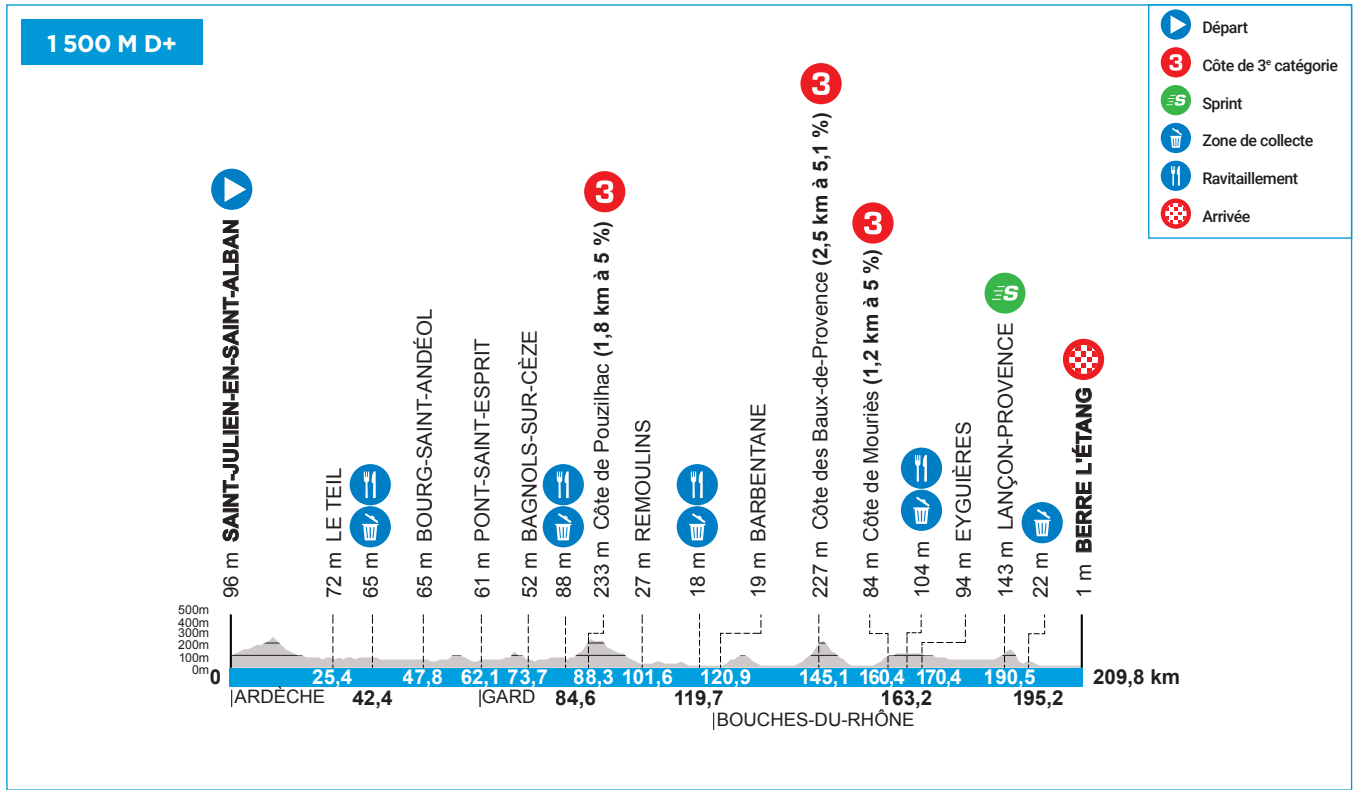
Rassemblement de départ : place de l'École
 Signature : 10h10 à 11h10
 Appel : 11h15

Départ fictif : 11h20 par place de l'École, D104, D86
 Départ réel : 11h35 sur la D86, soit à 6,9 km du lieu de rassemblement



KILOMÈTRES		ÉTAPE 6				HORAIRES		
À PARCOURIR	PARCOURUS				45 KM/H	43 KM/H	41 KM/H	
ARDÈCHE (07)								
		D104	SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN (VC-D104)	Départ fictif ▶	11:20	11:20	11:20	
			ROMPON					
			LE POUZIN (D104-D86)					
209.8	0	D86	SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN	Départ réel ▶	11:35	11:35	11:35	
208.8	1		Carrefour D86-D22		11:36	11:36	11:36	
206	3.8	D22	Carrefour D22-D322		11:40	11:40	11:40	
203.3	6.5		SAINT-LAGER-BRESSAC (D322-D2)		11:44	11:44	11:44	
199.9	9.9	D2	SAINT-VINCENT-DE-BARRÈS		11:48	11:49	11:49	
191.8	18		MEYSSE (D2-D86)		11:59	12:00	12:01	
189.3	20.5	D86	ROCHEMAURE		12:02	12:04	12:05	
184.4	25.4		LE TEIL		12:09	12:10	12:12	
178.7	31.1		Passage à niveau n°3 - Terre-plein central en sortie	⚠	12:16	12:18	12:20	
176.5	33.3		VIVIERS		12:19	12:21	12:24	
169.6	40.2		Cité Du Barrage		12:29	12:31	12:34	
168.6	41.2		Les Tuilières (SAINT-MONTAN)		12:30	12:32	12:35	
167.4	42.4		Zone de collecte n°1	♻️ ♻️	12:31	12:34	12:37	
162	47.8		BOURG-SAINT-ANDÉOL		12:39	12:42	12:45	
152.4	57.4		SAINT-JUST-D'ARDÈCHE		12:51	12:55	12:59	
GARD (30)								
147.7	62.1	D6086	PONT-SAINT-ESPRIT (D6086-N86) - Nombreux aménagements	⚠	12:58	13:02	13:06	
146.3	63.5		Passage à niveau n°18 - Terre-plein central en entrée	⚠	13:00	13:04	13:08	
139	70.8	N86	SAINT-NAZAIRE		13:09	13:14	13:19	
136.1	73.7		BAGNOLS-SUR-CÈZE (N86-VC-D6086) - Nombreux aménagements	⚠	13:13	13:18	13:23	
127.9	81.9	D6086	Les Quatre Chemins (LAUDUN-L'ARDOISE)		13:24	13:29	13:35	
126.2	83.6		CONNAUX		13:26	13:32	13:37	
125.2	84.6		Zone de collecte n°2	♻️ ♻️	13:28	13:33	13:39	
121.5	88.3		Côte de Pouzilhac	Ⓣ	13:33	13:38	13:44	
119.9	89.9		POUZILHAC		13:35	13:40	13:46	
115.8	94		VALLIGUIÈRES		13:40	13:46	13:52	
109.4	100.4		Les Croisées (CASTILLON-DU-GARD)		13:49	13:55	14:02	
109.3	100.5		Passage à niveau n°63	⚠	13:49	13:55	14:02	
108.2	101.6		REMOULINS (D6086-D6101-D6100-D19)		13:50	13:57	14:04	
104.7	105.1	D19	FOURNÈS (D19-D19 B)		13:55	14:02	14:09	
103	106.8	D19 B	Carrefour D19 B-D19		13:57	14:04	14:11	
100.7	109.1	D19	THÉZIERS (D19-VC)		14:00	14:07	14:15	
97.5	112.3		Passage à niveau n°47	⚠	14:05	14:12	14:19	
96	113.8		ARAMON (D19-VC-D126-D2-D402) - Nombreux ralentisseurs	⚠	14:07	14:14	14:21	
94.2	115.6		Passage à niveau hors service	⚠	14:09	14:16	14:24	
BOUCHES-DU-RHÔNE (13)								
91.2	118.6	D402	BOULBON (D402-D35)		14:13	14:20	14:28	
90.1	119.7	D35	Zone de collecte n°3	♻️ ♻️	14:14	14:22	14:30	
88.9	120.9		BARBENTANE (D35-D77B-VC-D35 E)		14:16	14:24	14:32	
83.8	126	D35 E	Carrefour D35 E-D81		14:23	14:31	14:39	
83.1	126.7	D81	Abbaye de Saint-Michel de Frigolet (TARASCON)		14:24	14:32	14:40	
80.3	129.5		Saint-Martin (D81-D970-D570 N)		14:28	14:36	14:44	
78.5	131.3	D570 N	GRAVESON (D570 N-D28-D5)		14:30	14:38	14:47	
76	133.8	D5	MAILLANE (D5-D27) - Route étroite sur 4 km	⚠	14:33	14:42	14:51	
70.7	139.1	D27	Carrefour D27-D99-D27		14:40	14:49	14:58	
64.7	145.1		Côte des Baux-de-Provence	Ⓣ	14:48	14:57	15:07	
63.7	146.1		LES BAUX-DE-PROVENCE (D27-D27 A)		14:50	14:59	15:09	
60.4	149.4	D27 A	Carrefour D27 A-D5		14:54	15:03	15:13	
59.1	150.7	D5	MAUSSANE-LES-ALPILLES (D5-D17)		14:56	15:05	15:15	
53.2	156.6	D17	MOURIÈS - Nombreux ralentisseurs	⚠	15:04	15:13	15:24	
49.4	160.4		Côte de Mouriès	Ⓣ	15:09	15:19	15:30	
46.6	163.2		Zone de collecte n°4	♻️ ♻️	15:13	15:23	15:34	
45.9	163.9		AUREILLE		15:13	15:24	15:35	
39.4	170.4		EYGUIÈRES (D17-D72 B-D569) - Nombreux ralentisseurs	⚠	15:22	15:33	15:44	
32.6	177.2	D569	SALON-DE-PROVENCE (D569-N569)		15:31	15:42	15:54	
31.8	178	N569	Carrefour N569-D19		15:32	15:43	15:55	
26	183.8	D19	GRANS		15:40	15:51	16:04	
22.4	187.4		LANÇON-PROVENCE (D19-D113-D21)		15:45	15:56	16:09	
19.3	190.5	D21	LANÇON-PROVENCE - Descente rapide et sinueuse sur 2,5 km	Ⓣ ⚠	15:49	16:01	16:14	
15.3	194.5		Carrefour D21-D10		15:54	16:06	16:20	
14.6	195.2	D10	Zone de collecte n°5	♻️	15:55	16:07	16:21	
11	198.8		Carrefour D10-D21 B		16:00	16:12	16:26	
7.2	202.6	D21 B	Mauran		16:05	16:18	16:31	
5.7	204.1		Carrefour D21 B-D21		16:07	16:20	16:34	
4.7	205.1	D21	BERRE L'ÉTANG (D21 D-VC)		16:08	16:21	16:35	
0	209.8	VC	BERRE L'ÉTANG	⚠	16:15	16:28	16:42	

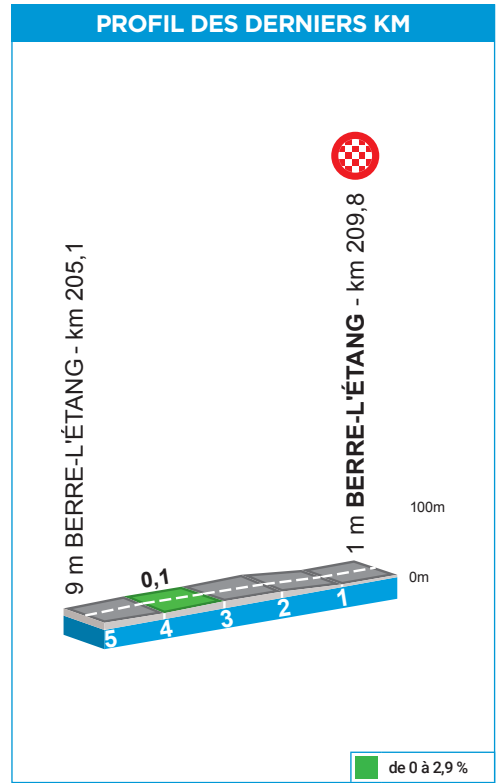
PROFILS



A.S.O. 2024 © B. Coustiers



PROFIL DES DERNIERS KM



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : sur l'avenue des Hydravions, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 350 mètres
Largeur : 6,5 mètres

Permanence / centre de presse : Salle Padovani / Salle Alain Bombard - Avenue des Hydravions
Distance de l'arrivée : 500 m

NICE (06)



Entre mer et montagne, la capitale azurée mêle encore à cette époque de l'année le bleu de la Baie des Anges au blanc des cimes du Mercantour. En quelques coups de pédales depuis la mer Méditerranée, vous voilà au pied des plus belles ascensions de la Métropole Nice Côte d'Azur, au cœur d'un magnifique territoire de montagne. De la Promenade des Anglais jusqu'au col de la Bonette, qui culmine à plus de 2 700 mètres sur la plus haute route d'Europe, c'est une terre de prédilection pour le sport et un véritable paradis pour la pratique des activités physiques sous toutes les formes, tout au long de l'année : ski, voile, course pédestre, ultra-trail, VTT, randonnée, alpinisme et bien évidemment le cyclisme.

À l'occasion de cet avant-dernier jour de course, les coureurs de Paris-Nice mettront ainsi en exergue tout ce que notre territoire peut offrir de plus beau au mois de mars en passant par La Colmiane avant de rejoindre Auron à 1 600 mètres d'altitude. Une première dans l'histoire de la Course du soleil, cette arrivée ayant dû être annulée en 2024 en raison d'un fort enneigement sur la route amenant à la station.

nice.fr



Baie des Anges, Nice

AURON (06)

Après le col de Turini en 2022 et le col de la Couillole en 2023, c'est encore une ascension très sélective qui attend les coureurs pour conclure cette avant-dernière étape : 7,3 km pour 600 m de dénivelé à 7,2 % depuis Saint-Étienne-de-Tinée avec une arrivée à Auron, aux portes du parc national du Mercantour.

Créée en 1937, Auron est une station emblématique du territoire de montagne azurée, à moins d'une heure trente de Nice et de son aéroport international. Elle a imposé sa griffe depuis de nombreuses années par la grande qualité et l'étendue de son domaine skiable (135 km) mais également par la diversité des activités proposées au tout au long de l'année. Avec 50 km de pistes pour le VTT, un bike park, ou encore des sentiers de randonnée jusqu'à plus de 3 000 m d'altitude.

Station familiale et conviviale, Auron est aussi connue pour son dynamisme puisqu'elle a accueilli les championnats de France de ski alpin en 1984, 2008, 2019 et 2022 mais également les championnats de France de VTT en 2013. C'est sur ses pistes que se sont ainsi révélés de grands champions du ski français, les Niçois Nastasia Noens et Matthieu Bailet.

auron.com



Station d'Auron



ACCÈS ET DÉPART

Rassemblement de départ : promenade des Anglais
 Signature : 9h45 à 10h45
 Appel : 10h50

Départ fictif : 10h55 par M6098, boulevard Georges Pompidou, M6202, boulevard du Mercantour
 Départ réel : 11h15 sur M6202, boulevard du Mercantour, soit 10 km du lieu de rassemblement



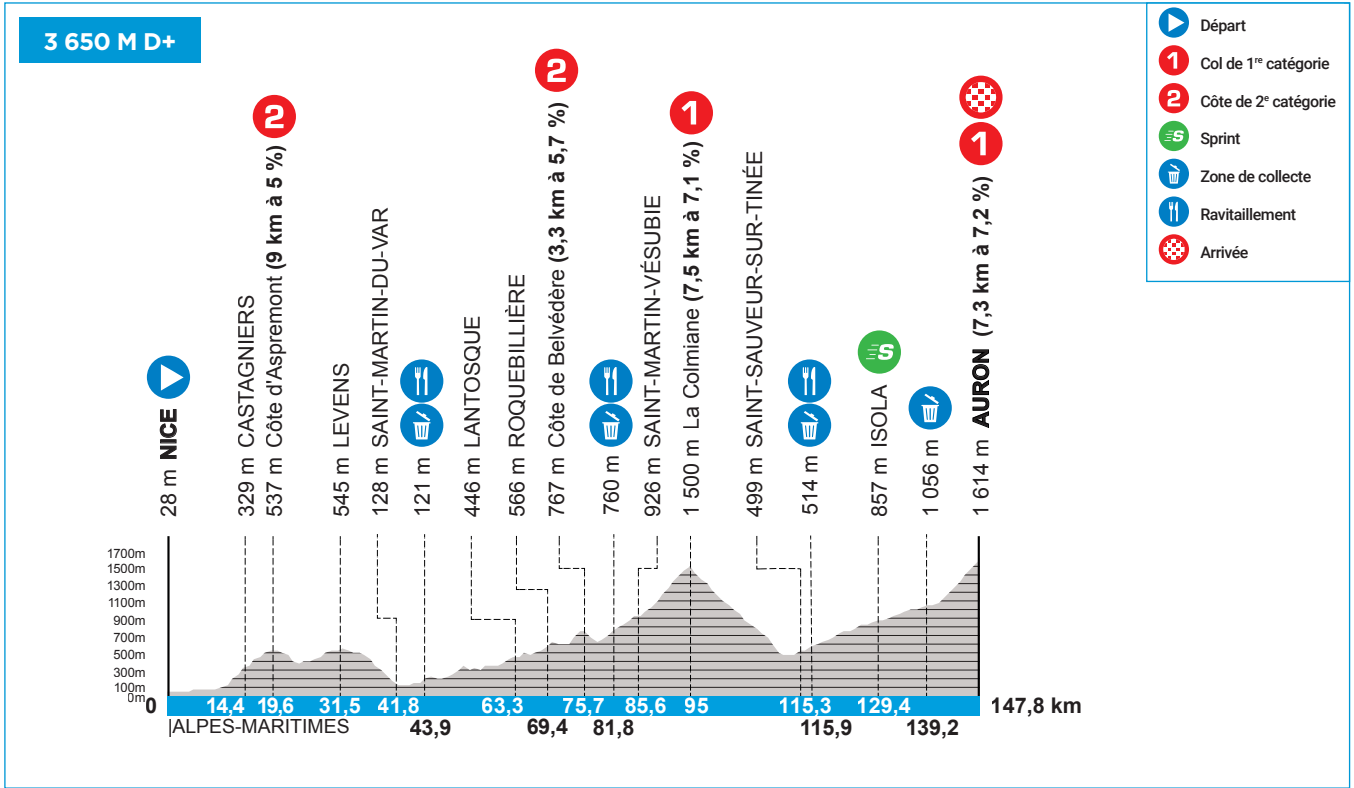
NICE (06) AURON (06)

SAMEDI 15 MARS

ÉTAPE 7

KILOMÈTRES		ÉTAPE 7				HORAIRES		
À PARCOURIR	PARCOURUS				40 KM/H	38 KM/H	36 KM/H	
ALPES-MARITIMES (06)								
		M6098	NICE (M6098-M6202)	Départ fictif ▶	10:55	10:55	10:55	
147.8	0	M6202	NICE	Départ réel 🕒	11:15	11:15	11:15	
141.4	6.4		La Manda (COLOMARS)		11:24	11:25	11:26	
137.8	10		Les Moulins (M6202-M614)		11:30	11:31	11:32	
133.4	14.4	M614	CASTAGNIERS		11:36	11:38	11:39	
131.4	16.4		Carrefour M614-M14		11:40	11:41	11:42	
129.8	18	M14	ASPREMONT (M14-M719)		11:42	11:43	11:45	
128.2	19.6	M719	Côte d'Aspremont (537 m)	2	11:44	11:46	11:48	
125.9	21.9		La Rohière		11:48	11:50	11:51	
125.2	22.6		TOURRETTE-LEVENS (M719-M19) - Rétrécissement en bas de descente	⚠️	11:49	11:51	11:53	
122	25.8	M19	Le Plan d'Ariou		11:54	11:56	11:58	
120.4	27.4		Saint-Martin		11:56	11:58	12:01	
119.6	28.2		Laval		11:57	11:59	12:02	
117.8	30		Sainte-Claire		12:00	12:02	12:05	
116.3	31.5		LEVENS (M19-M20)		12:02	12:05	12:07	
109.8	38	M20	LA ROQUETTE-SUR-VAR		12:12	12:15	12:18	
106	41.8		SAINT-MARTIN-DU-VAR (M20-M6202) - Virage serré à droite en bas de descente	⚠️	12:18	12:21	12:25	
103.9	43.9	M6202	Zone de collecte n°1	🗑️ 🕒	12:21	12:24	12:28	
102.2	45.6		Le Plan-du-Var		12:23	12:27	12:31	
101.6	46.2		Carrefour M6202-M2565		12:24	12:28	12:32	
97.7	50.1	M2565	Cros d'Utelle (UTELLE)		12:30	12:34	12:38	
91.4	56.4		Saint-Jean-La-Rivière (UTELLE)		12:40	12:44	12:49	
84.5	63.3		LANTOSQUE (M2565-M173-M2565)		12:50	12:55	13:00	
81.2	66.6		LA BOLLÈNE-VÉSUBIE		12:55	13:00	13:06	
79.7	68.1		Gordolon		12:57	13:02	13:08	
78.4	69.4		ROQUEBILLIÈRE (M2565-M69-M2565)		12:59	13:05	13:11	
75.4	72.4		Carrefour M2565-M71		13:04	13:09	13:16	
72.1	75.7	M71	Côte de Belvédère (767 m)	2	13:09	13:15	13:21	
72	75.8		BELVÉDÈRE (M71-VC-M71) - Descente rapide et sinueuse sur 3 km	⚠️	13:09	13:15	13:21	
70	77.8		ROQUEBILLIÈRE (M71-M2565)		13:12	13:18	13:25	
66	81.8	M2565	Zone de collecte n°2	🗑️ 🕒	13:18	13:24	13:31	
62.2	85.6		SAINT-MARTIN-VÉSUBIE		13:23	13:30	13:38	
53.2	94.6		VALDEBLORE		13:37	13:44	13:53	
52.8	95		La Colmiane (1 500 m)	1	13:37	13:45	13:53	
51.1	96.7		Saint Dalmas - Ralentisseurs en descente	⚠️	13:40	13:48	13:56	
47	100.8		La Roche - Plusieurs Rétrécissements en descente	⚠️	13:46	13:54	14:03	
45.8	102		La Bolline		13:48	13:56	14:05	
36.4	111.4		Carrefour M2565-M2205		14:02	14:11	14:21	
35.2	112.6	M2205	Fort de Fraissinea (RIMPLAS)		14:04	14:13	14:23	
32.5	115.3		SAINT-SAUVEUR-SUR-TINÉE		14:08	14:17	14:27	
31.9	115.9		Zone de collecte n°3	🗑️ 🕒	14:09	14:18	14:28	
18.4	129.4		ISOLA	5	14:29	14:39	14:51	
9	138.8		Le Bourguet		14:43	14:54	15:06	
8.6	139.2		Zone de collecte n°4 (M2205-M2205C)	🗑️	14:44	14:55	15:07	
5.3	142.5	M2205C	Saint-Maur (M2205C-M39)		14:49	15:00	15:12	
1.1	146.7	M39	SAINT-ÉTIENNE-DE-TINÉE (M39-VC)		14:55	15:07	15:19	
0	147.8		AURON (1 614 m)	1 🚧	14:57	15:08	15:21	

PROFILS

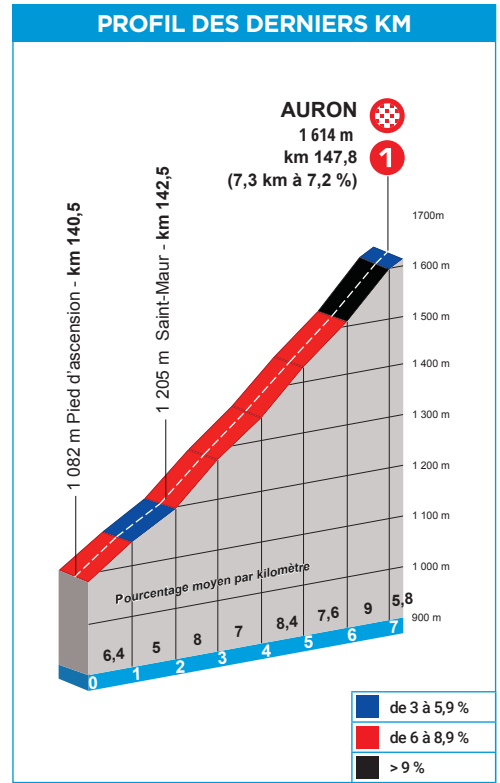


NICE (06) AURON (06)

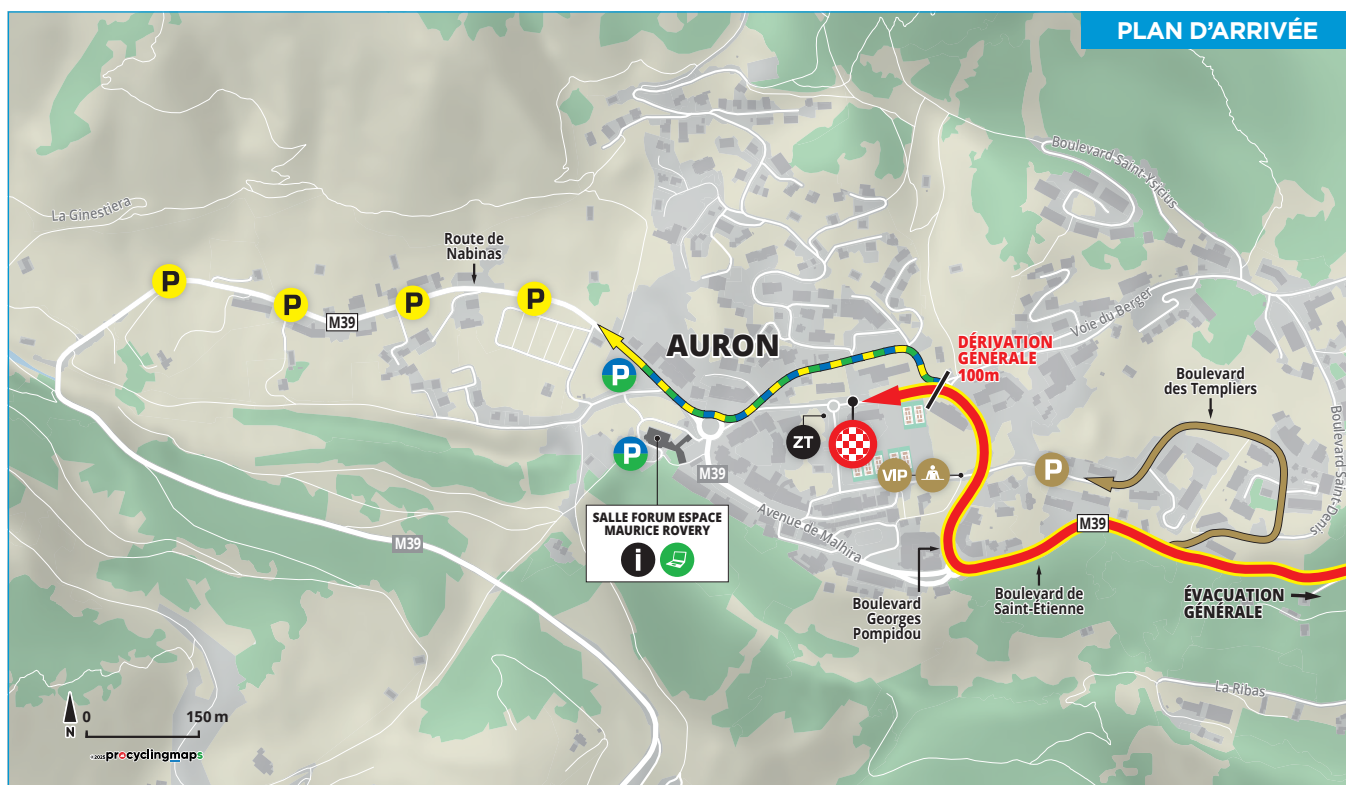
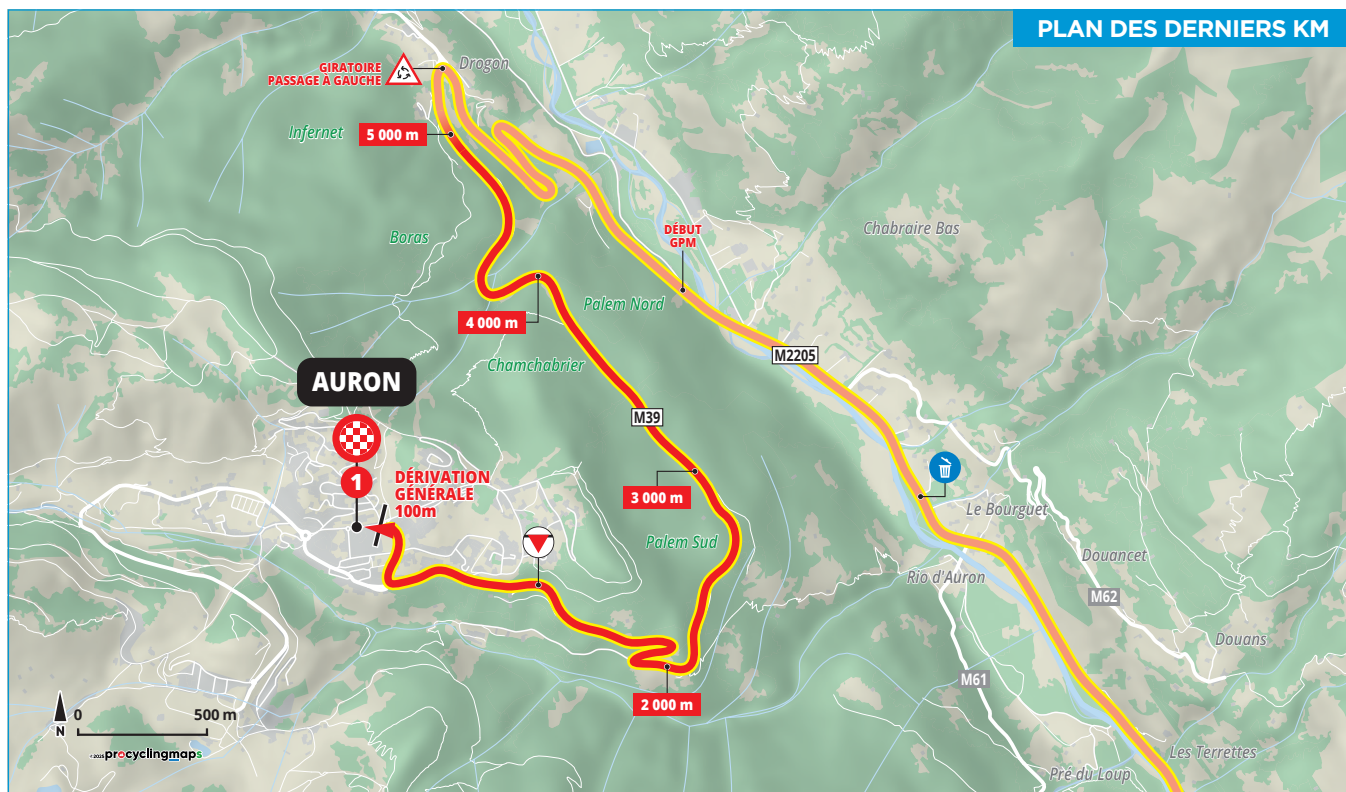
SAMEDI 15 MARS

ÉTAPE 7

A.S.O. 2024 © B. Colletiers



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : sur le boulevard Georges Pompidou, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 100 mètres
Largeur : 6 mètres

Permanence / centre de presse : salle Forum Espace Maurice Rovery - 7, route de Nabinas - 06660 Saint-Étienne-de-Tinée
Distance de l'arrivée : 250 mètres



NICE (06)



Capitale de la Côte d'Azur, 5^e ville de France avec 350 000 habitants, 2^e pôle touristique du pays avec plus de 5 millions de visiteurs par an et 2^e aéroport de France avec plus de 14 millions de passagers par an, Nice jouit d'un cadre unique et d'un climat exceptionnel, cumulant tous les atouts qui en font désormais une terre d'exception pour le sport et une destination privilégiée pour les grands événements cyclistes internationaux.

Paris-Nice cycliste, à chaque mois de mars depuis 1933, a fait de la ville de Nice un des hauts lieux du vélo en France. L'arrivée finale du Tour de France organisée à Nice au mois de juillet dernier, et ce pour la première fois dans l'histoire de la Grande Boucle, a ainsi révélé au monde entier le potentiel hors du commun du territoire niçois pour la pratique du vélo. Les dernières étapes, avec une formidable arrivée au col de la Couillole puis un final de toute beauté lors du contre la montre entre Monaco et Nice ont confirmé, après le Grand Départ de 2020, que Nice et son territoire offrent un stade naturel d'exception pour les plus grandes courses cyclistes.

Cette ultime étape de Paris-Nice ne dérogera pas à la règle. Avec un passage, encore une fois, par le mythique col d'Èze qui surplombe la Méditerranée à plus de 500 mètres d'altitude et présente un superbe panorama sur la Côte d'Azur, avant de rejoindre la Promenade des Anglais. Offrir ce qu'il y a de mieux en matière de vélo, telle est l'ambition de notre territoire pour le cyclisme de haut niveau. Telle est également l'ambition de Métropole Nice Côte d'Azur en matière mobilité innovante. Avec une priorité pour le réseau de pistes cyclables, qui atteint aujourd'hui 231 km sur la métropole, et le renouvellement du marché vélo en 2024, avec 2 000 vélos en libre-service, dont 90 % à assistance électrique.

Priorité est donnée à la sécurisation des routes pour les cyclistes, avec 250 panneaux de prévention et la valorisation des cols qui ont vu s'écrire les plus belles pages du cyclisme. Sont offerts aux pratiquants plus de 50 circuits pour le vélo de route et le grave ou 60 boucles de rando vélo pour le VTT ou VTTE sur 24 communes et sur plus de 1 000 km. Et, enfin, ce parcours unique qui permet désormais de relier Auron à Nice en VTT sur un tracé de 261 km traversant les plus beaux panoramas de la Métropole, soit 7 villes étapes et la traversée de 16 communes. Autant d'atouts qui ont valu à Nice d'obtenir à deux reprises le label « Ville à vélo du Tour de France » en 2021 et 2024.

nice.fr



Port de Nice



Baie des Anges, Nice



ACCÈS ET DÉPART

Rassemblement de départ : promenade des Anglais
 Signature : 12h40 à 13h40
 Appel : 13h45

Départ fictif : 13h50 par M6098, boulevard Georges Pompidou, M6202, boulevard du Mercantour
 Départ réel : 14h10 sur la M6202, boulevard du Mercantour, soit à 10 km du lieu de rassemblement



NICE (06) NICE (06)

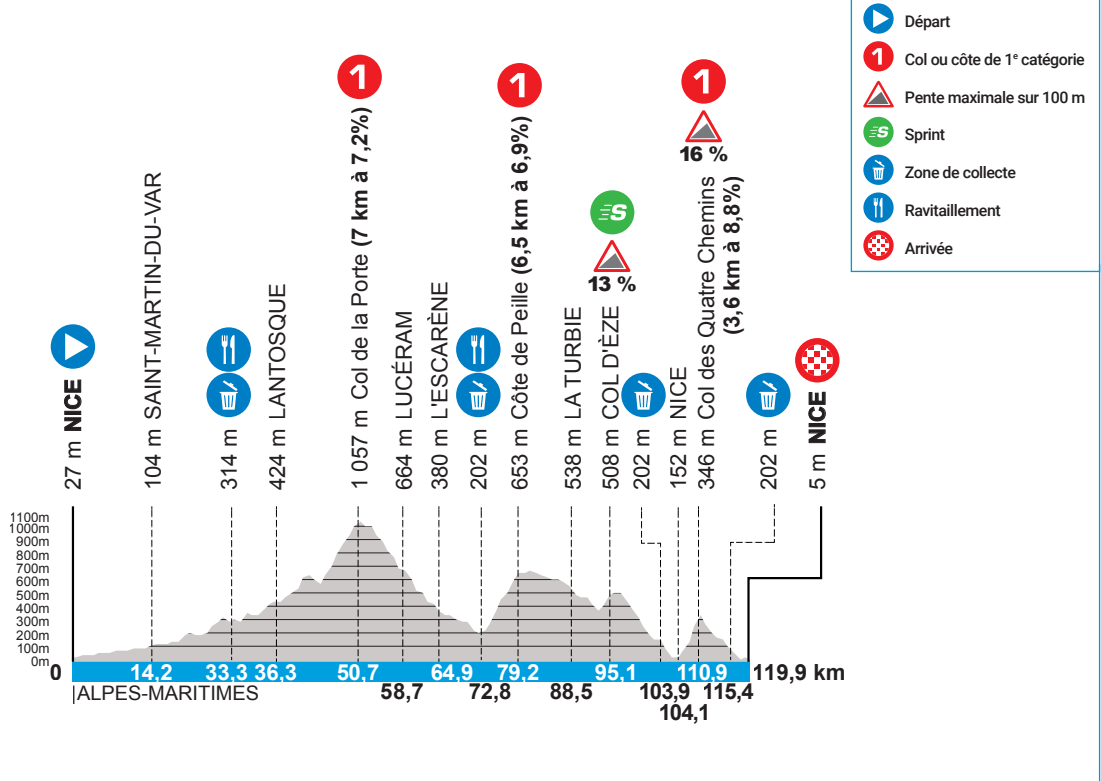
DIMANCHE 16 MARS

ÉTAPE 8

KILOMÈTRES		ÉTAPE 8			HORAIRES		
À PARCOURIR	PARCOURUS				42 KM/H	40 KM/H	38 KM/H
ALPES-MARITIMES (06)							
		M6098	NICE (M6098-M6202)	Départ fictif ▶	13:50	13:50	13:50
119.9	0	M6202	NICE	Départ réel 📍	14:10	14:10	14:10
113.5	6.4		La Manda (COLOMARS)		14:19	14:19	14:20
105.7	14.2		SAINT-MARTIN-DU-VAR		14:30	14:31	14:32
101.5	18.4		Le Plan-Du-Var (LEVENS)		14:36	14:38	14:39
100.8	19.1		Carrefour M6202-M2565		14:37	14:39	14:40
96.9	23	M2565	Le Cros d'Utelle (UTELLE)		14:43	14:44	14:46
90.6	29.3		Saint-Jean-la-Rivière (UTELLE)		14:52	14:54	14:56
86.6	33.3		Zone de collecte n°1 🗑️ 🚚		14:58	15:00	15:03
83.6	36.3		LANTOSQUE (M2565-M73)		15:02	15:04	15:07
78.3	41.6	M73	Loda		15:09	15:12	15:16
69.2	50.7		Col de la Porte (1 057 m) ⚠️		15:22	15:26	15:30
66.8	53.1		Col de Saint-Roch (D73-D2566) - Descente rapide et sinueuse sur 6 km ⚠️		15:26	15:30	15:34
61.2	58.7	D2566	LUCÉRAM - Ralentisseurs en descente ⚠️		15:34	15:38	15:43
55	64.9		L'ESCARÈNE (D2566-D2204-D21)		15:43	15:47	15:52
48.5	71.4	D21	La Grave (D21-D53)		15:52	15:57	16:03
47.1	72.8	D53	Zone de collecte n°2 🗑️ 🚚		15:54	15:59	16:05
43.4	76.5		La Colette		15:59	16:05	16:11
41.8	78.1		PEILLE		16:01	16:07	16:13
40.7	79.2		Côte de Peille (653 m) ⚠️		16:03	16:09	16:15
36.1	83.8		Saint Martin de Peille		16:10	16:16	16:22
31.4	88.5		LA TURBIE (D53-D2564) - Plusieurs rétrécissements en descente ⚠️		16:16	16:23	16:30
29.1	90.8	D2564	Carrefour D2564-M45		16:20	16:26	16:33
28.4	91.5	M45	ÈZE (M45-M6007-M46) - Rétrécissement en descente ⚠️		16:21	16:27	16:34
24.8	95.1	M46	COL D'ÈZE (M46-M2564) 📍		16:26	16:33	16:40
21.4	98.5	M2564	Saint-Michel		16:31	16:38	16:45
20.2	99.7		Carrefour M2564-M33		16:32	16:40	16:47
20.2	99.7	M33	Entrée sur la boucle finale		16:32	16:40	16:47
20.1	99.8		VILLEFRANCHE-SUR-MER (M33-M6007) - Ralentisseurs en descente ⚠️		16:32	16:40	16:47
16	103.9	M6007	NICE (M6007-VC-M2564-VC) - Terre-pleins centraux en descente ⚠️		16:38	16:46	16:54
15.8	104.1		Zone de collecte n°3 🗑️ 🚚		16:39	16:46	16:54
15.8	104.1		NICE		16:39	16:46	16:54
9	110.9	VC	Col des Quatre Chemins (346 m) ⚠️		16:48	16:56	17:05
8.8	111.1		VILLEFRANCHE-SUR-MER (VC-M33-M6007) - Ralentisseurs en descente ⚠️		16:49	16:57	17:05
4.6	115.3	M6007	NICE (M6007-VC-M6098) - Terre-pleins centraux en descente ⚠️		16:55	17:03	17:12
4.5	115.4		Zone de collecte n°4 🗑️ 🚚		16:55	17:03	17:12
0	119.9	M6098	NICE 📍		17:01	17:10	17:19

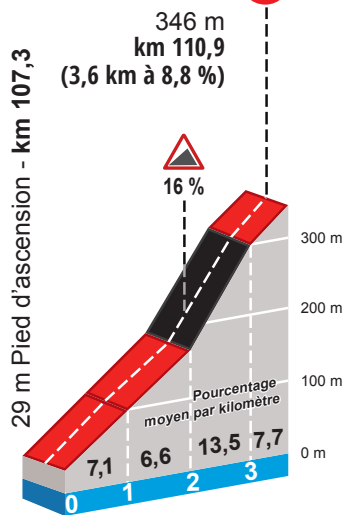
PROFILS

2 300 M D+



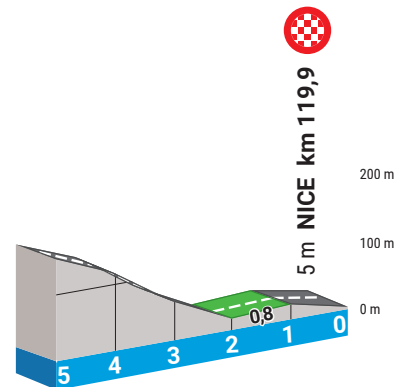
PROFIL DU COL DES QUATRE CHEMINS

COL DES QUATRE CHEMINS 1



de 6 à 8,9 %
> 9 %

PROFIL DES DERNIERS KM



de 0 à 2,9 %

DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : sur la M6098, promenade des Anglais, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 600 mètres à vue
Largeur : 6 mètres

Permanence / centre de presse : Hôtel Novotel Nice Centre Vieux Nice - 8-10, esplanade du Parvis de l'Europe
Distance de l'arrivée : 2 km

RÈGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1. ORGANISATION

Le 83° PARIS-NICE est organisé par TDF Sport et Amaury Sport Organisation (A.S.O.) sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale (UCI), de la Fédération Française de Cyclisme (FFC) et de la Ligue Nationale de Cyclisme (LNC). Il se déroule du dimanche 9 au dimanche 16 mars 2025 et comprend 8 étapes. PARIS-NICE est inscrit au calendrier UCI World Tour.

ARTICLE 2. PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux équipes UCI WorldTeams et UCI ProTeams limitées à 7 coureurs maximum et à 5 coureurs minimum. Si une équipe, sans justification valable, prend le départ d'une épreuve UCI WorldTour avec un nombre de coureurs inférieur à 7, l'équipe est redevable d'une amende de CHF 5'000.- par coureur manquant. Du seul fait de son engagement et/ou de sa participation à l'épreuve et/ou de sa présence sur celle-ci, chaque équipe, chacun de ses membres et plus généralement chacun des accrédités, déclare accepter l'intégralité des dispositions du présent règlement et s'engage à les respecter.

ARTICLE 3. PERMANENCE

La permanence d'accueil se tient samedi 8 mars de 14h00 à 18h00 :

Salle des Sports - 1, rue des Lauriers
78610 Le Perray-en-Yvelines

Le retrait des dossards par les responsables d'équipes licenciés se fait de 14h00 à 15h45.

La réunion des Directeurs sportifs en présence des membres du Collège des commissaires est fixée à 16 heures à la permanence de l'organisation.

ARTICLE 4. RADIO-TOUR

Les informations course sont émises sur la fréquence Radio-Tour de 170.1750 MHz.

ARTICLE 5.

ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre sera assuré par SHIMANO au moyen de trois voitures techniques et d'une moto.

ARTICLE 6. CLASSEMENT GÉNÉRAL

INDIVIDUEL AU TEMPS

Le classement général individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés dans chacune des 8 étapes en tenant compte des bonifications et pénalisations suivant l'article 2.6.014 du règlement de l'UCI.

Conformément à l'article 2.6.015, en cas d'égalité au classement général individuel au temps, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape (à l'exception de l'étape contre-la-montre par équipe) et en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée.

Le leader du classement général individuel au temps porte le maillot jaune et blanc.

ARTICLE 7. CLASSEMENT PAR POINTS

Un classement par points est établi par l'addition des points obtenus dans chacune des 7 étapes, ainsi que dans les sprints intermédiaires suivant l'article 2.6.017 du règlement de l'UCI.

À chaque sprint intermédiaire : 10 – 6 – 4 points aux trois premiers coureurs classés.

Il est attribué aux arrivées de la 1^{re}, 2^e, et 6^e étapes : 25 – 22 – 20 – 18 – 16 – 14 – 12 – 10 – 8 – 6 points aux 10 premiers coureurs classés.

Il est attribué aux arrivées des 4^e, 5^e, 7^e et 8^e étapes : 15 – 12 – 10 – 8 – 6 – 5 – 4 – 3 – 2 – 1 points aux 10 premiers coureurs classés.

Le leader du classement par points porte le maillot vert.

Conformément à l'article 2.6.017 du règlement de l'UCI, en cas d'ex æquo au classement général final aux points, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1°) Nombre de victoires d'étapes ;
- 2°) Nombre de victoires dans les sprints intermédiaires comptant pour le classement par points ;
- 3°) Classement général final au temps.

Les prix attribués au classement par points sont :

- À chacun des sprints intermédiaires :

1 ^{er}	100 €
2 ^e	75 €
3 ^e	25 €
200 € X 7 =	1 400 €

- Au classement général final :

1 ^{er}	2 000 €
2 ^e	1 000 €
3 ^e	800 €
4 ^e	400 €
Soit	4 200 €
Total des prix du classement par points	5 600 €

ARTICLE 8.

CLASSEMENT DU MEILLEUR GRIMPEUR

Un classement du meilleur grimpeur est disputé sur l'ensemble des cols ou côtes dans les 7 étapes en ligne et suivant l'article 2.6.017 du règlement de l'UCI. Il est attribué les points suivants dans chacun des cols ou côtes :

- Cols ou côtes de 3^e catégorie : 3 – 2 – 1 points aux trois premiers coureurs classés ;
- Cols ou côtes de 2^e catégorie : 5 – 3 – 2 – 1 points aux quatre premiers coureurs classés ;
- Cols ou côtes de 1^{re} catégorie : 10 – 5 – 3 – 2 – 1 points aux cinq premiers coureurs classés.

Les points sont doublés dans la côte ou le col des arrivées au sommet des étapes 4, 5 et 7.

Un classement général est établi par l'addition des points obtenus sur l'ensemble des cols ou côtes.

Le leader du classement du meilleur grimpeur porte le maillot blanc à pois rouges.

Conformément à l'article 2.6.017 du règlement de l'UCI, en cas d'ex æquo au classement général individuel du meilleur grimpeur, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1°) Nombre de premières places dans les cols ou côtes de 1^{re} catégorie ;
- 2°) Nombre de premières places dans les cols ou côtes de 2^e catégorie ;
- 3°) Nombre de premières places dans les cols ou les côtes de 3^e catégorie ;
- 4°) Classement général final au temps.

Les prix attribués au classement du meilleur grimpeur sont :

- Dans chacun des 28 cols ou côtes :

1 ^{er}	100 €
2 ^e	75 €
3 ^e	25 €
200 € X 28 =	5 600 €

- Au classement général final :

1 ^{er}	2 000 €
2 ^e	1 000 €
3 ^e	800 €
4 ^e	400 €
soit	4 200 €
Total des prix du meilleur grimpeur	9 800 €

ARTICLE 9.

CLASSEMENT DU MEILLEUR JEUNE

Le classement du meilleur jeune est réservé aux coureurs nés depuis le 1^{er} janvier 2000.

Un classement de l'étape et un classement général individuel au temps sont établis. À l'issue de la dernière étape, le 1^{er} au classement général individuel au temps est déclaré vainqueur du classement des jeunes.

Le leader du classement du meilleur jeune - au 1^{er} de l'étape - porte le maillot blanc.

Les prix attribués au classement du meilleur jeune sont :

- 7 étapes :

1 ^{er} 150 € X 7 =	1 050 €
-----------------------------------	---------

- Au classement général final :

1 ^{er}	800 €
Total des prix du classement des jeunes	1 850 €

ARTICLE 10. CLASSEMENT PAR ÉQUIPES

Conformément à l'article 2.6.016 du règlement de l'UCI, le classement par équipes du jour s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe (dont le contre la montre par équipe). En cas d'ex æquo, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premiers coureurs de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape.

Le classement général par équipes s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues. En cas d'ex æquo, il est fait application des critères suivants jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1°) Nombre de premières places dans le classement par équipes du jour ;
- 2°) Nombre de deuxièmes places dans le classement par équipes du jour, etc.

S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel.

Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement général par équipes.

La meilleure équipe porte des dossards distinctifs jaunes.

Les prix attribués au classement par équipes sont :

- à la 1^{re} équipe de chaque étape :

300 € X 8 =	2 400 €
-------------------	---------

- à la 1^{re} équipe au classement général final :

1 200 €	1 200 €
Total des prix du classement par équipes	3 600 €

ARTICLE 11. PRIX DE LA COMBATIVITÉ

Le prix de la combativité récompense le coureur le plus généreux dans l'effort et manifestant le meilleur esprit sportif. Ce prix, attribué dans les étapes en ligne, est décerné par un jury présidé par le directeur de l'épreuve.

Le plus combatif porte un dossard distinctif doré.

- au combatif de l'étape :

300 € X 7 =	2 100 €
Total des prix de la combativité	2 100 €

LES PRIX DU CLASSEMENT GÉNÉRAL INDIVIDUEL SONT :

PLACES	ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3	ÉTAPE 4	ÉTAPE 5	ÉTAPE 6	ÉTAPE 7	ÉTAPE 8	CLASSEMENT GÉNÉRAL
1 ^{er}	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	16 000 €
2 ^e	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	8 000 €
3 ^e	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	4 000 €
4 ^e	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	2 000 €
5 ^e	400 €	400 €	400 €	400 €	400 €	400 €	400 €	400 €	1 600 €
6 ^e	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	1 200 €
7 ^e	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	1 200 €
8 ^e	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	800 €
9 ^e	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	800 €
10 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
11 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
12 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
13 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
14 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
15 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
16 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
17 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
18 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
19 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
20 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
TOTAL	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	40 000 €

Total des prix du classement général individuel 120 000 €

RÈGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 12. PRIX

Le montant total des prix du 83^e PARIS-NICE est de :
- Classement général individuel au temps : 120 000 €
- Classement par points : 5 600 €
- Classement du meilleur grimpeur : 9 800 €
- Classement du meilleur jeune : 1 850 €
- Classement par équipes : 3 600 €
- Prix de la combativité : 2 100 €
PRIX DE LA COURSE : 142 950 €
Taxe de reconversion
et des syndicats des coureurs (11,82%) : 16 897 €
MONTANT TOTAL DES PRIX : 159 847 €

ARTICLE 13. BONIFICATIONS

Des bonifications en temps reportées uniquement au classement général individuel sont attribuées dans les 7 étapes en ligne suivant l'article 2.6.019 du règlement de l'UCI.

L'attribution des bonifications est la suivante :

- 1°) À chaque sprint intermédiaire (1 sprint intermédiaire par étape) : 6", 4" et 2" aux trois premiers coureurs classés.
- 2°) À l'arrivée des étapes :
10", 6" et 4" aux trois premiers coureurs classés.

ARTICLE 14. DÉLAIS D'ÉLIMINATION

Les délais d'élimination sont les suivants :

- 1^{re} étape, 2^e étape, 6^e étape : 10 %
- 4^e étape, 5^e étape, 7^e étape, 8^e étape : 15 %
- 3^e étape (C.I.m. par équipe) : 30 %

Toute situation d'exception peut être tranchée par le Collège des commissaires après consultation de la Direction de l'épreuve.

Les arrivées de la 4^e, de la 5^e et de la 7^e étape sont des arrivées au sommet. La règle « des 3 derniers km » ne s'applique pas.

ARTICLE 15. ÉTAPES AVEC ARRIVÉE

PRÉVUE AU SPRINT MASSIF

Les étapes suivantes sont identifiées comme des « arrivées prévues au sprint massif » :

- 1^{re} étape : Le Perray-en-Yvelines > Le Perray-en-Yvelines (la zone de sprint débute dans les 3 derniers km)
 - 2^e étape : Montesson > Bellegarde (la zone de sprint débute dans les 3 derniers km)
 - 6^e étape : Saint-Julien-en-Saint-Alban > Berre L'Étang (la zone de sprint débute dans les 5 derniers km)
- Lors de ces étapes, le protocole de calcul des écarts pour les étapes avec « arrivée prévue au sprint massif » publié sur le site internet de l'UCI dans la section des Règlements sera appliqué.

ARTICLE 16.

CONTRE-LA-MONTRE PAR ÉQUIPE

Pour la 3^e étape, disputée en contre-la-montre par équipe, les départs sont donnés de 4' en 4' dans l'ordre inverse du classement général par équipes à l'issue de la 2^e étape, à l'exception de celle du leader du classement général individuel qui part en dernière position. Le classement de l'étape s'établit pour chacune des équipes sur le temps réalisé par le coureur ayant franchi la ligne en 1^{re} position.

Au classement général individuel, les temps réels sont reportés de la manière suivante :

- Temps du 1^{er} coureur de chaque équipe pour les coureurs arrivant dans le même temps ;
- Temps réel pour les coureurs attardés. Cependant les coureurs arrivant en dehors des délais impartis par le règlement (30 %) sont éliminés.

Dès le départ de la première équipe, l'entraînement est interdit sur le parcours. Chaque équipe ne peut être suivie par plus de 2 véhicules équipe.

Les véhicules suiveurs doivent se trouver à 25 m au minimum derrière le dernier coureur de l'équipe. Conformément à l'article 2.6.028 du règlement de l'UCI, en cas de chute, de crevaison ou d'incident mécanique dûment constaté, après le passage sous la flamme rouge (dernier kilomètre), le ou les coureur(s) impacté(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coéquipier(s) en compagnie du ou desquels il(s) se trouve(en)t au moment de l'incident. Lors du contre-la-montre par équipe, les transpondeurs sont obligatoires.

ARTICLE 17.

PORT DES MAILLOTS DE LEADER

Le port des maillots de leader est obligatoire depuis le contrôle de signature jusqu'à la cérémonie protocolaire d'arrivée.

ARTICLE 18. LUTTE CONTRE

LE DOPAGE - CONTRÔLE ANTIDOPAGE

A.S.O. et chacune des équipes participantes considèrent comme de nécessité absolue le respect scrupuleux des règles et recommandations édictées par les instances compétentes en matière de lutte contre le dopage ainsi que l'obligation d'observer une conduite totalement irréprochable à cet égard. Les équipes participantes s'engagent à appliquer lesdites règles et recommandations et seront pleinement responsables de leur parfait respect par leurs coureurs et plus généralement par tous leurs salariés et prestataires.

Le contrôle antidopage s'effectue sous l'autorité de l'ITA par les officiels désignés, à l'arrivée de chaque étape, dans le mobil-home de l'organisation.

ARTICLE 19. PROTOCOLE - INTERVIEWS

À l'issue de chaque étape, doivent se présenter au protocole :

- Le vainqueur de l'étape ;
- Le leader du classement général individuel ;
- Le leader du classement par points ;
- Le leader du classement du meilleur grimpeur ;
- Le leader du classement du meilleur jeune ;
- Le combattif de l'étape.

Le vainqueur de l'étape et le leader du classement général doivent se présenter en salle de presse.

À l'issue de chaque étape, un ordre des signatures par équipe est établi pour le départ du lendemain, excepté pour le pour le contre-la-montre.

Doivent se présenter également pour le protocole final :

- Le vainqueur de la 8^e étape ;
 - Le vainqueur du 83^e Paris-Nice ;
 - Le vainqueur du classement par points ;
 - Le vainqueur du classement du meilleur grimpeur ;
 - Le vainqueur du classement du meilleur jeune ;
 - Le combattif de l'étape.
- L'équipe lauréate du classement général final par équipes ;
- Les trois premiers du classement général individuel.

ARTICLE 20. CLASSEMENT UCI

Conformément à l'article 2.10.008, Titre 2 « Épreuves sur route » du règlement de l'UCI, Paris-Nice attribue des points pour les classements mondiaux et continentaux.

ARTICLE 21. PÉNALITÉS

Les barèmes sont conformes au règlement de l'UCI.

ARTICLE 22. ENVIRONNEMENT

A.S.O. met en place des zones de collecte destinées à la récupération des déchets. Les coureurs ne peuvent jeter leurs déchets, bidons et tout autre objet ailleurs que dans ces zones aménagées. Les coureurs et les suiveurs doivent adopter en toutes circonstances un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement dans le respect des dispositions légales en vigueur.

ARTICLE 23. RÉCUSATION - EXCLUSION

23.1. A.S.O. tient pour essentielle la préservation de son image, de sa réputation et de celles de l'épreuve. A.S.O. se réserve expressément la faculté de refuser la participation à – ou d'exclure de – l'épreuve une équipe ou l'un de ses membres dont la présence serait de nature à porter atteinte à l'image et/ou à la réputation d'A.S.O. et/ou de l'épreuve.

23.2. En outre, A.S.O. pourra récuser ou exclure de l'épreuve une équipe ou l'un de ses membres dans les cas suivants :

- Infraction aux règles de l'épreuve, y compris celles concernant la discipline interne à l'épreuve (règles concernant l'hébergement par exemple) ;
- Infraction grave à la loi française ;
- Acte de vandalisme perpétré en course ou hors course ;
- Tenue indécente ou comportement inconvenant ;
- Tout autre acte ou fait qui serait de nature à porter atteinte à l'image et/ou à la réputation d'A.S.O. et/ou de l'épreuve.

- Non-respect des mesures sanitaires mises en place pour lutter contre la propagation du virus Sars-CoV-2 (Covid-19).

23.3. Le droit de récuser ou d'exclure visé aux articles 22.1 et 22.2 ci-dessus s'exercera dans les conditions suivantes :

- a) A.S.O. avisera l'équipe de sa décision par écrit, notifiée soit par lettre recommandée avec accusé de réception, soit par lettre remise en main propre avec reçu, soit par télécopie ou par e-mail.

Cette lettre devra :

- Spécifier si la récuser ou l'exclusion est liée à la présence de l'ensemble de l'équipe ou à la présence de certain(s) de ses membres nommément désigné(s) ;
- Préciser que, dans le cas où la récuser ou l'exclusion serait liée à la présence de tel(s) de ses membres nommément désigné(s), l'équipe devra, en sa qualité d'employeur, le ou les retirer de son effectif pour l'épreuve ou, à défaut, renoncer de plein droit à toute participation de l'ensemble de l'équipe à l'épreuve ;
- Indiquer les motifs sur lesquels elle se fonde ;
- Mentionner que, pour contester cette décision, l'équipe disposera d'un délai de 24 (vingt-quatre) heures à compter de la réception de la lettre de récuser ou d'exclusion pour saisir le Tribunal arbitral du sport ("TAS") à Lausanne ; qu'à défaut, l'équipe sera réputée avoir définitivement accepté la récuser ou l'exclusion.

b) S'il est saisi d'un appel par l'équipe, le "TAS" désignera aussitôt un arbitre unique dans le cadre d'une procédure accélérée en application du règlement de procédure du "TAS". Après avoir appelé chaque partie à développer ses moyens, l'arbitre décidera, dans les délais imposés par l'urgence, s'il y a lieu de récuser ou d'exclure l'ensemble de l'équipe ou tel(s) de ses membres.

La langue de l'arbitrage sera le français.

L'arbitre tranchera le litige conformément aux règles de droit français. La sentence arbitrale ne pourra faire l'objet d'aucun recours.

ARTICLE 24. DROIT À L'IMAGE

Afin de permettre la diffusion et la promotion de Paris-Nice les plus larges possibles, chaque groupe sportif et, en conséquence, chacun des coureurs qui le composent reconnaît que sa participation à l'épreuve autorise l'organisateur et ses ayants droit ou ayants cause à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses nom, voix, image, biographie et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre de Paris-Nice de même que la/les marque(s) de ses équipementiers et sponsors, sous toute forme, sur tout support existant ou à venir, en tout format, pour toute communication au public dans le monde entier, pour tout usage y compris à des fins publicitaires et/ou commerciales sans aucune limitation autre que celles visées ci-après, et pour toute la durée de la protection actuellement accordée à ces exploitations par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Cependant, l'organisateur, lorsqu'il autorisera un tiers à utiliser des images de l'épreuve à des fins publicitaires ou promotionnelles, n'autorisera pas ce tiers à utiliser le nom, la voix, l'image, la biographie ou la prestation sportive d'un coureur non plus que la marque de son sponsor ou équipementier en vue d'une association directe ou indirecte entre ce coureur, la marque de son sponsor ou équipementier et le produit, le service, la marque ou le nom commercial dudit tiers sans l'autorisation expresse du coureur, sponsor ou équipementier concerné.

De même, à l'exception des livres, livres photos, B.D., sous toute forme d'édition, des vidéo cassettes, CD-ROM, DVD ou plus généralement de tous vidéogrammes ou vidéodisques, sur quelque support et format que ce soit dont le sujet porte en tout ou partie sur Paris-Nice, des posters, affiches, carnets de route, carnets de signatures, cartes, programmes officiels relatifs à Paris-Nice, l'organisateur n'exploitera pas et n'autorisera pas l'exploitation de l'image individuelle d'un coureur dans le cadre de la commercialisation de produits dérivés dits de merchandising.

ARTICLE 25. PARIS SPORTIFS

Afin de prévenir tout risque de conflits d'intérêts, les équipes et chacun de leurs membres (coureurs, personnel d'encadrement, entraîneurs, médecins...) ont l'obligation de ne pas engager, à titre personnel, directement ou par personne interposée, des mises sur les paris sportifs portant sur Paris-Nice.

ARTICLE 26.

Le présent règlement a été rédigé en langue française qui fera foi en cas de difficulté d'interprétation de ses termes dans une autre langue.

PARTENAIRES



LCL

PARTENAIRE DU MAILLOT JAUNE ET BLANC

Fidèle à ses engagements, LCL est présent sur le Tour de France depuis 1981.

LCL renforce sa présence tout au long de l'année grâce à des épreuves cyclistes de renommée internationale :

Paris-Nice, Paris-Roubaix, Paris-Roubaix Femmes avec Zwift, Critérium du Dauphiné, Tour de France, Tour de France Femmes avec Zwift, Paris-Tours

Retrouvez toute l'actualité de LCL sur les réseaux sociaux :

📘 facebook.com/LCL

✉ @MaillotjauneLCL et @LCL

📷 @LCL

lcl.fr



ŠKODA

VOITURE OFFICIELLE ET PARTENAIRE DU MAILLOT VERT

Škoda, partenaire du maillot vert du meilleur sprinter, repart avec enthousiasme au service du peloton en 2025 ! Sur cette 83^e édition de Paris-Nice, c'est la Škoda Superb, dans sa motorisation hybride rechargeable, qui ouvrira la voie aux cyclistes. Au-delà de son engagement dans le cyclisme professionnel, Škoda est également engagé dans le cyclisme amateur et le vélo pour tous au travers de son programme Škoda We Love Cycling. N'hésitez pas à rejoindre le club de votre région afin de partager des moments conviviaux autour du vélo ainsi que des sorties encadrées, gratuites et ouvertes à toutes et tous.

skoda.fr



E.LECLERC

PARTENAIRE DU MAILLOT A POIS

Depuis 2019, E.Leclerc est partenaire officiel du prestigieux maillot à pois, maillot distinctif porté par le meilleur grimpeur. Avec une organisation profondément régionalisée et des marques accessibles et populaires, E.Leclerc était naturellement destiné à s'associer aux plus grandes courses du monde : le Tour de France, Paris-Nice, Paris-Roubaix et l'Étape du Tour. Avec 755 magasins et 555 adhérents, E.Leclerc est leader de la distribution en France. Les adhérents, entrepreneurs indépendants, investissent de façon durable afin de faire des centres E.Leclerc des partenaires dynamiques de l'économie locale, acteurs majeurs de la défense du pouvoir d'achat au quotidien.

e.leclerc

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

PARTENAIRE DU MAILLOT BLANC

À l'occasion de la 83^e édition de Paris-Nice, le Département des Hauts-de-Seine poursuit son engagement en tant que partenaire officiel de la course comme parrain du maillot blanc, le maillot du meilleur jeune. Ce partenariat est un témoignage supplémentaire de l'engagement fort du Département en faveur du sport.

« C'est une source d'inspiration pour nos jeunes, un exemple que nous voulons promouvoir » explique Georges Siffredi, président du Département. « Ce maillot incarne parfaitement les valeurs d'effort, de persévérance, de dépassement de soi et d'excellence, prônées à travers notre politique départementale en faveur des sports »

Ce premier rendez-vous cycliste fera place dès juillet 2025 au Tour de France.

hauts-de-seine.fr



PARTENAIRES

@Blossom & Co Photography



DOMITYS

PARTENAIRE DU VAINQUEUR D'ÉTAPE

Fondé en 1998, DOMITYS est le numéro 1 des résidences services seniors en France. Présent sur l'ensemble du territoire avec plus de 190 résidences non médicalisées, DOMITYS propose à des seniors autonomes des logements adaptés, ainsi que des services variés, axés sur la prévention de la perte d'autonomie. Plus de 4 800 collaborateurs de DOMITYS œuvrent au quotidien en faveur de la qualité de vie des résidents en leur apportant confort, sécurité et convivialité. DOMITYS est membre du Groupe AG2R LA MONDIALE, acteur majeur de la protection sociale et patrimoniale, qui assure les entreprises, les branches professionnelles et les particuliers, pour préparer leur retraite, sécuriser leur patrimoine et leurs revenus, protéger leur santé et faire face aux aléas de la vie. Ensemble, AG2R LA MONDIALE et DOMITYS apportent de nouvelles solutions pour répondre au défi du bien vieillir et prévenir la perte d'autonomie.

domitys.fr

@A.S.O. / A. Viatte



CENTURY 21

PARTENAIRE DU PRIX DE LA COMBATIVITÉ

1^{er} réseau d'agences immobilières dans le monde, CENTURY 21 est présent en France depuis 1987 et regroupe près de 6 900 professionnels qui pratiquent toutes les activités du secteur immobilier : transaction, gestion locative, syndic de copropriété, immobilier d'entreprise et commerce, immobilier de luxe. Partenaire officiel du Tour de France depuis 8 ans, CENTURY 21 est également devenu en 2023 parrain du Prix de la Combativité des 3 plus prestigieuses épreuves cyclistes par étapes organisées dans l'hexagone : le Tour de France, Paris-Nice et le Critérium du Dauphiné. Autant d'occasions pour les 940 agences du réseau d'aller à la rencontre du public, de renforcer leur ancrage local et de faire rayonner leurs valeurs d'engagement, d'esprit d'équipe, de solidarité, de proximité et de combativité. Retrouvez CENTURY 21 sur les routes, en agence, sur century21.fr ou sur les réseaux sociaux @century21fr / Century 21 France.

BASIC-FIT

PARTENAIRE OFFICIEL FITNESS ET DU CLASSEMENT PAR ÉQUIPES

Basic-Fit, chaîne de salles de sport de plus de 1 570 clubs répartis sur 6 pays différents et plus de 850 clubs en France. Chez Basic-Fit, nous croyons que le sport doit être accessible à tous. Peu importe l'âge, le niveau ou l'expérience, l'essentiel est de se sentir bien et d'avancer à son rythme. C'est pourquoi nous sommes fiers d'être au côté de Paris-Nice, premier grand rendez-vous de la saison cycliste qui rassemble et inspire des millions de personnes, chacun à sa manière. Comme les coureurs qui enchaînent les étapes, nous avons tous notre propre parcours. Pour certains c'est bouger un peu plus chaque jour, pour d'autres c'est atteindre un nouvel objectif personnel. Dans nos clubs, nous accompagnons chacun selon ses envies, en offrant un cadre motivant et accessible. Que ce soit sur un vélo, un tapis de course ou simplement en faisant un pas de plus vers une vie plus active, l'important c'est de trouver son propre rythme. À chacun son étape, à chacun son objectif.

Basic-Fit, à vos côtés sur les routes de Paris-Nice.

Basic-Fit

@BasicFitFr

@BasicFitFr

<http://www.basic-fit.fr/>



PARTENAIRES



Santini

SANTINI

PARTENAIRE OFFICIEL

Santini Cycling Wear habille la passion pour le cyclisme depuis 1965. Depuis 60 ans, Santini a toujours été aux côtés des plus grandes équipes et courses cyclistes du monde.

Santini est fier de poursuivre son engagement en tant que partenaire officiel de Paris-Nice et de réaliser ainsi les 4 célèbres maillots de leader.

Retrouvez la collection officielle de Paris-Nice sur santinicycling.com.

AG2R LA MONDIALE

PARTENAIRE OFFICIEL

Épargne, retraite, santé, prévoyance : AG2R LA MONDIALE est le spécialiste de la protection sociale et patrimoniale en France.

Notre mission : répondre à tous les besoins de protection de la personne tout au long de la vie.

Nos singularités : présents sur tous les territoires de France hexagonale et océanique, nous entretenons une relation de proximité unique avec 15 millions de personnes et près de 510 000 entreprises.

En nous adaptant en permanence, nous leur apportons des solutions personnalisées afin de les aider à prendre la main sur demain. Fortement ancrés dans l'économie sociale, nous agissons dans l'intérêt premier de nos assurés.

Cette conception unique de notre métier motive notre engagement dans le cyclisme depuis 28 ans pour promouvoir nos valeurs et valoriser la prévention santé par l'encouragement de l'activité physique avec notre programme Vivons Vélo.

📱 vivonsvelo.ag2rlamondiale.fr

© Signes France



AG2R LA MONDIALE

KAWASAKI

MOTO OFFICIELLE

Les motos Kawasaki : un concentré des technologies les plus sophistiquées de la planète. Elles représentent un héritage d'ingénierie unique et une richesse d'expertise technologique combinée à la passion, la performance et le caractère unique. Pour cette année, Kawasaki est fière d'associer sa toute nouvelle Versys 1100 à l'organisation pour accompagner cette course renommée. Avec son confort inégalé, ses prestations routières de haut vol et équipée de toute sa bagagerie, elle se révélera le compagnon de route idéale des pilotes chevronnés sur les longues distances.

Si vous souhaitez en savoir plus sur Kawasaki, notre gamme et notre histoire, rendez-vous sur kawasaki.fr

📘 Kawasaki France Officiel

📱 @kawasaki_france_officiel



Kawasaki
Let the Good Times Roll

PARTENAIRES



TISSOT

PARTENAIRE OFFICIEL ET CHRONOMÉTREUR OFFICIEL

Depuis ses débuts, le cyclisme de compétition international fait partie intégrante de l'ADN de Tissot. Ce partenariat s'est formalisé dans les années 1980, lorsque l'horloger suisse est devenu chronomètreur officiel du Tour de France et du Grand Prix des Nations. Le cyclisme et Tissot partagent des valeurs essentielles telles que la précision, la performance, l'esprit d'équipe et le dépassement de soi. En plus de son rôle de chronomètreur officiel, Tissot conçoit chaque année des montres officielles, inspirées par ce sport d'exception et les exploits des athlètes.

tissotwatches.com



SHIMANO

PARTENAIRE OFFICIEL

Fondée à Sakai City, Osaka, Japon en 1921, Shimano se consacre depuis plus de 100 ans à aider ses clients à se rapprocher de la nature et à soutenir les gens à réaliser leurs rêves et cela s'accompagne du désir de créer des produits et des vêtements d'exception pour le cyclisme.

Shimano Inc. comprend un large éventail de fonctions, incluant la planification, le développement, le design, la fabrication ainsi que de nombreuses fonctions support nécessaires à la fourniture de composants pour vélos mais aussi de moulinets pour la pêche et d'équipement pour l'aviron.

En Europe, Shimano représente 'les yeux, les oreilles et la bouche' du Team Shimano global. Sa mission consiste à être un fournisseur d'excellence et un partenaire de valeur pour tous les clients sur ses marchés européens et de favoriser la demande pour les produits Shimano et les produits dont Shimano est le propriétaire.

Shimano est fier d'avoir développé des produits qui continuent d'emmener de nombreux athlètes vers la victoire et de rendre possible un nombre infini de trajets à vélo.

<https://bike.shimano.com/category.html>

PARTENAIRES MÉDIAS

franceinfo:

ici
Radio
TV
Digital

VEL
MAGAZINE

EUROVISION
SPORT

france.tv

DIFFUSEURS OFFICIELS

VILLE	ÉTABLISSEMENT	ADRESSE	TÉLÉPHONE
DIMANCHE 9 MARS • ÉTAPE 1 • LE PERRY-EN-YVELINES (78) > LE PERRY-EN-YVELINES (78)			
Rambouillet	Centre Hospitalier	5-7, rue Pierre et Marie Curie	+33 (0)1 34 83 78 78
Trappes	Hôpital privé de l'Ouest Parisien	14, avenue Castiglione del Lago	+33 (0)1 86 86 78 78
LUNDI 10 MARS • ÉTAPE 2 • MONTESSON (78) > BELLEGARDE (45)			
Poissy	Centre hospitalier intercommunal de Poissy - Saint-Germain	10, rue du Champ Gaillard	+33 (0)1 39 27 40 50
Versailles (Le Chesnay)	Hôpital André Mignot	177, rue de Versailles - Le Chesnay	+33 (0)1 39 63 91 33
Rambouillet	Centre hospitalier de Rambouillet	5-7, rue Pierre et Marie Curie	+33 (0)1 34 83 78 78
Dourdan	Centre hospitalier Sud Essonne - site de Dourdan	2, rue du Potelet	+33 (0)1 60 81 58 58
Étampes	Centre hospitalier Sud Essonne - site d'Étampes	26, avenue du Général De Gaulle	+33 (0)1 60 80 76 76
Pithiviers	Centre Hospitalier	10, boulevard Beauvallet	+33 (0)2 38 32 31 31
Montargis (Amilly)	Centre hospitalier de l'Agglomération Montargoise	658, rue des Bourgoins - Amilly	+33 (0)2 38 95 91 11
Orléans	Hôpital de la Source	14, avenue de l'Hôpital	+33 (0)2 38 51 44 44
MARDI 11 MARS • ÉTAPE 3 • CIRCUIT NEVERS MAGNY-COURS (58) > NEVERS (58) • C.L.M. PAR ÉQUIPE			
Nevers	Centre hospitalier Pierre Bérégovoy	1, avenue Patrick Guillot	+33 (0)3 86 93 70 00
MERCREDI 12 MARS • ÉTAPE 4 • VICHY (03) > LA LOGE DES GARDES (03)			
Vichy	Centre hospitalier Jacques Lacarin	Boulevard Denière	+33 (0)4 70 97 33 33
Roanne	Centre Hospitalier	28, rue de Charlieu	+33 (0)4 77 44 30 00
JEUDI 13 MARS • ÉTAPE 5 • SAINT-JUST-EN-CHEVALET (42) > LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ (38)			
Roanne	Centre Hospitalier	28, rue de Charlieu	+33 (0)4 77 44 30 00
Montbrison	Centre hospitalier du Forez	Avenue des Monts du Soir	+33 (0)4 77 96 78 00
Pierre-Bénite	Hôpital Lyon Sud	165, chemin du Grand Revoyet	+33 (0)4 72 11 80 88
Saint-Étienne	C.H.U. Hôpital Nord	Avenue Albert Raimond	+33 (0)4 77 82 80 00
Saint-Chamond	Hôpital du Gier	19, rue Victor Hugo	+33 (0)4 77 31 19 19
Vienne	Centre hospitalier Lucien Hussel	Montée Docteur Chapuis	+33 (0)4 74 31 33 33
Bourgoin-Jallieu	Centre hospitalier Pierre Oudot	30, avenue Médipôle	+33 (0)4 69 15 70 00
Voiron	Centre Hospitalier	34, avenue Jacques Chirac	+33 (0)4 76 76 75 75
VENDREDI 14 MARS • ÉTAPE 6 • SAINT-JULIEN-SAINT-ALBAN (07) > BERRE L'ÉTANG (13)			
Privas	Centre hospitalier des Vals d'Ardèche	2, avenue Pasteur	+33 (0)4 75 20 20 00
Montélimar	Centre Hospitalier	Quartier Beausseret, route de Sauzet	+33 (0)4 75 53 40 00
Orange	Centre hospitalier Louis Giorgi	Avenue Lavoisier	+33 (0)4 90 11 22 22
Avignon	Centre hospitalier Henri Duffaut	305, rue Raoul Follereau	+33 (0)4 32 75 33 33
Nîmes	Hôpital universitaire Carémeau	4, place du Professeur Debré	+33 (0)4 66 68 68 68
Arles	Hôpital Joseph Imbert	Quartier Fourchon	+33 (0)4 90 49 29 29
Salon-de-Provence	Hôpital du pays Salonais	207, avenue Julien Fabre	+33 (0)4 90 44 91 44
Aix-en-Provence	Centre hospitalier du Pays d'Aix	Avenue des Tamaris	+33 (0)4 42 33 50 00
Marseille	Hôpital de la Timone	264, rue Saint Pierre	+33 (0)4 91 38 00 00
SAMEDI 15 MARS • ÉTAPE 7 • NICE (06) > AURON (06)			
Nice	Hôpital Pasteur 2	30, avenue de la Voie Romaine	+33 (0)4 92 03 77 77
Saint-Laurent-du-Var	Institut Arnault Tzanck	231, avenue Docteur Maurice Donat	+33 (0)4 92 27 33 33
DIMANCHE 16 MARS • ÉTAPE 8 • NICE (06) > NICE (06)			
Nice	Hôpital Pasteur 2	30, avenue de la Voie Romaine	+33 (0)4 92 03 77 77
Saint-Laurent-du-Var	Institut Arnault Tzanck	Avenue Docteur Maurice Donat	+33 (0)4 92 27 33 33
Monaco	Centre hospitalier Princesse Grace	1, avenue Pasteur	+377 97 98 99 00

STATIONS-SERVICE

ADRESSE	TÉLÉPHONE	DISTANCE ARRIVÉE / STATION	HORAIRES
DIMANCHE 9 MARS • ÉTAPE 1 • LE PERRYAY-EN-YVELINES (78) > LE PERRYAY-EN-YVELINES (78)			
PAS DE STATION			
LUNDI 10 MARS • ÉTAPE 2 • MONTESSON (78) > BELLEGARDE (45)			
Station Auchan Zone Industrielle - RN 60 Avenue du 21 Août 45270 Bellegarde	+ 33 (0)2 38 90 21 10	1,2 km	de 14h00 à 19h00
MARDI 11 MARS • ÉTAPE 3 • CIRCUIT NEVERS MAGNY-COURS (58) > NEVERS (58) • C.L.M. PAR ÉQUIPE			
Station du Circuit Technopôle 58471 Magny-Cours	+ 33 (0)6 69 68 29 79	zone départ	de 10h00 à 17h00
MERCREDI 12 MARS • ÉTAPE 4 • VICHY (03) > LA LOGE DES GARDES (03)			
Station TotalEnergies 48, avenue de Gramont 03200 Vichy	+ 33 (0)4 70 98 99 34	à 1 km de la zone départ	de 7h30 à 12h30
JEUDI 13 MARS • ÉTAPE 5 • SAINT-JUST-EN-CHEVALET (42) > LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ (38)			
Station Intermarché 36, avenue Aristide Briand 38260 La Côte-Saint-André	+ 33 (0)4 74 20 37 56	2,2 km	de 14h00 à 19h00
VENDREDI 14 MARS • ÉTAPE 6 • SAINT-JULIEN-SAINT-ALBAN (07) > BERRE L'ÉTANG (13)			
Station Carrefour Market Boulevard Henri Wallon 13130 Berre-l'Étang	+ 33 (0)6 42 35 57 09	3 km	de 14h00 à 19h00
SAMEDI 15 MARS • ÉTAPE 7 • NICE (06) > AURON (06)			
DIMANCHE 16 MARS • ÉTAPE 8 • NICE (06) > NICE (06)			
Total Access 217, promenade des Anglais 06200 Nice	+ 33 (0)4 93 86 31 35 + 33 (0)7 83 27 33 28	3 km	de 7h30 à 14h00

CLASSEMENT 2024 ET PALMARÈS

CLASSEMENTS 2024

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1	Matteo Jorgenson		27h 50' 23"
2	Remco Evenepoel		à 30"
3	Brandon McNulty		à 1' 47"

CLASSEMENT PAR POINTS

Remco Evenepoel	
-----------------	--

MEILLEUR GRIMPEUR

Remco Evenepoel	
-----------------	--

MEILLEUR JEUNE

Matteo Jorgenson	
------------------	--

CLASSEMENT PAR ÉQUIPES

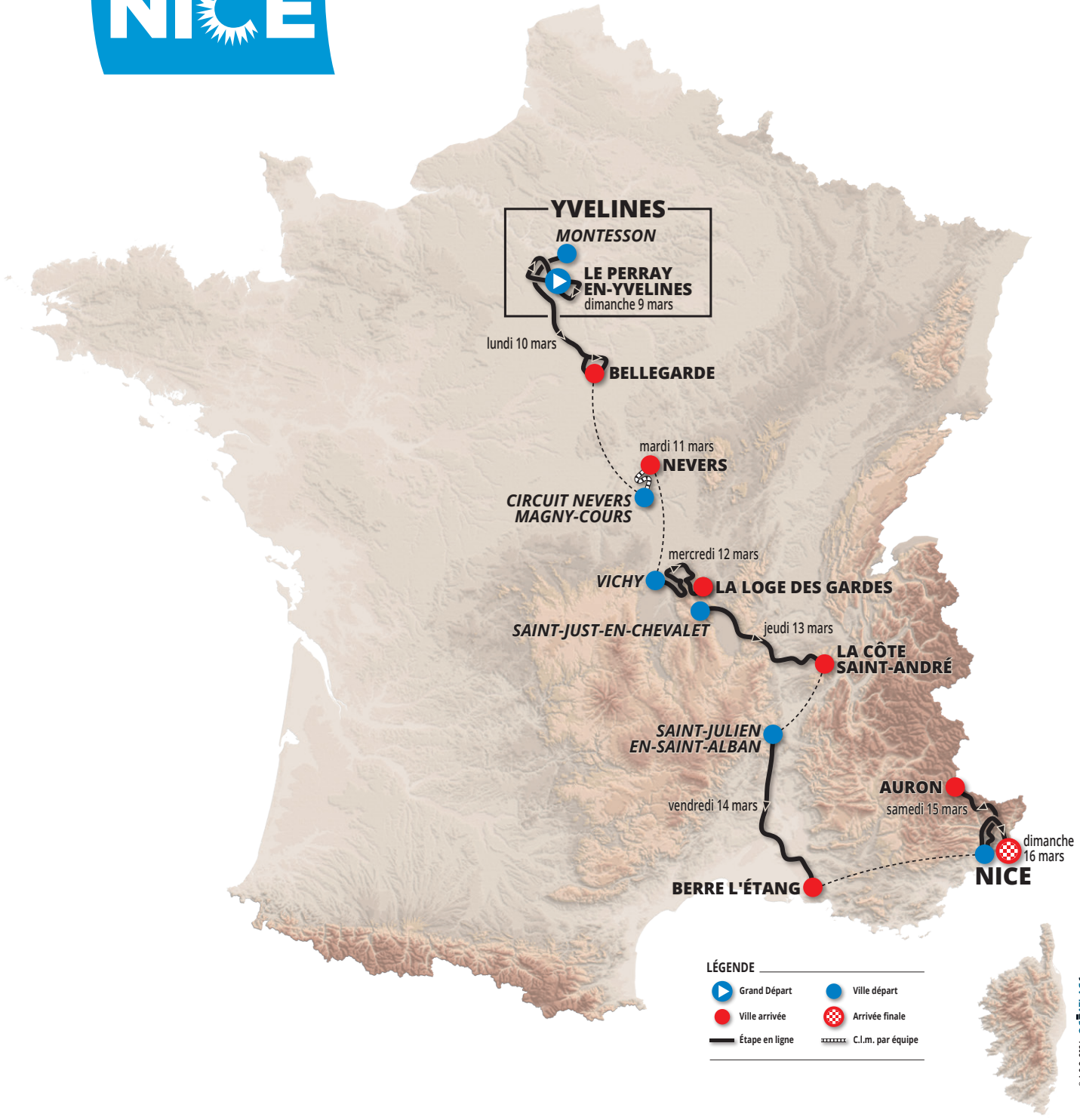
UAE Team Emirates	
-------------------	--

VAINQUEURS DEPUIS 1933

1933		Alfons Schepers	1 257 km
1934		Gaston Rebry	1 156 km
1935		René Vietto	1 296 km
1936		Maurice Archambaud	1 222 km
1937		Roger Lapébie	1 265 km
1938		Jules Lowie	1 142 km
1939		Maurice Archambaud	892 km
1946		Fermo Camellini	1 273 km
1951		Roger Decock	1 174 km
1952		Louison Bobet	1 234 km
1953		Jean-Pierre Munch	1 124 km
1954		Raymond Impanis	1 048 km
1955		Jean Bobet	1 140 km
1956		Fred De Bruyne	1 074 km
1957		Jacques Anquetil	1 207 km
1958		Fred De Bruyne	1 215 km
1959		Jean Graczyk	1 955 km
1960		Raymond Impanis	1 264 km
1961		Jacques Anquetil	1 262 km
1962		Joseph Planckaert	1 532 km
1963		Jacques Anquetil	1 407 km
1964		Jan Janssen	1 524 km
1965		Jacques Anquetil	1 295 km
1966		Jacques Anquetil	1 309 km
1967		Tom Simpson	1 104 km
1968		Rolf Wolfshohl	1 461 km
1969		Eddy Merckx	1 200 km
1970		Eddy Merckx	1 459 km
1971		Eddy Merckx	1 128 km
1972		Raymond Poulidor	1 129 km
1973		Raymond Poulidor	850 km
1974		Joop Zoetemelk	1 267 km
1975		Joop Zoetemelk	1 318 km
1976		Michel Laurent	1 205 km
1977		Freddy Maertens	1 219 km
1978		Gerrie Knetemann	1 154 km
1979		Joop Zoetemelk	1 079 km
1980		Gilbert Duclos-Lassalle	1 037 km
1981		Stephen Roche	1 110 km
1982		Sean Kelly	1 186 km
1983		Sean Kelly	1 161 km

1984		Sean Kelly	1 123 km
1985		Sean Kelly	1 187 km
1986		Sean Kelly	1 216 km
1987		Sean Kelly	1 173 km
1988		Sean Kelly	1 018 km
1989		Miguel Indurain	1 111 km
1990		Miguel Indurain	1 110 km
1991		Tony Rominger	957 km
1992		Jean-François Bernard	1 110 km
1993		Alex Zülle	1 200 km
1994		Tony Rominger	1 407 km
1995		Laurent Jalabert	1 174 km
1996		Laurent Jalabert	1 303 km
1997		Laurent Jalabert	1 135 km
1998		Frank Vandenbroucke	1 295 km
1999		Michael Boogerd	1 216 km
2000		Andreas Klöden	1 254 km
2001		Dario Frigo	1 212 km
2002		Alexandre Vinokourov	1 194 km
2003		Alexandre Vinokourov	1 094 km
2004		Jörg Jaksche	1 309 km
2005		Bobby Julich	947 km
2006		Floyd Landis	1 274 km
2007		Alberto Contador	1 260 km
2008		Davide Rebellin	1 230 km
2009		Luis Leon Sanchez	1 253 km
2010		Alberto Contador	1 288 km
2011		Tony Martin	1 307 km
2012		Bradley Wiggins	1 153 km
2013		Richie Porte	1 174 km
2014		Carlos Betancur	1 447 km
2015		Richie Porte	1 141 km
2016		Geraint Thomas	1 290 km
2017		Sergio Henao	1 233,5 km
2018		Marc Soler	1 198,9 km
2019		Egan Bernal	1 207,5 km
2020		Maximilian Schachmann	1 103 km
2021		Maximilian Schachmann	1 169 km
2022		Primož Roglič	1 196,4 km
2023		Tadej Pogacar	1 003 km
2024		Matteo Jorgenson	1 151,6 km





LÉGENDE

- Grand Départ
- Ville arrivée
- Ville départ
- Arrivée finale
- Étape en ligne
- C.I.m. par équipe

© A.S.O. 2024 - oeq.atlas.fr

© A.S.O. 2025 - Ce document est imprimé sur un papier certifié FSC issu de forêts gérées de manière responsable.

paris-nice.fr | [@ParisNice](https://twitter.com/ParisNice) | [#ParisNice](https://hashtag.paris-nice.fr)

A.S.O. | Bâtiment Quai Ouest - 40-42 quai du Point du Jour - CS 90302 | 92650 Boulogne-Billancourt Cedex - Tél. +33 (0)1 41 33 14 00

